



MANU DA SILVA

Le chanteur français sera ce soir au Corbak festival où il emmènera le public dans un road movie musical. >>> PAGE 13

L'Impartial arc PRESSE

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

JA 2300 LA CHAUX-DE-FONDS



Vendredi 21 mai 2010 • www.arcinfo.ch • N° 40505 • CHF 2.50 / € 1.60

CANTON La mue des prisons



DAVID MARCHON

Les travaux à la prison de La Chaux-de-Fonds ont débuté. Gorgier suivra. La capacité sera augmentée et la sécurité améliorée. >>> PAGE 5

LA CHAUX-DE-FONDS Bandes cyclables

Axe de transit, la rue Numa-Droz accueille désormais des bandes cyclables. La mesure est discutée. >>> PAGE 8

PARIS Vol monstre de tableaux



KEYSTONE

Cinq chefs-d'œuvre, d'une valeur de plusieurs dizaines de millions d'euros, ont été volés dans la nuit précédente à Paris. >>> PAGE 25

HOCKEY SUR GLACE

La Suisse s'arrête en quarts



KEYSTONE

Battue 1-0 par l'Allemagne à Mannheim, la Suisse ne disputera pas les demi-finales des Mondiaux. Celles-ci mettront aux prises le pays organisateur à la Russie et la Suède à la République tchèque. >>> PAGE 17

SOMMAIRE ■ Forum 2 ■ Cinés 14-15 ■ Annonces classées 20 ■ A votre service 28 ■ Carnet 29 ■ Divertissement 30 ■ TV 31

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 910 20 00 ■ Abonnements 032 910 20 40 - E-mail: clientèle@l'impartial.ch ■ Rédaction 032 910 20 01 - Fax 032 910 20 09 - E-mail: redaction@l'impartial.ch ■ Annonces 032 910 20 50 - E-mail: lachaux-de-fonds@publicitas.ch

Après Hainard, la tempête éclaboussera Bernard Soguel



ARCHIVES DAVID MARCHON

RÉVÉLATIONS Six jours avant de céder le Département de l'économie, Bernard Soguel attribuait à un jeune Kosovar au lourd passé judiciaire un complément de salaire par un arrêté signé de lui seul. Frédéric Hainard a annulé cette décision. Notre enquête et la réaction de l'ex-ministre socialiste. >>> PAGE 3

Edito

NICOLAS WILLEMIN
nwillemin@l'impartial.ch



«Je te tiens, tu me tiens par la barbichette»

L'affaire Hainard pourrait-elle devenir une affaire Soguel-Dubois? Le document que nous publions aujourd'hui prouve en tout cas que Bernard Soguel a du souci à se faire. Signer, comme conseiller d'Etat, un «arrêté» qui est de la compétence du Conseil d'Etat au complet, est plus qu'une faute politique. C'est probablement une infraction à la loi. Fâcheux pour un élu du peuple!

Au-delà de l'ancien chef du Département de l'économie Bernard Soguel, c'est tout le Parti socialiste qui est concerné. Le PS a en effet marqué de son empreinte, ces vingt dernières années, ce département clé pour le développement du canton. Le nombre

de personnalités socialistes qui sont intervenues dans l'affaire de ce jeune Kosovar, Pierre Dubois en tête, est tel que l'implication touche le parti directement.

«A qui profite le crime?», se demandait il y a quelques jours dans nos colonnes Frédéric Hainard après les révélations sur son comportement en tant qu'actuel chef du Département de l'économie. Au tour désormais de son prédécesseur Bernard Soguel et des camarades socialistes de celui-ci de se poser la même question.

Ne soyons pas naïfs. Il est clair qu'aucune information transmise aux médias n'est politiquement innocente. Mais il n'est pas question pour nous de

jouer un camp contre l'autre. Les faits reprochés au conseiller d'Etat Hainard constituent toujours, à nos yeux, une grave erreur politique de sa part. Tout comme l'«arrêté» que Bernard Soguel a signé le 20 mai 2009.

Faut-il pour autant en conclure: tous pourris? Bien sûr que non. Mais la classe politique neuchâteloise devra maintenant laver son linge sale en public. La tâche sera délicate. Le canton aurait pourtant bien besoin que ses gouvernants fassent autre chose que de s'écharper sur leur passé. Mais une fois la mèche allumée, l'explosion est inévitable.

Réagissez sur blog.l'impartial.ch/redenchef

9771421087000 50020



Le clin d'œil du lecteur

De l'électricité dans l'air... Cette photo a été prise au-dessus de Pierre-à-Bot par Jean-Pierre Kolly, de Neuchâtel. D'autres images sur www.arcinfo.ch et www.journaldujura.ch

Le duel



NON

Avec l'association Mobilitant qu'il préside, Pascal Prince, député jurassien, s'apprête à lancer une initiative populaire cantonale pour que le Parlement fédéral puisse modifier l'ordonnance:

«Cette mesure est pénalisante et coûteuse pour les familles et elle n'apporte rien en termes de sécurité. Il n'existe aucune étude qui prouve que l'utilisation d'un siège d'enfant, au lieu d'une ceinture de sécurité, permet d'éviter une issue fatale en cas d'accident. Les crash tests du TCS – que l'on peut voir sur vidéo – ne sont pas réalistes, l'habitacle de la voiture utilisée ne comporte pas de sièges avant!

«Les réhausseurs peuvent même s'avérer dangereux pour les grands enfants, leur tête dépasse alors l'appuie-tête. Ils sont davantage exposés au coup du lapin. Prévus jusqu'à 36kg, ces équipements s'avèrent très inconfortables

Le siège auto obligatoire jusqu'à 12 ans améliore-t-il réellement la sécurité des enfants?

Ils ne désarment pas, les opposants à la nouvelle ordonnance imposant des sièges auto pour les enfants jusqu'à 12 ans. Après la remise à Moritz Leuenberger d'une pétition dotée de 21 000 signatures, l'association Mobilitant va lancer une

pour de nombreux enfants. Il y a un garçon pesant 42 kg pour 1m43 qui en est ressorti avec des hématomes, des rougeurs, des crampes. Sans parler des problèmes de place. Les familles devront elles acheter de plus grandes voitures pour pouvoir mettre trois réhausseurs à l'arrière lors de covoiturage?

«Cette ordonnance fait de la Suisse le pays le plus sévère d'Europe, et a valu à Moritz Leuenberger le «Paragraphe rouillé 2010», soit la loi la plus stupide de l'année. C'est tout dire! Pour remplir les normes européennes et garantir une protection tout aussi efficace, il suffirait d'imposer aux constructeurs l'installation de ceintures de sécurité réglables en hauteur. L'immense majorité des véhicules neufs en sont déjà équipés à l'avant; ce ne serait pas difficile d'imposer la même chose à l'arrière. Pour toutes les marques, la sécurité des enfants n'est-elle pas aussi un argument de vente?»

initiative populaire au niveau du canton du Jura afin de donner aux citoyens voix au chapitre. Plusieurs interventions parlementaires sont également pendantes, dont une à Neuchâtel. Mais, au fait, ces mesures tant décriées sont-elles efficaces?



OUI

Françoise Tschanz, porte-parole de l'Office fédéral des routes, Berne:

«Nous sommes convaincus que les dispositifs de sécurité tels les sièges et réhausseurs pour les enfants mesurant moins de 1m50 ou âgés de moins de 12 ans, permettront d'éviter de graves blessures. Cette conviction ne se base pas sur des statistiques, mais notamment sur des crash tests réalisés spécialement par le Touring Club Suisse. Il a été ainsi clairement démontré qu'une simple ceinture de sécurité ne suffit pas. L'enfant peut glisser sous la ceinture ou, en cas de choc, être propulsé à l'avant du véhicule, avec tous les risques de lésions internes graves que cela implique.

«De même, on ne peut pas se contenter d'adapter les ceintures de sécurité à la petite taille des jeunes passagers; ce dispositif ne permettrait pas d'éviter les lésions au niveau du cou. Par ailleurs, la morphologie d'un enfant n'est pas aussi

solide que celle d'un adulte, ce qui l'expose davantage à des blessures gravissimes, notamment au niveau du bassin.

«Il faut préciser que cette ordonnance a été édictée pour combler une lacune juridique, des prescriptions existaient pour les enfants jusqu'à 7 ans et pour les adultes, mais rien pour les 7-12 ans. Il est faux de prétendre que notre loi est la plus sévère d'Europe. En Autriche, le siège enfant est obligatoire jusqu'à 14 ans. Par ailleurs, l'ordonnance autorise aussi les réhausseurs qui ne coûtent qu'une vingtaine de francs. Il est vrai qu'on ne s'attendait pas à un tel vent de marée, mais on se rend compte que les parents ont surtout besoin d'être informés. Dans cette optique, des flyers vont être distribués tout prochainement dans les écoles et les clubs sportifs.»

PROPOS RECUEILLIS PAR
CATHERINE FAVRE

COURRIER DES LECTEURS

L'énergie libre de Tesla et Moray

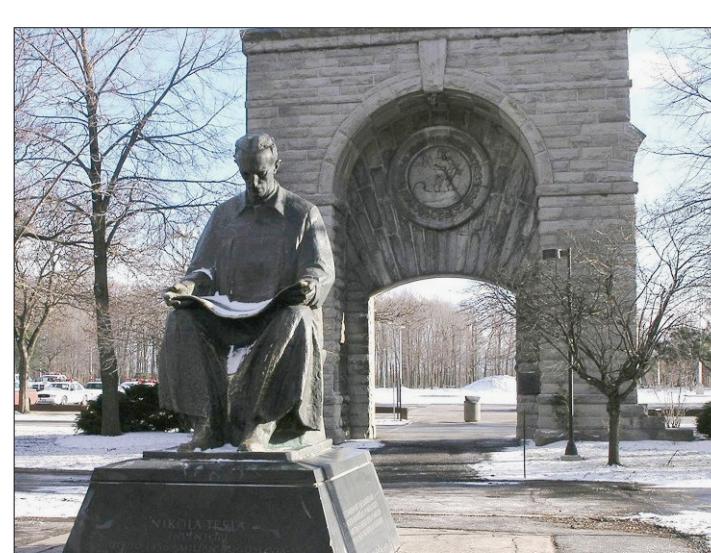
Ce lecteur évoque le combat de Sigourney Weaver contre la construction du barrage de Belo Monte au Brésil (édition du 30 avril).

Madame Weaver, de nouveau l'industrie électrique fait ce qu'elle sait faire le mieux, construire des barrages (500 km²) et expulser près de 20 000 personnes, sans parler du désastre écologique que cela amène. Nous sommes tous, peu ou prou, responsables de cette consommation énergétique, je ne leur jetterais pas cette pierre-là, car ils répondent à notre demande suisse ou brésilienne.

Nous nous berçons d'illusions lorsque nous parlons de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne. Ni l'une ni l'autre ne saura remplacer les énergies classiques. Il y aurait un domaine de production, ou plus exactement, de captation d'énergie, où personne ne veut s'aventurer, celui de

l'énergie libre. Connaissez-vous Nicola Tesl ou Henry T. Moray? Pionniers de la recherche à leur époque, dans les années 1920-1940, le premier fut un scientifique auquel nous devons de nombreuses inventions encore utilisées de nos jours, comme le courant alternatif. Il est aussi le père de la voiture mue par l'électricité produite par la terre ou l'éther? Un jour de l'été 1931, un jeune ami de Nicola Tesla est invité à rouler dans un véhicule Pierce Arrow, à Buffalo. (...).

«Longtemps ce jour-là, Petar Savo conduisit cette voiture sans carburant, parcourant 80 km à travers Buffalo, puis dans la campagne. La Pierce Arrow avait un tachymètre calibré jusqu'à 192 km/h; elle fut poussée jusqu'à 145 km/h, toujours dans un égal silence. Comme ils parcouraient la campagne, le Dr Tesla gagna confiance en son invention et commença à s'en expliquer à son neveu: le système était



HOMMAGE Nikola Tesla a son monument à New York. Cette sculpture a été offerte par la Yougoslavie aux Etats-Unis en 1976. (SP)

indéfiniment de l'énergie à la voiture, mais bien plus que cela: il était susceptible de satisfaire, en quantité excédentaire, les besoins de toute une maison.» (Source: magazine «Nexus» No 16). Le second, Henry Moray, moins connu, est un inventeur de l'Utah. Son

diplômé EPFZ, qui m'a confirmé ces propos, et m'a assuré qu'une équipe de scientifiques suisses a réussi à reproduire ce capteur. Il ne fut jamais publié, car, il dérangeait certains milieux.

Est-ce le moment et sommes-nous prêts à financer 1) l'étude, 2) la recherche de l'impact d'une telle découverte et 3) la commercialisation de l'énergie libre? Gageons que cette énergie sera celle de la fin de ce siècle, à moins que nous courions sous la pression des cataclysmes dus à notre inconséquence.

BERNARD MURER
NEUCHÂTEL

Un sens historique?

Le Cube du Millénaire continue de faire parler de lui.

Esthétiquement, cette œuvre ne me plaît pas. Mais les goûts et les couleurs sont propres à chacun.

Cependant, au-delà de cela, il est, à mes yeux, grave

d'installer dans notre ville, en représentation du Millénaire de Neuchâtel, un symbole (et pourquoi celui-là?) fort: la représentation de la Kaaba de la Mecque, le symbole de l'islam. Dans quel but?

Provoquer, choquer et qu'est-ce que cette œuvre (si œuvre il y a) vient voir dans le Millénaire de Neuchâtel?

Notre monde est en état de crise. Je sais: l'art est important dans l'équilibre d'une culture. Mais fondamentalement, l'important c'est l'humain. Sa reconnaissance et la reconnaissance des priorités. Et l'on dépenserait, sur nos deniers, des milliers de francs pour... un cube noir, cube qui n'a rien à voir avec la fondation de la cité de Neuchâtel.

Il faut donner un sens à cet anniversaire et à son coût, un sens historique. Il ne s'agit pas d'une exposition d'art; nous parlons de mille ans de la fondation d'une cité.

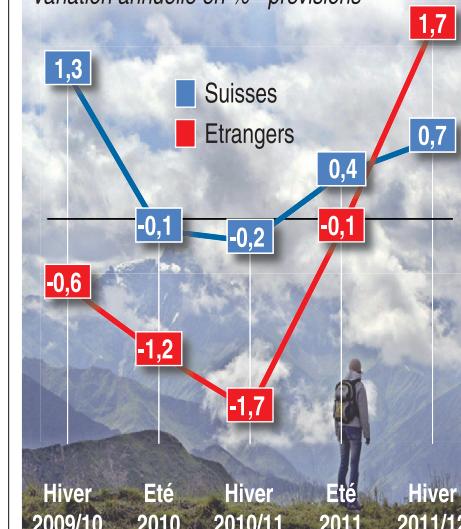
DOMINIQUE RÖTHLISBERGER
FRESENS

L'infographie du jour

Perspectives assombries

Nuitées dans l'hôtellerie suisse

Variation annuelle en % - prévisions



Prévisions pour l'été 2010

Suisse centrale	+3,0
Grandes villes*	+1,1
Grisons	-1,5
Valais	-1,9
Oberland bernois	-2,1
Tessin	-2,2
Suisse total	-0,7

*Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Zurich

ATS

Source: BAK, Seco



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

PENTECÔTE**Le Parc Chasseral convie la population**

Le Parc régional Chasseral présente ses richesses dimanche et lundi, dans le cadre de la Journée européenne des parcs. Théâtre de marionnettes, balades guidées (plantes ludiques, trésors ou oiseaux de la crête,) expo et concours sont proposés. Activités et bus sont gratuits. Programme complet sur www.parcchasseral.ch /réd

Conférence sur la biodiversité et l'économie à Neuchâtel

«La biodiversité: un nouvel indicateur économique» sera le thème de deux conférences de professeurs des Universités de Lausanne et Genève, ce soir, dès 19h, à l'hôtel Beau-Rivage, à Neuchâtel. /réd

POLITIQUE**Après Frédéric Hainard, au tour de Bernard Soguel d'être sur le gril**

En mai 2009, soit six jours avant de céder son fauteuil, Bernard Soguel accordait par un arrêté signé de lui seul un complément de salaire à un jeune Kosovar au lourd passé judiciaire. Cette décision était-elle illégale? Oui si l'on s'en réfère à l'article de loi mentionnée par l'ancien conseiller d'Etat dans un document que «L'Impartial» s'est procuré. La décision de Bernard Soguel a été annulée par Frédéric Hainard. Notre enquête.

PASCAL HOFER

A près l'affaire Hainard, après la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) qui se penchera sur les faits reprochés au conseiller d'Etat, le canton de Neuchâtel aura-t-il droit à une nouvelle affaire? Voire à d'autres affaires encore? Nous l'avons dit dans ces colonnes, l'institution d'une CEP n'était pas vue d'un bon œil par tout le monde. Motif: en cette période de difficile «cohabitation» entre la gauche (majoritaire au Grand Conseil) et la droite (majoritaire au Conseil d'Etat), une CEP risquait de déboucher sur un grand déballage.

Cette question trouve aujourd'hui un début de réponse. Des langues se délient, des documents se mettent à circuler. «L'Impartial» a mis la main sur l'un deux. Reproduit ci-contre, il montre que le socialiste Bernard Soguel – le prédécesseur de Frédéric Hainard à la tête du Département de l'économie – a pris une décision visiblement illégale.

Précision: cette décision a été

prise le 20 mai 2009, soit six jours avant que Bernard Soguel quitte le Conseil d'Etat. Elle a été annulée par Frédéric Hainard (au début de l'année semble-t-il), et le document en question s'est mis à circuler le mois dernier.

Illégale? Bernard Soguel a rendu un arrêté sur la base de l'article 58 du règlement cantonal des mesures d'intégration professionnelle. Problème: selon cet article, un tel arrêté doit être pris par l'ensemble du Conseil d'Etat, et non par un seul de ses membres.

Voilà pour l'aspect formel. Le fond fait encore plus jaser depuis quelques jours. Dans cet arrêté, Bernard Soguel décide d'accorder «un subside extraordinaire de 2500 francs par mois» à un jeune Kosovar – appelons-le Fatmir – qui avait été engagé par Cité Al'Fen. Cette société anonyme, fondée par la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN), gère plus de 200 logements, dont ceux de la Cité universitaire. Selon nos informations, Cité Al'Fen, ne parvenant

plus à payer la totalité du salaire de 3500 francs versés à Fatmir, s'est approché du Service cantonal de l'emploi – via l'ancien conseiller d'Etat socialiste Pierre Dubois – pour voir dans quelle mesure le service pourrait prendre à sa charge une partie du salaire.

Second problème: selon l'article 58, «le Conseil d'Etat peut accorder une aide, sous forme de subside extraordinaire, dans le but de limiter le chômage et si les circonstances économiques ou sociales l'exigent». Etais-ce le cas? Non, selon une personne proche de ce dossier, qui déclare: «Bernard Soguel s'est fait l'auteur de gestion déloyale des intérêts publics».

Les éventuelles suites du document que nous rendons public aujourd'hui diront si l'Etat de Neuchâtel était en droit de verser chaque mois 2500 francs au jeune Kosovar.

Aux questions spécifiquement juridiques s'ajoute un aspect que l'on qualifiera de moral. Car Fatmir n'est pas n'importe qui, si l'on peut dire. Au début des années 2000, c'était le chef (ou supposé tel) de la «Bosnie Family», une bande de jeunes qui sévissaient à Neuchâtel. En 2003, à la suite d'une bagarre géante en plein centre-ville, il a été condamné à deux ans et demi de prison, suivis de huit ans d'expulsion du territoire suisse. Selon nos informations, son casier judiciaire comprend notamment les infractions suivantes: lésions corporelles, bagarre, contrainte, séquestration et enlèvement, violence contre les autorités... Certains s'étonnent aussi que Fatmir,

après son séjour en prison, n'ait jamais été expulsé (notre journal, en 2006, avait publié un article à ce sujet). Ils s'étonnent d'autant plus que l'expulsion décidée pour des raisons pénales, non exécutée, aurait été suivie d'une expulsion administrative (absence des papiers nécessaires), qui elle non plus n'a pas été appliquée.

Revenons au contexte politique. Apprenant, via le Service de l'emploi, que l'Etat versait 2500 francs par mois à Fatmir, Frédéric Hainard a décidé d'annuler la décision prise par son prédécesseur, la jugeant illégale. Le conseiller d'Etat l'a fait savoir à Cité Al'Fen. Au mois d'avril, le sujet est arrivé sur la table du Conseil d'Etat. Les quinze députés qui composent la commission de gestion et des finances (CGF) ont également été informés. Que décidera le gouvernement? Et la CGF? Nous l'ignorons.

Ce qui est sûr, c'est que le climat politique sera plus tendu encore. Car certains font le parallèle suivant: c'est après que Frédéric Hainard a fait savoir au Conseil d'Etat et à la CGF que Bernard Soguel se serait comporté illégalement que «Le Matin» et d'autres médias ont publié plusieurs articles mettant en cause la manière dont Frédéric Hainard s'est personnellement impliqué sur certains dossiers. Voir qu'il se serait comporté illégalement en commettant des abus d'autorité et en ne respectant pas la séparation des pouvoirs.

La CEP dira ce qu'il en est. On lui souhaite bon courage... /PHO

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE

DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Vu l'art. 58 du règlement des mesures d'intégration professionnelle vu les difficultés d'insertion rencontrée par M. [redacted]

vu l'engagement de l'employeur pour la formation de M. [redacted] et le pronostic favorable en terme d'insertion qui en découle; sur la proposition du chef du Département de l'économie, arrête:

Article premier Est mis au bénéfice d'un subside extraordinaire, au titre de participation au frais de salaire durant sont apprentissage d'agent d'exploitation, M. [redacted] (no. AVS : [redacted]).

Art. 2 le montant du subside est fixé à 2'500.- par mois (12 fois par année), pour autant que le salaire brut versé par son employeur soit au moins égal à 3'500.- mensuel.

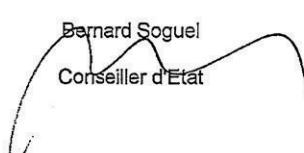
Art. 3 Ce subside sera versé à l'employeur de M. [redacted] sur une durée d'un an, dès le mois d'août 2009.

Art. 4 L'octroi du subside est renouvelable d'année en année, en fonction du bon déroulement de la formation, mais ne peut toutefois excéder 3 ans.

Art. 5 L'octroi du subside est subordonné à l'existence d'un contrat d'apprentissage validé par le service de la formation professionnelle et des lycées.

Art. 6 Le versement du subside à l'employeur se fait mensuellement et est conditionnée au respect des éléments fixé par le présent arrêté, en particulier concernant le montant du salaire et son versement régulier.

Neuchâtel, le 20 mai 2009



20 MAI 2009 Une copie de l'arrêté pris par Bernard Soguel. Ce dernier se réfère à un article qui prévoit que l'ensemble du Conseil d'Etat prenne position.

Bernard Soguel: «Cet arrêté n'est pas illégal»**Bernard Soguel, avez-vous pris une décision illégale?**

Non. On peut la considérer illégale si l'on fait une interprétation très stricte de la loi. Mais vous savez, il y a énormément de textes qui prévoient qu'une décision relève de l'ensemble du Conseil d'Etat et qui, en fait, sont appliqués par un seul de ses membres. Cela n'a rien d'extraordinaire. J'ai pris beaucoup d'autres décisions seules. Si l'ensemble du gouvernement devait se prononcer sur chaque subvention accordée, il ne s'en sortirait plus! J'étais d'autant plus légitimé à accorder cette subvention que le Conseil d'Etat avait reconnu l'association créée par Pierre Dubois pour venir en aide à des migrants en difficulté. Et que tout s'est fait dans la transparence et la légalité, pour cette association comme pour d'autres.

C'est-à-dire?

Au début des années 2000, nous avons été confrontés à de graves problèmes liés à des jeunes migrants, dont une grande bagarre à Neuchâtel dans laquelle était impliquée une bande nommée «Bosnie Family». Comment réagir? Nous avons répondu en lançant un projet en partenariat avec la Ville de Neuchâtel qui prévoyait qu'un certain nombre de ces jeunes soient conseillés et suivis par des mentors. Des initiatives privées ont également été prises, dont celle de Pierre Dubois. J'observe que ces actions ont été bénéfiques puisque, par la suite, nous n'avons plus été confrontés à des problèmes aussi graves.

La subvention que vous avez accordée en mai 2009 était donc justifiée...

Votre avis sur cette «affaire qui sort aujourd'hui»?

Absolument. C'est une question de responsabilité éthique, à laquelle s'ajoute la nécessité d'intégrer ces jeunes et de les rendre autonomes. Il faut bien comprendre ceci: ces jeunes sont arrivés en Suisse vers l'âge de quatre-cinq ans. Leurs familles ont fui la guerre. Si on les expulse, on peut être sûr qu'ils reviennent en Suisse quelques semaines plus tard, clandestinement, et en commettant de surcroît des infractions. Les conséquences sont les mêmes si nous ne les aidons pas à se former et à trouver un travail. Gouverner, c'est aussi apprécier les textes de loi pour trouver des solutions aux problèmes de société. Je dis cela tout en précisant que j'ai aussi prononcé un certain nombre d'expulsions.

Un testament en faveur du WWF. Une décision qui vous appartient.

C'est bizarre. Je n'en vois pas l'intérêt. Le canton a des problèmes bien plus importants à régler. /pho

PUBLICITÉ

Soutenez notre engagement en faveur de la nature. Téléphone 022 939 39 90 www.wwf.ch/heritages



BERNARD SOGUEL «Gouverner, c'est aussi apprécier les textes de loi pour trouver des solutions aux problèmes de société.» (KEYSTONE)

ROULEZ 4 ANS EN TOUTE TRANQUILLITÉ.



**CLIO
DÈS FR. 13 200.-**



1.9%

- ✓ Pas d'acompte obligatoire
- ✓ Frais d'entretien compris
- ✓ Garantie incluse
- ✓ Garantie mobilité incluse
- ✓ Assurance mensualités incluse

Voir détails sous www.renault.ch



La Chaux-de-Fonds: Schweingruber SA, 032 967 77 77 – **Les Genevez:** Garage J.F. Boillat, 032 484 93 31 – **Le Locle:** Garage Cuenot Sàrl, 032 931 12 30 – **Saignelégier:** Garage Erard SA, 032 951 11 41 – **Les Reussilles:** Garage Gerber Sàrl, 032 487 50 50

Offre réservée aux clients particuliers jusqu'au 30.06.2010. Modèle illustré (équipements supplémentaires incl.): Clio Dynamique TCe 100, 1149 cm³, 3 portes, consommation de carburant 5.8 l/100 km, émissions de CO₂ 137 g/km, catégorie de rendement énergétique A, Fr. 22 700.– moins prime Fr. 2 000.– = Fr. 20 700.– *Renault Relax Leasing: taux nominal 1.9% (TAEG 1.9%), contrat de 48 mois. Frais d'entretien/Garantie: 48 mois/100 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint). Exemple: Clio Expression 1.2 75 (3 portes), Fr. 17 200.–, 20% acompte, valeur de reprise Fr. 7 224.–, 10 000 km/an, 48 x Fr. 149.– (TVA incl.) après réduction prime à la casse Fr. 2 000.– Casco complète oblig., non comprise. Financement par RCI Finance SA (sous réserve d'acceptation). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. L'offre Renault Relax Leasing n'est pas cumulable avec les primes (sauf avec la prime à la casse). La prime à la casse de Fr. 2 000.– est valable pour toute reprise d'un véhicule de plus de 8 ans à l'achat d'un nouveau modèle Renault. L'achat ne peut être effectué que par la même personne que celle indiquée sur le permis de circulation de l'ancien véhicule.

MANIFESTATIONS

EVEREST

PHILIPPE MARTINEZ
guide de haute montagne et pasteur à Die en France, témoigne de son ascension de l'Everest - proj. du film **21.5: 20 h.** dans les locaux du Club 44, rue de la Serre 64 - Chx de Fonds

22.5: 20 h. et 23.5 à 9 h. 30: locaux de l'Eglise évang. de Réveil Nord 116

VERS LES PLUS HAUTS SOMMETS



032 724 12 06 • www.vivre-sans-fumer.ch

Liquidation totale

dernier jour de vente **19.6.2010**

Pour fin de bail et parce que le patron a 68 ans, nous fermons notre succursale à Neuchâtel. Nous liquidons en grande partie notre stock à des prix fortement réduits:

linge de lit

couettes

matelas

linges éponge

nappes

etc.

Venez découvrir ce grand choix, et profitez des bas prix.



CITY-CENTRE
rue de l'Ecluse 36
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 94 54

ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

POUVOIR JUDICIAIRE

Secrétaire général ou secrétaire générale du Pouvoir judiciaire à 80%-100%

Activités:

Assister la commission administrative des autorités judiciaires dans l'organisation générale du pouvoir judiciaire; diriger le personnel administratif du pouvoir judiciaire; élaborer le budget et les comptes, tenir la comptabilité générale du pouvoir judiciaire avec le concours des greffiers de juridictions; organiser la publication du recueil de jurisprudence; rédiger les réponses du pouvoir judiciaire lors des procédures de consultation cantonales et fédérales; participer aux travaux de la commission informatique; participer à l'organisation de la formation continue des magistrats et des collaborateurs scientifiques et administratifs; organiser les conférences judiciaires.

Profil souhaité:

Formation universitaire complète en droit suisse avec si possible un brevet d'avocat; esprit d'organisation; bonnes capacités rédactionnelles; bonnes connaissances en informatique et en comptabilité; bonne compréhension de l'allemand juridique; autonomie et sens de l'initiative; entretien.

Lieu de travail: Neuchâtel, Tribunal cantonal

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 2010 ou à convenir

Délai de postulation: 10 juin 2010

Audition des candidats: mercredi 30 juin et vendredi 2 juillet 2010

Renseignements: Monsieur Pierre Aubert, président du Tribunal du district, Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, tél. 032 889 61 80 (dès le mardi 25 mai)

NB : La présente procédure est également ouverte aux personnes qui se sont portées candidates à l'un ou l'autre des postes de magistrat de l'OJN, dont l'élection aura lieu le 29 juin 2010.

Les offres de service, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et de certificats, ainsi que d'un extrait récent du casier judiciaire, doivent être adressées à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines de l'Etat, Rue du Musée 1, Case postale 2316, 2001 Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOI

La Fondation La Pelouse à St-Imier cherche pour son école gardienne "le griffon"

un(e) éducateur(trice) diplômé(e) à 70%

dès août 2010. Expérience avec des enfants d'âge scolaire souhaitée.

Envoyer dossier complet à:

Fondation la pelouse

Mme F. Richard,
Rue des Jonchères 66,
2610 St-Imier

Vous cherchez du personnel de bureau?
Ici, vous avez 4 000 candidats.

Source: MACH Basic 2008-2

Tel est le nombre de lectrices et de lecteurs au profil souhaité qui lireont votre annonce.
Les médias - notre métier.

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
T 032 910 20 50, F 032 910 20 59
lachaux-de-fonds@publicitas.ch

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

Avis aux annonceurs

En raison de la Pentecôte

L'Impartial ne paraîtra pas lundi 24 mai 2010.

Pendant cette période, les délais de remise des annonces sont les suivants:

Editions

Samedi 22 mai
Mardi 25 mai
Mercredi 26 mai

Délais

jeudi 20 mai à 12h
jeudi 20 mai à 12h
vendredi 21 mai à 12h

Les annonces prescrites pour les éditions supprimées seront déplacées d'un jour.

Nos bureaux de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel seront fermés du vendredi 21 mai à 17h au mardi 25 mai 2010 à 8h.

Durant cette période, les avis de naissances, mortuaires et tardifs sont à communiquer jusqu'à 19h à la rédaction par téléphone au 032 723 53 00 ou par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à l'adresse: carnet@limpartial.ch

www.publicitas.ch

publicitas

Une société de **PUBLI**Groupe

AVIS DIVERS

Le Garden Centre à Gampelen



Festival des plantes OUVERT
Lundi de Pentecôte, 24 mai 2010 de 10h à 16h

Au plaisir de votre visite.

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 09.00h-18.30h (non-stop)

Sa: 08.00h-17.00h (non-stop)

espace
LE CLUB DES LECTEURS

RABAIS: FR. 5.-

SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE DE MEMBRE CLUB ESPACE

NOS PARTENAIRES VOUS FONT BÉNÉFICIER DE CET AVANTAGE LORS DES MANIFESTATIONS CI-DESSOUS (UNE SEULE RÉDUCTION PAR CARTE, VALABLE SUR LE TARIF PLEIN)

Classique

Rencontre au sommet d'un claveciniste et d'un pianiste de jazz

Lieu: Collégiale, Neuchâtel



Mémo: Rudolf Lutz, clavecin et Hans Feigenwinter, piano.

Date: 24.05.2010 à 17h00
Prix: Fr. 30.- et Fr. 20.-
Tarif réduit: Fr. 25.- et Fr. 15.-
Location: 032 725 42 43

Musique du monde

Urban Sound Production & Reggae.ch

Lieu: La Case à Chocs, Neuchâtel
Mémo: Le 22 mai 2010, une



grande soirée reggae avec deux groupes: Jahwell qui a collaboré avec Regard du nord. Le 2 ème groupe du

nom de Ska nerfs qui ont fait les festivals: Paléo, Montreux jazz, etc... Ainsi que Jah roots hi-fi et une Surprise guest!!!

Date: 22.05.2010-23.05.2010
Portes à 21h00-04h00
Prix: Fr. 25.-
Tarif réduit: Fr. 20.- en prélocation
Location: 032 721 20 56

A Cumpagnia et le Cœur des étudiants de la HEP-BEJUNE

Lieu: Temple, St-Aubin
Mémo: Le groupe A Cumpagnia , voix polyphoniques de chanteurs corses, présente des chants sacrés mais aussi profanes. Il est invité par le Cœur des étudiants de la HEP-BEJUNE, et se produira seul et accompagné du Cœur.
Date: 27.05.2010 à 20h30



A Cumpagnia et le Cœur des étudiants de la HEP-BEJUNE

Lieu: Temple Farel, La Chaux-de-Fonds
Mémo: Le groupe A Cumpagnia , voix polyphoniques de chanteurs corses, présente des chants sacrés mais aussi profanes. Il est invité par le Cœur des étudiants de la HEP-BEJUNE, et se produira seul et accompagné du Cœur.
Date: 28.05.2010 à 20h30

Pour tout renseignement sur le Club espace: tél. 032 910 20 31 (le matin) - espace@express.ch ou espace@limpartial.ch

LE CLUB DES LECTEURS DE **L'EXPRESS L'Impartial**





RELIGION

Grand rassemblement de catholiques à Neuchâtel

Le troisième forum du diocèse de Neuchâtel, Genève, Vaud et Fribourg aura lieu le 29 mai prochain, à Neuchâtel. Une rencontre organisée par Mgr Genoud et son conseil pastoral. Il aura pour thème la diaconie, autrement dit l'aide et l'écoute apportées à ceux qui sont dans la misère. Que fait l'Eglise aujourd'hui face à la pauvreté? Une pauvreté qui n'est plus seulement matérielle, mais aussi sociale et spirituelle. Inscription sur le site: www.forum-diocesain.ch/sde

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les travaux de rénovation des deux prisons sont lancés

Les prisons de Bellevue, à Gorgier, et de la Promenade, à La Chaux-de-Fonds, vont être transformées pour augmenter leur capacité d'accueil et améliorer la sécurité. Le Service pénitentiaire déménagera de Neuchâtel dans la ville du Haut en 2011. Les travaux dureront jusqu'à fin 2013.

BASILE WEBER

Le canton ayant renoncé à construire une nouvelle prison, celles de Gorgier et de La Chaux-de-Fonds vont subir d'importantes rénovations et transformations: Bellevue va passer de 54 à 81 places et la Promenade de 86 à 100 d'ici 2013. Le canton pourra ainsi accueillir 181 détenus, contre 140 aujourd'hui. Les transformations coûteront 25 millions, 20 à charge de l'Etat et 4,5 millions financés par la Confédération. Le crédit avait été accepté en 2007 par le Grand Conseil.

Les travaux viennent de commencer à La Chaux-de-Fonds. «La grande question est de savoir si ce sera suffisant», lance Benjamin Brägger, chef du Service pénitentiaire neuchâtelois. «Le but est d'adapter les conditions de détention aux standards du Conseil de l'Europe. Que le parc pénitentiaire soit prêt pour les 25 prochaines années. Ces travaux permettront d'augmenter la capacité d'accueil et la sécurité, ainsi que d'améliorer la resocialisation des détenus.»

Des ateliers, une zone communautaire et une seconde



ANCIENNE GENDARMERIE Le bâtiment est accolé à la prison de la Promenade, à La Chaux-de-Fonds. Dès 2011, il accueillera notamment la direction de la prison et le Service pénitentiaire neuchâtelois. (DAVID MARCHON)

cour de promenade seront notamment bâties à La Chaux-de-Fonds. Le mur d'enceinte passera de 3,5 mètres à 5,5 mètres. Il intégrera de la couleur dans le béton avec «une forêt de bambous» imaginée par des étudiants de l'Ecole d'art.

A Gorgier, avec la résiliation en 2006 de la convention avec la commune, la piscine et deux salles ont été libérées. Deux étages sont ainsi disponibles. «Une annexe sera créée dans le périmètre du mur d'enceinte. On ne verra aucun changement de l'extérieur», commente Benjamin Brägger.

Les procédures d'adjudication et les appels d'offres publics ont pris plus de temps

que prévu. «C'est lourd à gérer», juge le chef du Service pénitentiaire. A Gorgier, il a fallu changer le règlement de la zone. Aucune opposition aux travaux n'a été déposée.

«Il est très difficile d'effectuer les travaux en garantissant la sécurité. A La Chaux-de-Fonds, la capacité est réduite à 50 places le temps des travaux. On ne peut pas mélanger ouvriers et détenus.» Ainsi, le canton est contraint d'envoyer des détenus purger leur peine dans le Jura ou à Fribourg.

Le Service pénitentiaire se trouve à l'étroit à la rue Jeanne de Hochberg 3, au pied de la tour des Prisons, à Neu-

châtel. La trentaine de collaborateurs déménagera début 2011 dans l'ancien bâtiment de la gendarmerie relié par une passerelle à la prison de la Promenade, à La Chaux-de-Fonds. Celui-ci sera rénové et accueillera aussi la direction de

la prison, l'Office d'application des peines et le Service de probation, ainsi que des vestiaires pour les gardiens dans le sous-sol. «Il n'y aura plus que deux sites au lieu de trois. Ce sera plus facile à piloter», se réjouit Benjamin Brägger. /BWE

«Il est très difficile d'effectuer les travaux en garantissant la sécurité. On ne peut pas mélanger ouvriers et détenus»

Benjamin Brägger

Un service réorganisé

Le Service pénitentiaire neuchâtelois a été complètement réorganisé ces dernières années. «Nous avons refait les bases légales et clarifié les compétences pour l'application des peines», explique Benjamin Brägger, chef du Service. «Nos nouvelles bases légales sont très avancées en comparaison intercantonale.» Les soins prodigues aux détenus ont aussi été revus avec le médecin cantonal Claude-François Robert. «Un arrêté règle les soins médicaux pénitentiaires.» /bwe

SOINS PALLIATIFS

Caritas Neuchâtel accompagne les personnes en fin de vie

Caritas a présenté hier, dans ses locaux de Neuchâtel, sa nouvelle prestation d'accompagnement pour les personnes en fin de vie dans le canton. Caritas reprend les activités du Groupe de bénévoles en soins palliatifs. La réflexion allant dans ce sens a commencé en 2007 déjà.

Le pneumologue retraité Jacques Wacker, médecin-conseil, a donné sa définition des soins palliatifs: «Nous sommes tous en fin de vie depuis notre naissance! Dans l'esprit des gens c'est surtout le cancer, mais il y a bien d'autres pathologies. Il s'agit de soins actifs contre les douleurs, les peurs, mais aussi d'une aide psychologique. L'accompagnement de fin de vie peut durer quelques jours, mois,



LA CHRYSALIDE L'institution spécialisée en soins palliatifs de La Chaux-de-Fonds ne dispose que de quatorze lits. (ARCHIVES DAVID MARCHON)

Accompagnement de personnes gravement malades ou en fin de vie, soutien à la famille, écoute bienveillante sont proposés par une quarantaine de bénévoles répartis dans quatre groupes (Montagnes, Littoral, Val-de-Ruz et Val-de-Travers).

En 2011, une nouvelle volée de bénévoles sera formée. Les personnes intéressées sont les bienvenues. Tous les bénévoles suivent une formation continue.

Depuis le mois de février, Laurence Chappuis travaille pour Caritas et coordonne l'accompagnement de fin de vie dans le canton. «Nous définissons le cadre d'intervention du bénévole selon les besoins du patient, de la famille et du personnel soignant.» La responsable estime qu'il est primordial «d'assurer une présence paisible en proposant un massage, un moment de musique ou une balade. Le bénévole doit descendre de son piédestal et laisser le patient mener le dialogue.»

«C'est à chaque fois un enseignement pour moi», dit la bénévole Maria Sieber. «L'épuisement de la famille ou du personnel soignant définit la demande d'accompagnement par les bénévoles. La famille est très importante. Le bénévole est aussi là pour elle. Mais elle doit accepter de demander de l'aide...» Laurence Chappuis estime qu'il faut aussi de la joie et du partage et pas que de la souffrance. Et la bénévole Isabella Rustico de conclure: «Il faut apprivoiser le mot mort. Ce sont des moments très forts, authentiques. Ça fait leur richesse!»

BASILE WEBER

Pour solliciter un accompagnement, appeler Caritas au 032 886 80 70

FORMATION

Lancement d'un plan d'actions

Refrain connu: dans le canton de Neuchâtel, il y a trop de jeunes qui, à la fin de leur scolarité obligatoire, choisissent de poursuivre une formation générale (lycées, écoles de culture générale), plutôt qu'une formation professionnelle. Et parmi ceux qui optent pour l'apprentissage d'un métier, il y en a trop qui sont formés dans une école professionnelle à plein temps, plutôt que dans une entreprise (avec des cours dans une école).

Comment promouvoir ce que l'on appelle la formation duale? Comment créer des places d'apprentissages supplémentaires? Le canton innove cette année en mettant en consultation un plan d'actions: les employeurs et les milieux concernés sont invités à donner leur avis au sujet d'une trentaine de mesures possibles.

«Le Conseil d'Etat quitte enfin les tribunes pour descendre sur le terrain. Cette fois, nous «jouons ensemble», s'est félicité hier Jean-Claude Baudoin, président de l'Union neuchâteloise des arts et métiers, lors d'une conférence de presse. Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef de l'Education, et Pierre Hiltold, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, étaient également de la partie.

«D'une manière beaucoup plus générale, l'objectif est d'arriver à se faire côtoyer deux milieux qui ne se connaissent pas, celui de l'école et celui des entreprises», a déclaré le conseiller d'Etat. Ainsi, parmi les mesures envisagées: «Adapter la formation des enseignants du secondaire I de manière à augmenter leur connaissance des entreprises et des possibilités de formation professionnelle.» De leur côté, les associations professionnelles pourraient «consacrer une demi-journée, en 8e année d'école obligatoire, pour expliquer aux élèves les possibilités de carrière et donner des exemples de réussite». /pho

25%

Compte de prévoyance 3a

Compte de libre passage

C'est le taux qui fait la musique

Contactez-nous:
021 613 06 70
www.banquewir.ch

Banque **WIR**

AVIS DIVERS

Nicole Niquille et Vincent Scheidegger vous présentent...

«Exploits en Himalaya»

Conférence inédite et diaporama
Animation : Thierry Luterbacher

Jeudi 27 mai 2010 à 19h30

Salle de spectacles à Saint-Imier
Entrée libre / Apéritif offert



Avec le soutien de :
jb Hôpital du Jura bernois SA



MANIFESTATIONS

L'EXPRESS **L'Impartial** Editions Gilles Attinger SA

vous proposent



Action spéciale jusqu'au 31 mai 2010:
Votre nom inscrit dans le livre + frais d'envoi gratuit + prix préférentiel de Fr. 75.- (au lieu de Fr. 92.-)

L'Impartial arc PRESSE

Editeur:
Jacques Matthey

Rédacteur en chef (resp.):
Nicolas Willemin

RÉCEPTION

14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 17 h 00.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@limpartial.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois 6 mois 12 mois
Fr. 97.- Fr. 185.- Fr. 349.-
Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ

Régie des annonces:
Publicitas SA - 14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59

Ouverture: du lundi au jeudi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 - 17 h 30, vendredi jusqu'à 17 h.

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:
Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 19 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16h30 à 19 h), ils doivent être communiqués par téléphone au 032 723 53 97, par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à l'adresse carnet@limpartial.ch.

SPÉCIALITÉS PORTUGAISES du 22 au 29 mai



CERVEJA SUPER BOCK

Fr. 0.85 la bière (0.59€) Pack de 6 x 25 cl

CERVEJA SAGRES BLONDE

Fr. 0.80 la bière (0.55€) Pack de 6 x 33 cl

SARDINHAS PORTUGUESAS

Fr. 1.- (0.69€) Boîte de 120g

AZEITE (huile d'olive) LEIRIVAL

Fr. 20.75 (14€32) Bouteille de 3 l

Fermé lundi de Pentecôte

Prix TTC en FS sur une base de change à 0,690€ à titre indicatif

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

LU-MA-ME 8.45-12.15 - 14.00-19.15 / JE 8.45-19.45 / VE 8.45-19.30 / SA 8.30-19.15



AVIS DIVERS

MANIFESTATIONS



MANIFESTATIONS

L'EXPRESS **L'Impartial** Editions Gilles Attinger SA

vous proposent



Action spéciale jusqu'au 31 mai 2010:
Votre nom inscrit dans le livre + frais d'envoi gratuit + prix préférentiel de Fr. 75.- (au lieu de Fr. 92.-)

L'EXPRESS

L'Impartial

offrent 30 livres à leurs abonnés

Les 30 premiers abonnés

à L'Express ou à L'Impartial qui commandent leur livre «Neuchâtel 1011-2011» jusqu'au 31 mai 2010 le recevront gratuitement!

Livre disponible dès mi-novembre 2010

OUI, je désire recevoir _____ exemplaires du livre «Neuchâtel 1011-2011, mille ans, mille questions, mille réponses». Je réserve mon livre jusqu'au 31 mai 2010 et je profite ainsi de l'offre au prix unitaire de Fr. 75.- (au lieu de Fr. 92.-). La TVA est incluse et les frais d'envoi sont offerts. Je recevrai mon livre dès sa publication en librairie (mi-novembre 2010). Si je réponds avant le 31 mai, mon nom figurera à la fin de ce livre.

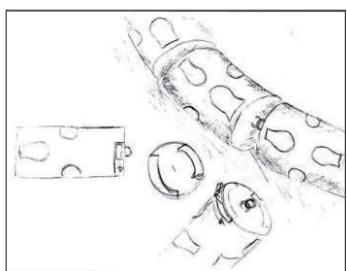
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
NPA/Localité: _____
Téléphone: _____ No d'abonné: _____
Date et signature: _____

Précommande à découper et à renvoyer jusqu'au 31 mai 2010 à:

Société Neuchâteloise de Presse; Livre Neuchâtel; Rue de la Pierre-à-Mazel 39; 2001 Neuchâtel

Livre disponible dès mi-novembre 2010

Photo: © Michel Villars



Dessiné par une étudiante en bijouterie, ce collier cache un spray au poivre

Il n'existe pour l'heure qu'à l'état de croquis, mais ses «inventeurs», une équipe emmenée par Jessica Perrot et Alexandre Porret, cherchent un sous-traitant qui pourrait réaliser le prototype. En aluminium, baptisé «Mysavilo», ce collier serait vendu uniquement aux adultes. /frk

CIFOM-ESTER

Genilem sème l'esprit d'entreprise en classe

Un distributeur de produits de lessive pour économiser l'emballage, un collier d'autodéfense cachant un spray au poivre: les étudiants de l'Ester, Ecole du secteur tertiaire du Cifom, à La Chaux-de-Fonds, ont des projets d'entreprise pleins la tête. Quatre ont été retenus par l'association Genilem, qui coache les sociétés en démarrage. Ils pourraient même se concrétiser.

FRANÇOISE KUENZI

Des graines d'entrepreneurs poussent à l'Ester, Ecole du secteur tertiaire du Cifom, à La Chaux-de-Fonds: des étudiants en maturité professionnelle commerciale ont planché durant l'année, dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, sur des projets concrets d'entreprises. Au total, 36 idées ont été soumises à l'équipe neuchâteloise de Genilem, association romande de soutien aux sociétés en démarrage. Les quatre meilleurs projets ont été présentés hier.

«Vous avez été plongés dans la vraie vie économique», a relevé Daniel Vogel, président de Genilem Neuchâtel. «Dans un curriculum vitae, c'est intéressant: peu de jeunes peuvent, à la fin de leurs études, faire la preuve d'une telle expérience.» Et d'ajouter que les projets sélectionnés pourraient tout à fait se concrétiser.

En effet: avec son distributeur de lessives ou de détergents, l'équipe emmenée par Lucien



DISTRIBUTEUR DE LESSIVE Une machine de ce type pourrait être installée prochainement en test à La Chaux-de-Fonds. (SP)

Guillermine et Clémentine Du-nand a déjà pris de nombreux contacts pour mener à bien sa petite entreprise, baptisée All Refill Solution. «Notre projet vise à proposer un nouveau mode de consommation, par l'intermédiaire de distributeurs», explique Lucien Guillermine. «Le client achètera, en supermarché ou en pharmacie, une bouteille spécifique qu'il pourra remplir à chaque fois, au lieu de la jeter comme c'est habituellement le cas.»

Une première machine devrait bientôt être installée en test

à La Chaux-de-Fonds. Ironie du projet, les étudiants avaient dans un premier temps prévu de la faire construire également dans le cadre d'un projet scolaire, avant de s'apercevoir qu'il en existait, déjà installées, en Italie. D'où des contacts pris avec ce fabricant. Tout comme avec un partenaire bancaire, qui semble également favorable.

Parmi les autres projets retenus figure un collier d'autodéfense muni d'un spray au poivre (Mysavilo, lire ci-dessus), une plate-forme d'échange via internet destinée à mettre en contact

«Savoir que plusieurs élèves ont envie de concrétiser leur projet, c'est stimulant pour nous aussi!»

Catherine Zbinden-Tissières

des baby-sitters et des parents (Nounou Parfaite) ou encore un site internet dédié à la vie à La Chaux-de-Fonds (Sig-ma.ch), qui devrait lui aussi bientôt voir le jour.

Autant de travaux enrichissants aussi bien pour les étudiants que pour leurs professeurs: «Savoir que plusieurs élèves ont envie de les concréteriser, c'est stimulant pour nous aussi», relève Catherine Zbinden-Tissières, leur enseignante. Qui promet déjà que l'expérience sera reconduite pour la prochaine volée d'élèves. /FRK

ANCIENNE POSTE AU LOCLE

Un logo neuf et des baux qu'on résilie

Au moment où des ouvriers commencent à s'affairer autour de l'Ancienne Poste, sa fondation a présenté hier son nouveau logo, réalisé par une élève de l'Ecole d'arts appliqués du Cifom, Céline Gogniat, de Lajoux (JU). Son travail a été sélectionné parmi ceux de 14 élèves de l'Ecole d'arts, mandatés pour plancher sur l'image visuelle de l'Ancienne Poste. Coût de l'opération: 1000 francs. A noter que ces travaux resteront visibles au Musée des beaux-arts du Locle jusqu'à lundi.

Pour rappel, un crédit de 3,2 millions a été approuvé en juin dernier par le Conseil général du Locle pour l'assainissement extérieur du bâtiment et ses sous-sols. La Ville du Locle restera propriétaire du bâtiment

jusqu'à la fin des travaux d'assainissement, puis le cédera, pour un franc symbolique, à la fondation créée le 6 novembre dernier et chargée de réhabiliter et rénover l'intérieur. Des travaux estimés entre trois et cinq millions.

Ce qu'on y trouvera? Un «pôle régional de la culture et un espace pour promouvoir les activités culturelles de la Ville du Locle», a expliqué le président de la fondation Francis Matthey. Concrètement, cela reste pour le moins flou. On sait tout de même que les baux des locataires – pour beaucoup de locaux de musique – seront résiliés cette année. Le nombre de locaux de musique – denrée rare sur le Haut – sera-t-il revu à la hausse ou à la baisse? On ne sait pas. Les locataires expulsés



LOGO Céline Gogniat, de Lajoux, pose ici devant son logo.

(RICHARD LEUENBERGER)

(une vingtaine mais personne n'a pu avancer un chiffre exact hier) seront-ils prioritaires une fois le bâtiment rénové? Pas sûr. Francis Matthey a d'ores et déjà

prévenu que «les loyers seront adaptés aux travaux réalisés». De quoi donner des inquiétudes à certains... «Nous veillerons à ce que l'Ancienne Poste reste un lieu d'accueil pour la culture alternative, qu'elle garde son côté populaire, authentique et quelque peu sauvage», a promis le conseiller communal Cédric Dupraz, également membre de la fondation. Les locaux pourraient occuper les étages supérieurs du bâtiment. La Musique scolaire s'installerait au 1er étage. Quant au rez-de-chaussée, il pourrait abriter un établissement public et/ou une salle polyvalente pour les associations. Et une place publique sur la rue pourrait lier l'Ancienne Poste au Musée des beaux-arts... Là encore, le conditionnel est de mise. /syb

LA CHAUX-DE-FONDS

Accouchement d'urgence à l'hôpital

L'histoire a transité par Facebook. Un internaute en raconte «une bonne» à un autre. Ce dernier week-end, une femme aurait accouché aux urgences de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, dont la maternité est fermée depuis le 22 mars. La femme pensait souffrir d'appendicite – dit celui qui raconte l'histoire – et elle a finalement donné naissance à un très joli bébé. «La chirurgienne de service a joué les gynécologues de fortune. La sage-femme, en provenance de Pourtalès, a tardé 1h45 à monter» dit encore le message.

Le Dr Munday n'en dira pas plus sur le cas, par souci de protection de la sphère privée de la mère et de l'enfant. Il admet que la sage-femme est arrivé tardivement, 50 minutes après l'alerte, ce qui est «trop long», dit-il. Pour le reste, il salue le travail des urgentistes, qui viennent d'être formés à la maternité de Pourtalès dans le cadre de la procédure qui a suivi la fermeture de celle de La Chaux-de-Fonds, justement pour faire face à de tels cas.

Tout est bien qui finit bien? «La coordination n'est pas aussi huilée que prévu», reconnaît encore le directeur médical qui relève qu'en l'occurrence tout a bien marché. Quant à la maternité et la pédiatrie regroupées pour l'instant à Neuchâtel, il estime qu'elle fonctionne bien. «Je suis très très content», dit-il.

Effectivement, une femme est venue en consultation pour des douleurs abdominales à 1h du matin dans la nuit de mardi à mercredi de la semaine dernière», a vérifié André Mun-

LA CHAUX-DE-FONDS

Première «Fête des voisins» mardi

Pourquoi ne pas apprendre à mieux connaître ses voisins en faisant la fête avec eux? L'idée d'en faire un événement à date fixe est née à Paris en 1999. Comme la fête de la musique, elle fait tache. Pour la première fois, La Chaux-de-Fonds s'y associe, en compagnie de 28 autres communes suisses et invite ses habitants à prendre part à la «Fête des voisins», mardi prochain.

Le but est de se rencontrer en toute simplicité et en toute sympathie lors d'un repas ou autour d'un verre, au bas de son immeuble, dans le jardin ou la cour intérieure. A La Chaux-de-Fonds, quelques affiches ont déjà suscité l'intérêt de cinq particuliers qui se lancent dans l'aventure. La Ville fermera quelques rues pour l'occasion et y dressera tentes et tables pour faciliter les rencontres. Ce sera le cas à midi à la rue des Terreaux (où le Repas de l'écolier fera des grillades), puis en fin de journée aux Aléracs, rue de la Paix 19-23, rue de Plaisance, etc.



APÉRO C'est pas les Vendanges, mais on peut aussi trinquer entre voisins... (ARCHIVES DAVID MARCHON)

Il reste au coordinateur de la fête, Dino Belometti, l'animateur responsable du Service de la jeunesse, quelques tables et peut-être une tente (surtout pour midi) pour ceux qui veulent se lancer. Il a aussi des cartes d'invitation, affichettes et des ballons. «Qu'on n'hésite pas à me contacter», dit-il. Il sera disponible une partie du week-end. /ron

Tél 079 504 77 27 ou email à fetedesvoisins@ne.ch. Infos sur le site <http://www.demarche-participative.ch/la-fete-des-voisins>

En bref

LE LOCLE

Darknation convie les Vikings demain!

Trois groupes se partageront l'affiche pour cette soirée viking /pagan aux sonorités death-metal /folk /celtique demain, dans la salle du Rock-Ness au Locle (bar le Locle-Ness, rue Henri-Grandjean 1). Se succéderont sur scène: Caladmor (ZH), Vaalnor (VS) et Depth melody (Le Locle). Ouverture des portes à 20h, concerts à 21h. A noter qu'un pass trois jours pour le Greenfield festival sera tiré au sort. www.darknation.ch/comm-syb



Les bandes cyclables fonctionnent comme modérateur de trafic

L'idée selon laquelle il n'est pas judicieux de mettre des bandes cyclables sur un axe à grande circulation n'est pas forcément correcte. Ces éléments rétrécissent visuellement la chaussée et incitent les chauffeurs à la prudence, estime Blaise Fivaz, chef du Service du domaine public. /lby

LA CHAUX-DE-FONDS

Des bandes cyclables sur la rue Numa-Droz, est-ce bien raisonnable?

Cette semaine, la commune de La Chaux-de-Fonds a procédé au marquage de bandes cyclables sur la rue Numa-Droz. La décision ne fait pas l'unanimité du côté des principaux bénéficiaires. Certains critiquent le choix de cette rue très passante pour y faire circuler les vélos.

LÉO BYSAETH

Si l'intention de créer des bandes cyclables sur cette rue paraît louable au premier abord, il me semble que cette initiative ne résiste pas à l'analyse. Militant de Pro Vélo et engagé dans d'autres associations désireuses de favoriser la mobilité douce, le Chaux-de-Fonnier Marc Fatton précise ses critiques dans un courrier adressé à la rédaction. Selon lui, la rue Numa-Droz souffre de nombreux inconvénients qui rendent la pratique du cyclisme inconfortable, voire dangereuse.

«Cette rue», écrit Marc Fatton, «est la plus passante (plus de 11 000 véhicules par jour) de la ville après le Pod; elle sera d'itinéraire de transit au poids lourd se déplaçant d'est en ouest; rue collectrice, elle ne sera jamais mise à 30 km/h; elle a les pires statistiques concernant les accidents avec les enfants; enfin, elle est aussi un des axes les plus fréquentés par les transports publics.» Dans ces conditions, interroge-t-il, «sauriez-vous vraiment recommander à vos enfants d'utiliser cette rue sur ces bandes cyclables?»

Le militant estime que les autorités lancent «de la poudre aux yeux» à ceux qui réclament

depuis des années une véritable politique de mobilité douce et pour la sécurité des enfants. Car, estime-t-il, «les cyclistes adultes n'ont pas besoin de bandes cyclables, au contraire des usagers les plus vulnérables.»

Tout en précisant que la mesure est parfaitement légale, le moniteur d'auto-école Gilles Graf n'est pas tendre: «Tracer des bandes cyclables sur Numa-Droz, c'est absurde. C'est comme si on les mettait dans le tunnel sous La Vue-des-Alpes!» Au-delà de la boutade, il souligne que «des camions vont croiser d'autres camions ou des bus et vont devoir emprunter la bande cyclable.» Il n'y voit pourtant pas de réel inconvénient: «On peut mettre des bandes cyclables partout: à La Chaux-de-Fonds, des cyclistes, il y en a très peu!»

Marc Fatton lance une autre critique: «Cette mesure», estime-t-il, «ne nécessite aucun courage politique, car cela ne demande aucune suppression de place de parc et presque aucun crédit d'aménagement.» Ainsi, note-t-il, «devant le centre scolaire des Forges, lieu stratégique s'il en est, la bande cyclable côté sud de l'avenue des Forges est inexistant.» Ceci, estime-t-il, «pour préserver quelques places de stationnement.» Une interprétation réfutée par les autorités (lire l'encadré).

Au-delà de cette récente décision, Marc Fatton regrette que les milieux concernés soient, «une fois de plus, mis devant le fait accompli.» A Neuchâtel, Pro Vélo et l'ATE sont régulièrement consultés, ce qui permet de faire des propositions qui, souvent sont agréées. /LBY



NUMA-DROZ Déjà dessinées sur une bonne partie du parcours, deux bandes cyclables seront bientôt tracées tout le long du deuxième axe le plus fréquenté de la ville.

(RICHARD LEUENBERGER)

«Tracer des bandes cyclables sur Numa-Droz, c'est absurde. C'est comme si on les mettait dans le tunnel sous La Vue-des-Alpes!»

Gilles Graf

Les autorités ne comptent pas s'arrêter là

«Nous n'avons pas tracé ces lignes au hasard!» Pierre-André Monnard, le conseiller communal en charge de la Sécurité publique, comprend mal les critiques émises par un représentant des milieux cyclistes. «Cette décision est, je le précise, une décision du Conseil communal dans son ensemble.»

Elle s'inscrit dans la volonté affirmée d'offrir à terme aux cyclistes une traversée complète de la ville, d'est en ouest et vice-versa, en veillant à suivre le parcours le plus plat possible, explique Blaise Fivaz, chef du Service du domaine public. Il explique aussi pourquoi la bande cyclable s'arrête, à l'est, au carrefour Forges-Abraham-Louis-

Breguet. «Nous envisageons de faire passer les cyclistes par Abraham-Louis-Breguet, puis Charles-Naine, en les faisant rejoindre la route du Crêt-du-Locle au giratoire du Grillon.» Mais cette étape ne peut pas encore être finalisée. «Nous devons encore examiner si c'est compatible avec le parage en épi sur Charles-Naine, derrière le collège des Forges. D'autre part, la portion de Charles-Naine vers les centres commerciaux est en pleins travaux, avec le nouveau centre commercial Migros.»

Pour répondre à l'accusation de «facilité», Pierre-André Monnard précise encore une chose: «Le fait de tracer des bandes cyclables sur Numa-Droz ne veut

pas dire que nous ne ferons plus rien d'autre. L'idée de la rue du Progrès comme axe de mobilité douce est en particulier toujours d'actualité.» La difficulté actuelle réside en l'absence de politique globale de stationnement. Le rapport présenté par le directeur de la Sécurité l'an dernier a été renvoyé en commission. Depuis, les commissaires placent. «Le rapport de la commission ad hoc est en voie de finalisation», rassure Pierre-André Monnard. Tout en s'avouant dans l'impossibilité de dire, actuellement, quand le Conseil communal sera en mesure de présenter un nouveau rapport au Conseil général. /lby

LE LOCLE

Tremplins régionaux du Rock Altitude

Qui se produira sur la scène du Rock Altitude Festival en août prochain, aux côtés de Gojira ou K'S Choice? En perspective de la 5e édition du festival qui aura lieu au Communal du Locle, le comité Rock Altitude invite les formations régionales à tenter leur chance en participant aux tremplins organisés au Locle les 25 et 26 juin prochain. «Le vendredi 25 sera une soirée dédiée au Metal, et le samedi 26 au rock», précise Fabien Zennaro, président du comité. Les sélections auront lieu au bar-concerts le Rock-Ness, rue Henri-Grandjean 1, le ven-



ROCK ALTITUDE Les groupes du cru sont invités à se produire sur la scène du festival. Ici, les Wings of love en 2006. (ARCHI-LEUENBERGER)

Tout groupe s'inscrivant au tremplin doit pouvoir assurer un concert de minimum 30 minutes, et s'engage à être disponible lors du tremplin et du festival également. Le jury sera composé de deux membres de l'association Rock Altitude (RA) ainsi que deux membres du Rock-Ness pour la soirée du vendredi, et deux membres du Lux pour la soirée du samedi. Les groupes présélectionnés pour jouer lors des soirées tremplin seront annoncés le lundi 7 juin sur le site internet du festival. /comm-syb

Inscriptions www.rockaltitude.ch

LA CHAUX-DU-MILIEU

Fête villageoise de la Pentecôte

Comme chaque année, le week-end de la Pentecôte sera synonyme de fête à La Chaux-du-Milieu.

Dès 9h, demain, un grand marché réunira 30 exposants et des animations seront proposées aux enfants par le magicien Zebrano. Repas ensuite sous la cantine et après-midi musical avec l'ensemble PKB des Ponts-de-Martel.

Rebelotte dimanche, qui débutera avec le culte sous la cantine, à 10h30, suivi du concert apéritif animé par le

groupe la Fanfare de la Ferrière à 11h30. On pourra ensuite déguster un rôti de porc à la broche avant de danser tout l'après-midi au son de l'orchestre Antoine Flück et son répertoire populaire, dès 14h. Souper ensuite à 19h, le temps de reprendre son souffle, avant le grand bal avec l'orchestre Attractif. A noter que les transports avec Car Postal seront gratuits depuis La Sagne, Les Ponts-de-Martel, La Brévine et Le Cerneux-Péquignot. /comm


ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

GOUVERNEMENT JURASSIEN

Michel Probst sera l'unique candidat du PLR

Pas de suspense au départ, aucune surprise à l'arrivée. Réunis mercredi soir en assemblée générale à Miécourt, une centaine de membres du PLR ont soutenu à l'unanimité la candidature unique de Michel Probst pour l'élection au Gouvernement jurassien de cet automne. Le ministre sortant est en poste depuis quatre ans. /gst

NOUVEL ALBUM

L'agri-culture musicale de Christophe Meyer

Six ans après sa tournée en roulotte «Jura Zik», Christophe Meyer sillonnera à nouveau la région. Pour présenter son nouvel album «En campagne», il visitera 33 fermes du Jura et du Jura bernois cet été.

DELPHINE WILLEMIN

Je me sens comme un gamin à l'idée de faire cette tournée. On fera honneur à la qualité de vie incroyable de notre région! On peut le croire, Christophe Meyer, qui a déniché un nouvel amusement pour cet été. Le Fou va associer sa musique aux produits du terroir, afin de présenter son nouvel album «En campagne» qui sort de terre aujourd'hui. Du 5 juillet au 13 août, il se produira chez plus de 30 agriculteurs du Jura et du Jura bernois.

Le concept: le public commencera par casser la croûte chez les hôtes d'un soir, qui proposeront des mets de leur cru (dès 18h). Puis, place à un concert gratuit de Christophe Meyer, accompagné de sa fidèle guitare. «C'est l'occasion de renouer le contact avec les agriculteurs et de les mettre en valeur, en profitant de la dynamique de Christophe», salue Olivier Boillat, responsable du Concours suisse des produits du terroir, associé à l'événement.



«EN CAMPAGNE» Le Fou bat la campagne, mais pas pour la politique!

(BIST-DANIÈLE LUDWIG)

Avec des titres comme «Tiens voilà du boudin» ou «15 ans», ce dernier opus évoque comme il fait bon vivre dans le Jura, en passant du rire à des moments plus intimes. Enregistré en acoustique dans son salon d'Asuel, avec le batteur Valentin Liechti et la choriste Océane Garbiec, cet album donne aussi la parole à des agricultrices et des enfants. /DWI

«En campagne» est disponible sur www.cmeyer.ch. Dédicaces demain, dès 13h30, chez Manor à Delémont

En visite dans 33 fermes

Franches-Montagnes et environs: 6 juillet La Paule et Métairie des Princes, Mont-Tramelan; 7.07 Le Chaumont, La Theurre; 8.07 Métairie des Planes, St-Imier; 15.07 Les Cufettes, Le Bémont; 23.07 Famille Huelin, Le Noirmont; 27.07 Les Prés Dessous, Saint-Brais; 6.08 Marché-Concours, Saignelégier. **Mais aussi:** 5.07 Alle; 9.07 Souboz; 12.07 Fin de Combe, Corgémont; 13.07 Rebeuvelier; 14.07 Epauvillers; 16.07 Porrentruy; 19.07 Charmoille; 20.07 Glovelier; 21.07 Courcelon; 22.07 Saules; 26.07 Bourrignon; 28.07 Courchapoix; 29.07 Berlincourt; 30.07 Prés d'Orvin; 31.07 Fontenais; 1.08 Delémont, 2.08 Grandfontaine; 3.08 Châtillon; 4.08 Saulcy; 5.08 Bure; 7.08 Asuel; 9.08 Court; 10.08 Monible; 11.08 Mervelier; 12.08 Lugnez; 13.08 Develier. **Et en bonus:** le 27 août à la Braderie de Porrentruy et le 22 octobre au Comptoir à Delémont. Infos: www.cmeyer.ch

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Six mois ferme pour un «habitué»

La présidente du tribunal correctionnel Corinne Suter a établi le compte: hier à Porrentruy, cela faisait la huitième fois que ce Jurassien de 24 ans était renvoyé devant la justice, tribunal des mineurs compris. Pas très glorieux comme carte de visite. De sursis révoqués en sursis révoqués, il a déjà passé sept mois derrière les barreaux. Et ce n'est pas fini, puisque la cour l'a condamné à six mois de prison ferme pour violence ou menaces contre les fonctionnaires, dommages à la propriété, conduite inconvenante et infraction à la loi sur les stupéfiants. Cet «habitué» des tribunaux pourra purger sa peine en semi-détention (à déduire 102 jours de préventive).

L'homme connaît de graves problèmes d'alcool. Lorsqu'il a bu, il devient incontrôlable, ne sait plus ce qu'il fait. Fin septembre 2008, à 6 heures du matin, dans un état second, il demande une cigarette à un jeune homme installé dans la salle d'attente de la gare de Courtételle. Le garçon ne fume pas. Le prévenu sort alors un couteau de cuisine muni d'une lame de 20 centimètres. L'adolescent menacé vide ses poches afin de prouver sa bonne foi. La scène s'arrête là. Pas de violence. Les policiers qui débarquent à la gare se feront coûteusement insulter. L'homme endommagera en partie sa cellule du Centre A16 à Delémont (510 francs de dégâts). Deux mois plus tard, il réveillera le quartier quand les gendarmes viendront le cueillir chez sa mère, encore une fois complètement soûl. Entre deux canettes, le prévenu fume des joints: pincé avec sept grammes d'herbe.

Le Ministère public réclamait une année ferme. La défense a obtenu gain de cause sur un point: le brigandage qualifié n'a pas été retenu par la cour, qui s'est «contentée» de menaces.

Après plusieurs années d'errements, l'accusé va attaquer un apprentissage au début août. Mais les experts sont unanimes: les pronostics ne sont guère favorables, avec des risques de récidive élevés.

La «der» a sonné. /gst

En bref

■ FRANCHES-MONTAGNES

Nouvelle association pour promouvoir les artistes Une année après avoir quitté son poste de coordinatrice culturelle au café du Soleil de Saignelégier, Claudine Donzé vient de créer l'association Les assortiments, pour promouvoir des formations jazz, chansons ou d'autres projets artistiques. L'association basée à Saignelégier a officiellement été constituée mercredi soir. /dwi

■ PORRENTRUY

Thomas Schaffter reprend Le Pays

Le Centre d'impression Le Pays SA à Porrentruy sera la propriété de Thomas Schaffter, 35 ans, dès le 30 juin. Le conseiller municipal (PCSI) de Porrentruy devient du même coup directeur de l'entreprise et succède à Marcel Chaboudez, qui part à la retraite. Thomas Schaffter, qui va évidemment quitter Car Postal, cherche un locataire pour les locaux de la librairie situés dans le même bâtiment. /comm

■ JURA

Le cap des trois millions pour GéoPortail

Un peu moins de trois ans après sa mise en service, le GéoPortail du canton du Jura a passé le cap des trois millions de cartes produites (4000 par jour en moyenne). Cet outil est devenu indispensable aux professionnels du bâtiment et du territoire. /comm-réd

PUBLICITÉ

PLUS DE 400 VERSIONS TOUTES PROFESSIONS



-27%⁽¹⁾



CITROËN JUMPER

plus de 290 versions : Fourgons, Plateau-Cabine, Châssis-Cabine, 4x4, Plancher-Cabine...



-25%⁽¹⁾

CITROËN JUMPY

91 versions : Fourgons, Plancher-Cabine, 4x4...

-24%⁽¹⁾

CITROËN BERLINGO

53 versions : Cabine modulable Extenso®, 4x4...

-20%⁽¹⁾

CITROËN NEMO

11 versions : Cabine modulable Extenso®...



EuroPress Genève

Retrouvez nos offres valables jusqu'au 30 juin 2010 chez votre agent Citroën le plus proche sur www.reseau-citroen.ch

En plus de ces 400 versions, des centaines de transformations et aménagements spécifiques sont possibles. Prix de vente conseillés. Aucune réduction sur les prix bas garantis. Offres valables pour des véhicules vendus du 1^{er} mai au 30 juin 2010. Citroën se réserve le droit de modifier sans préavis les données techniques, les équipements et les prix. Les véhicules utilitaires proposés sont destinés à une utilisation professionnelle. Offres exclusivement réservées aux clients commerciaux de ces véhicules, dans le réseau participant. Visuels non contractuels. Tous les prix mentionnés ne comprennent pas la TVA. ⁽¹⁾ Nemo Fourgon 1.4i, 75ch, Fr. 16'500.–, remise de -20% soit Fr. 3'300.–, prix bas garanti Fr. 13'200.–, Berlingo Fourgon 1.6i, 600 kg, 90ch, Fr. 20'300.–, remise de -24% soit Fr. 4'872.–, prix bas garanti Fr. 15'428.–. Jumpy Fourgon tolé 10 L1H1 1.6 HDi, 92ch, Fr. 29'800.–, remise de -25% soit Fr. 7'450.–, prix bas garanti Fr. 22'350.–. Jumper Fourgon tolé 30 L1H1 2.2 HDi, 100ch, Fr. 34'310.–, remise de -27% soit Fr. 9'264.–, prix bas garanti Fr. 25'046.–. ⁽²⁾ Disponible uniquement sur Berlingo 1.6 HDi, 90ch, Jumpy 2.0 HDi et Jumper 3.0 HDi.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



COURTELARY

Hommage au champion Stéphane Drand

Le Club aéromodélisme Courtelary a rendu hommage récemment à l'un de ses plus fidèles membres, Stéphane Drand, qui a remporté à Emmen le titre de champion de Suisse. Le lauréat était aux commandes de son modèle F3P, soit un type d'appareil conçu pour évoluer en salle. /obo-réd

SAINTE-IMIER

La réserve naturelle de Champ-Meusel sauvée

La Bourgeoisie de Saint-Imier, propriétaire des lieux, et le Service cantonal de la promotion de la nature (SPN) ont inauguré hier la réserve naturelle de Champ-Meusel. Ils ont étroitement collaboré pour garantir la survie de ce site unique.

BERNARD SCHINDLER

Séance rétro: en 1987, l'initiative dite de Rothenthurm est acceptée par le peuple suisse. Elle demandait la protection des marécages, milieux naturels très riches et très menacés. L'inauguration de la réserve naturelle de Champ-Meusel en est la conséquence. Unique, le site l'est de par sa géologie, résultant d'un glacier local, logé à flanc de coteau dans le cirque des Chenevières ou, selon des études plus récentes scientifiquement bien étayées, de l'impact d'une météorite.

Sans trancher le débat, le résultat a été la formation d'une dépression fermée, sans écoulement de surface pour les eaux. Un marais s'est installé sur des marnes et la tourbe s'est accumlée sur environ un mètre d'épaisseur. Historiquement, les exploitants de la forêt ont creusé des canaux de drainage vers des emposieux en bordure sud. En asséchant partiellement le sol, la croissance des grands



ZONE A Stève Guerne commente le rôle et le mode de construction d'un barrage à ses pieds. (BERNARD SCHINDLER)

conifères a été favorisée, modifiant l'association végétale naturelle.

La sauvegarde du marais a passé par le rétablissement du niveau d'eau dans le sol. Des palplanches de bois ont été foncées en rideau au travers des canaux, puis garnies de tourbe pour faire ainsi une dizaine de barrages. Les travaux ont été exécutés entièrement à la main par l'équipe du triage forestier animée par Claude Domont

qui, par souci de cohérence, a refusé tout engagement d'engin motorisé. Autrefois sceptique, la Bourgeoisie a fini par collaborer très étroitement, décidant même de travailler mieux que demandé par le SPN!

Assumé financièrement par la confédération et le canton, les travaux ont été supervisés au SPN par Stève Guerne qui a présenté les résultats à la presse: 0,9 ha en zone A, noyau de tourbière très sensible et inter-

dit d'accès, protégé par une zone de contact, le tout sur 5,2 ha. Le coût total est resté inférieur à 50 000 francs. Jean-Jacques Terraz, président de Bourgeoisie et Stève Guerne se sont félicités de leur bonne collaboration qui a permis en 2007 une acceptation très rapide du projet. Il sauvegarde l'un des neuf marais d'importance nationale dans le Jura bernois, sur les 104 que comprend le canton. /BSC

En bref

COURTELARY

La Farandole des Jonquilles remet le couvert

La Farandole des Jonquilles, Groupe de danse du vallon de Saint-Imier, organise une fois de plus son traditionnel déjeuner campagnard du lundi de Pentecôte. Rendez-vous donc le 24 mai, dès 9h, à la halle de gymnastique de Courtelary où des tables gourmandes seront dressées jusqu'à 13 heures. Ambiance champêtre assurée avec l'Orchestre Spitzberg et divers groupes folkloriques. /obo

BELLELAY

Promotions d'attelage et test en terrain

Demain aura lieu le test en terrain pour chevaux de trois ans, organisé par le Syndicat chevalin de Bellelay. C'est le lundi de Pentecôte que se déroulera le 16e concours d'attelage Promotions CH, suivi d'un entraînement de maniabilité. Au Domaine de Bellelay sont également prévus, demain dès 15h, un apéritif avec Mister Suisse et Miss Jura bernois et, dès 20h, une soirée folklorique. /ha-réd

TRAMELAN

Dernier concert de la saison au Podium Club

Pour son dernier concert de la saison, le Podium club de Tramelan accueille le trio Grand reportage ensemble sur la scène du café de la Place, ce soir à partir de 21 heures. Cette formation née autour du saxophoniste Jérôme Correa explore les nouvelles voies qui s'offrent au jazz contemporain. La section rythmique du trio est assurée par Olivier Nussbaum (basses) et Vincent Boillat (batterie). /comm-réd

PS BERNOIS

Démission de la présidente cantonale

La présidente du Parti socialiste bernois (PSB) Irene Marti-Anliker démissionne. Elle a expliqué hier avoir pris cette décision pour des raisons professionnelles. Elle aura été la première femme à assumer la présidence du PS bernois. Irene Marti-Anliker a été durant sept ans à la tête du parti. A 50 ans, elle ne quitte pas pour autant la politique puisqu'elle garde son mandat de députée au Grand Conseil. /ats

TRAMELAN

Des drapeaux pour mieux se repérer

Depuis 2007, les Tramelots s'habituent gentiment à voir leur commune prendre une nouvelle identité visuelle forte. Hier, la Municipalité a souhaité marquer la deuxième phase du changement graphique: la signalétique des bâtiments. Avec la concrétisation de cette deuxième étape, il est désormais facile de se repérer: six drapeaux d'identification grand format flottent à côté des bâtiments communaux (la Marelle, ArteCad Arena, le Parc des sports, la Loge de La Chaux, la piscine du Château et Espace Défi), 21 stèles et panneaux indiquent les bâtiments communaux et écoles, la Step a un nouveau blason et la piscine du Château un nouvel habillage (indications des vestiaires, toilettes et bassins). «Nous avions demandé à l'un de nos habitants, Nicolas Bourquin et son

bureau Onlab, de se pencher sur notre identité corporative», explique Milly Bregnard, maire de Tramelan. «Après qu'il eut fait l'inventaire des panneaux et autres indications communales, nous avons vraiment réalisé qu'il n'y avait pas de cohérence visuelle.» Le site internet, en perpétuelle amélioration, est aussi l'un des moteurs de cette nouvelle image.

La Municipalité a tenté de poser un magnifique panneau rouge, la couleur de la commune, à l'entrée de la cité. Après dénonciation d'un inspecteur cantonal, elle a dû le retirer car selon la loi fédérale, ces panneaux doivent être bruns. «Cela nous a énervés mais nous ne pouvons rien faire, alors nous allons poser ces panneaux rouges sur la route communale de Jean-Brenin», s'exclame Milly Bregnard. /mlp-réd

FONDATION BOREL

«Firefly», le voilier des jeunes, flotte



«FIREFLY» Une quarantaine de jeunes du centre éducatif de Dombresson ont participé à sa construction. (DAVID MARCHON)

tion, de réalisation d'un site internet, de recherche de sponsors (le budget avoisine 70 000 francs, couvert surtout par des dons), l'objectif était d'associer des enfants et adolescents en difficulté à un travail collectif et concret.

Ce sept-mètres-cinquante en bois de 600 kilos, avec sa silhouette de compétition, sa grand-voile à corne de 30 mètres et sa quille pendulaire, est «surpuissant», note Alexandre Geiser.

«Nous essayons de participer, à deux adultes et trois jeunes, au Bol d'or du Léman, dans deux semaines. Le but n'est pas de gagner des régates, mais de se faire plaisir avec un voilier sportif et ludique.» Le plus souvent, «Firefly» fonctionnera comme bateau de plaisance pour la Fondation Borel. /axb

Avec des tâches de planifica-

VAL-DE-TRavers

Le photovoltaïque des privés racheté

Désireuse de soutenir la production d'énergie photovoltaïque, la Société électrique du Val-de-Travers (SEVT) va investir durant 25 ans 50 000 francs annuels afin de racheter l'énergie produite par les installations photovoltaïques de particuliers.

«Nous allons entrer en matière pour environ 25 projets», précise Pierre-Alain Rumley, président du conseil d'administration de la SEVT, dont la commune de Val-de-Travers est le principal actionnaire. «Nous soutiendrons les premiers projets qui nous seront proposés et répondant aux critères techniques élémentaires.»

Cette action concerne les habitants de Noirague, Travers, Couvet, Fleurier et Brot-Dessous, alimentés par la SEVT. Ceux des autres villages, fournis par le Groupe E, ont déjà pu bénéficier d'une aide pour le développement des énergies durables. /fno



PANNEAUX SOLAIRES La SEVT rachètera l'énergie de 25 particuliers. (ARCHIVES DAVID MARCHON)

Les 25 contrats que conclura la SEVT sont prévus sur 25 ans et garantissent le rachat de l'énergie entre 55 et 60 centimes le kWh, soit un prix supérieur à celui du marché. «Mais nous avons limité ce programme de promotion destiné aux installations d'une puissance comprise entre 1 et 10 kWp maximum», note le président du conseil d'administration. /fno

En bref

NEUCHÂTEL

Activités culturelles en italien programmées

La Colonia Libera Italiana organise deux activités culturelles la semaine prochaine. Mercredi 26 mai à 17h, des contes de Gianni Rodari seront lus pour les jeunes enfants au nouveau local de l'association, rue Louis-Favre 13 à Neuchâtel. Vendredi 28 mai à 20h, le film «Baaria» de Giuseppe Tornatore sera projeté en italien (sous-titres français) à la Maison des Associations, rue Louis-Favre 1, à Neuchâtel. /comm



CORMORANS

Les pêcheurs du lac de Neuchâtel vont manifester au Fanel

Les pêcheurs professionnels du lac de Neuchâtel manifesteront leur mécontentement contre les cormorans devant les deux îles de la réserve du Fanel, lundi, à 15 heures. Ils convient les pêcheurs amateurs à les rejoindre pour exprimer leur solidarité. L'action a été repoussée deux fois par la météo: une première fois pour cause de mauvais temps, la seconde en raison de la bise. /bwe

PESEUX

Une ex-employée dénonce les pratiques de Maxi Bazar

Une nouvelle enseigne vient de s'installer à Cap 2000 à Peseux. Des pendules aux gels douche, Maxi Bazar vend à peu près tout. Mais dans les coulisses du bric-à-brac, les conditions de travail ne seraient pas toujours très correctes. Une ex-employée témoigne.

SARA SAHLI

Maxi Bazar. Pour les amateurs de bric à brac en tout genre, le nom de l'enseigne qui vient d'ouvrir à Cap 2000, à Peseux, résonne comme une vraie caverne d'Ali Baba.

Pas pour Marine*. Le travail dans les coulisses de cette montagne de bijoux, pendules, gels douches et autres rideaux n'a rien d'une aubaine, nous dit cette ex-employée. «J'ai participé au montage de la nouvelle succursale de Peseux. On nous traitait comme du bétail, il n'y a pas d'autre mot.»

Retour en mars dernier. Marine est sans emploi depuis huit mois. Une annonce parue dans ce journal retient son attention. «Maxi Bazar cherchait une responsable de vente. J'ai postulé et j'ai été engagée».

Après La Chaux-de-Fonds, la chaîne française ouvre une succursale à Peseux. Marine est affectée aux préparatifs. Mais le temps passe, après une dizaine de jours, toujours pas de contrat. «Quand ils me l'ont donné, j'étais surprise: il s'agissait d'un poste de vendeuse, non de responsable de vente. Et



MAXI BAZAR Une ancienne employée qui a participé au montage de la succursale au centre commercial Cap 2000, à Peseux, dénonce des «conditions de travail inacceptables». (DAVID MARCHON)

un salaire de 3400 francs au lieu des 4000 francs promis lors de l'entretien d'embauche.» Elle hésite, propose de ramener le contrat le lendemain. «Ils m'ont dit: vous signez maintenant, ou vous partez. J'avais le couteau sous la gorge. Alors j'ai signé».

Les désillusions s'accumulent. Des «horaires de dingues», se souvient Marine. Une heure de pause à midi, travail le samedi, 54 heures par semaine. «Et les employeurs nous ont avertis qu'il n'y aurait aucune compensation. Il a fallu insister pour les obtenir. Pareil pour les

impôts à la source qu'ils ont voulu nous faire payer.» Lorsqu'elle invoque le salaire en retard, ses supérieurs lui conseillent d'emprunter pour payer ses factures.

«Mais c'est surtout leur manque de respect qui m'a choquée. Ils nous parlaient mal, on se faisait sermonner si on osait discuter une minute... J'ai travaillé des années dans la vente et je n'ai jamais vu ça.» Dégoutée, Marine démissionne.

Siham Oughanid, la gérante du Maxi Bazar de Peseux, donne sa version. «Il s'agit d'un problème personnel. Cette

dame n'était pas adaptée à ce travail exigeant. Les autres vendeuses ne s'en plaignent pas».

Cas isolé ou pratiques discutables de l'entreprise? Contacté, le responsable au syndicat Unia du secteur tertiaire pour le canton de Neuchâtel n'a pas eu vent d'affaires similaires. Mais le nom de la chaîne française n'est pas absent des dossiers de ses homologues des autres cantons. «Des employés de la succursale d'Egerkingen ont dénoncé les conditions de travail», annonce Anne Rubin, chargée de communication à

Unia. Mêmes revendications ailleurs. «Leurs contrats, c'est franchement du n'importe quoi!» dénonce Xavier Ganioz, responsable Unia pour le canton de Fribourg. «Nous avons recueilli plusieurs témoignages, mais qui sont sous le sceau du secret. C'est un effet de la crise, les gens n'osent pas se plaindre de peur de perdre leur emploi.»

Et de confirmer: «Maxi Bazar n'a rien d'une entreprise exemplaire, mais elle n'est de loin pas la seule dans le secteur de la vente...» /SSA

*Prénom fictif

NEUCHÂTEL

Le King «se Bar» à la Rotonde

Le Bar King de Neuchâtel se démultiplie! Le bistrot à concert de la rue du Seyon ouvre, depuis cette semaine et pour tout l'été, trois annexes sur différents sites en ville de Neuchâtel: une discothèque au sous-sol du casino de la Rotonde, une terrasse à l'étage du même bâtiment, et la désormais traditionnelle scène de concerts au port de la ville.

«Nous avons monté 2,5 tonnes de gravier pour créer une piste de pétanque sur la terrasse de la Rotonde. Il y aura des écrans pour suivre les matches du Mondial, un coin pour enfants, un jeu de fléchettes, un baby-foot, des chaises longues, un bar et un gril à disposition gratuitement», se réjouit Ra-

phaël Galland, patron du Bar King et initiateur des différents projets.

Ce nouveau site a pour nom Le King se Bar. Il est ouvert, depuis cette semaine, sept jours sur sept, dès l'après-midi, jusqu'au 31 octobre. Et sera inauguré officiellement demain à 17h30, avec le concert du groupe neuchâtelois C.A.B.A.T.

La discothèque est gratuite d'accès, accueille les DJ's du King et propose des soirées en continuité avec ce qui se fait au Bar King du Lac. «Et si tout va bien en octobre, je ne cache pas mon envie d'ouvrir la discothèque plus longtemps...», confie Raphaël Galland. /vgi

DÉCHETS AU VAL-DE-TRAVERS

Les aînés n'ont pas besoin d'aide

Certains ont crié au scandale lors de l'installation des moloks au Val-de-Travers, estimant que les personnes âgées ne pourraient pas y amener leurs poubelles. Un problème surfait, puisque les initiatives pour aider les aînés ne trouvent aucun écho, comme en témoigne un jeune Fleurisan de 12 ans.

Petit blondinet au regard pétillant, Jérôme Heurtel voulait juste donner un coup de main, gratuitement, aux personnes âgées en amenant leurs poubelles aux moloks. L'écolier avait prévu de procéder par tournées les mercredis et vendredis après-midi.

Mais le jeune Jérôme s'est retrouvé bredouille. Malgré des affichettes proposant ses services placardées dans tous

les commerces du village, il n'a pas reçu un coup de téléphone. Le néant. Enfin presque. «Un monsieur m'a appelé en pensant que j'allais chercher les poubelles pour ensuite les brûler.» Une idée pour ne pas payer la future taxe sur les déchets.

«Je m'étais dit que ça pouvait poser problème à certaines personnes de devoir amener leurs poubelles aux moloks», explique Jérôme Heurtel. «Et surtout les autres déchets qui ne peuvent être déposés qu'à la déchetterie.» Le jeune Fleurisan se proposait, en effet, d'également accomplir cette tâche. Il avait même prévu d'équiper son vélo d'une petite charrette pour parcourir le village.

«Soit les gens n'ont pas vu



JÉRÔME HEURTEL Malgré de nombreuses affichettes, il n'a reçu aucune demande pour amener les poubelles aux moloks. (FANNY NOGHERO)

mes affiches, soit ils n'ont pas besoin d'aide», tente d'expliquer le garçon, qui n'est pas sectaire. «Je peux également amener les déchets des gens qui n'ont pas le temps de le faire eux-mêmes, pas seulement ceux des personnes âgées.»

A bon entendeur. /fno

NEUCHÂTEL

Magasin sous scellés



PERFUMES PLANET Unia avait dénoncé les conditions de travail dans une boutique désormais fermée. (ARCHIVES BRUNO PAYRARD)

«Ecrivez ce que vous voulez dans votre journal. Je n'ai rien à vous répondre!» Voici la réaction du patron de la chaîne de magasins Perfumes Planet lorsqu'on l'interroge sur la situation de ses boutiques en Suisse romande, et sur la fermeture soudaine de son commerce de Neuchâtel.

Selon nos informations, le patron du groupe basé à Plan-les-Ouates aurait licencié l'ensemble de son personnel de Suisse romande le 11 mai dernier. Et le vendredi 28 mai, il fermera définitivement tous ses magasins de Romandie, soit celui de Neuchâtel, de Bienne, Fribourg, Lausanne, Yverdon, Villeneuve et Genève. «Il dépose le bilan», indique Nathalie Chammartin, secrétaire syndicale d'Unia.

La boutique située rue du Bas-sin à Neuchâtel est déjà fermée depuis début mai. Une semaine après l'action d'Unia devant le magasin, le 30 avril, pour dénoncer «une chaîne qui traite ses employés de manière irrespectueuse», le magasin de Neuchâtel a été mis sous scellés par l'office des poursuites, en raison de loyers impayés.

Perfumes Planet avait ouvert à Neuchâtel en novembre 2008. «Mais nous recevions régulièrement nos salaires avec plusieurs semaines de retard», témoignaient les employés de la boutique lors de l'action avec Unia. /vgi

Votre région vue du ciel

L'EXPRESS L'Impartial



Nom des habitants:
Les Cerneuniers

Sobriquet:
Les Rockaillards

Population:
326

Altitude:
1090 mètres

Coefficient d'impôt communal:
70

Source: office neuchâtelois de la statistique.

Crédit photo: Ennio Bettinelli

A U J O U R D ' H U I
Le Cerneux-Péquignot

VENDREDI PROCHAIN
Boudry

PLUME DE CORBAK

RICHARD LEUENBERGER



AMBANCES Les punks klezmer de Prowpuskovic, le vocaliste du Cirque des mirages Yanowski et un pompier anonyme, tous ont donné de leur personne hier soir à La Chaux-du-Milieu.

CORBAK FESTIVAL

La douce mélancolie de Da Silva l'errant

Entre rock et grattes claires, Manu Da Silva égrènera de sa voix susurrée et légèrement rauque, ce soir au Corbak festival, ses chansons mélancoliques et minimalistes. En y mettant toute «La tendresse des fous», du nom de son dernier album.

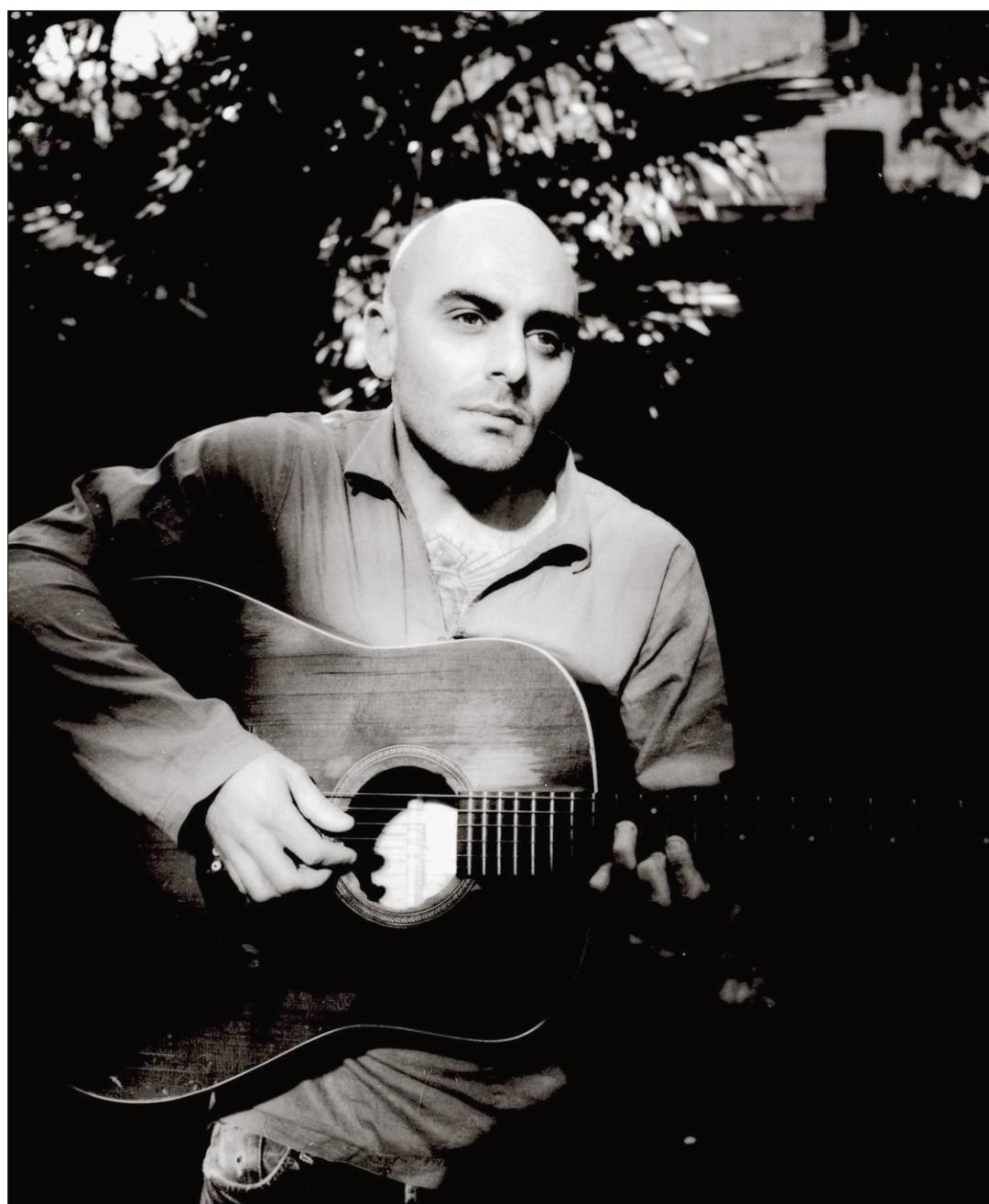
CLAUDE GRIMM

En tournée depuis janvier, le bourlinguer invétéré qu'est Da Silva posera ses valises, le temps d'une soirée, dans le petit village momentanément en ébullition de La Chaux-du-Milieu. Mais loin de s'arrêter vraiment, il embarquera le public dans un road movie musical où les paysages défileront en même temps que les chansons. Attiré par un irrépressible besoin d'errance, le chanteur se perdra dans les mystérieuses contrées de «La tendresse des fous», son troisième opus sorti en 2009.

Musicalement plus abouti que «Décembre en été» – révélation de l'année 2005 – et «Des beaux jours à venir», dont il a enregistré les deux maquettes chez lui, dans son salon, «La tendresse des fous» a été réalisé en studio, entouré de musiciens, de techniciens, d'un producteur et d'un arrangeur. Une nouvelle forme d'aventure pour un artiste davantage habitué à silloner les scènes, sa guitare à la main, qu'à jouir du confort feutré et technologique des studios. «J'ai senti qu'il fallait que je secoue mes habitudes avant de devenir une caricature de moi-même», glisse le chanteur français d'origine portugaise.

Loin de perdre leur charme doucement suranné et déabusé, les nouvelles chansons de Da Silva ont toujours ce même penchant pour le spleen. Sans jamais tomber dans le pathos. Au contraire, une sorte de luminosité nouvelle semble s'en dégager, comme si derrière les burrasses de la vie, les beaux jours n'étaient jamais bien loin.

Dans la vie, Da Silva se dit tout sauf triste et solitaire: «Je suis sociable et adore rire et faire la fête. Mais lorsque



DA SILVA En musique, ses plus fidèles compagnes sont l'absence et la mélancolie, qui hantent nombreuses de ses chansons. Mais dans la vie, Manu Da Silva n'a rien d'un triste sire.

(SP)

j'écris mes textes et que je compose, je ne sais pas pour quoi, la mélancolie m'envahit, constate-t-il. Un peu à la manière de la «saudade» des fadistes, son pays d'origine...

Intimistes, abordant des thèmes universels tels que l'amour, la rupture et la mort, les chansons de Da Silva carent la sensibilité d'un large public. Lorsqu'on lui demande s'il s'agit là d'une volonté délibérée de plaisir au plus grand nombre, il répond du tac au tac: «Je m'en fiche de la globole. Si le public est là et me suit, c'est super. Et je dois dire à ce propos que j'ai beaucoup de chance. Je chante ce que je

«Je fais ce métier pour ce qu'il m'apporte, pas pour la globole»

Manu Da Silva

suis, j'écris ce que je pense et de la façon dont j'ai envie d'en parler. Bref, je fais ce métier pour ce qu'il m'apporte, pas pour la globole», confie-t-il.

Il faut dire que depuis le temps qu'il roule sa bosse en musique, débutant adolescent dans le punk, poursuivant par la musique industrielle et électronique avant de passer à la mélodie, au folk et enfin à la chanson – grâce à laquelle il goûte au succès en 2005 –, il a eu le temps de se forger une identité et un style bien à lui.

/CGR

La Chaux-du-Milieu, Corbak festival, ce soir à 21h45

Corbeau fantasmagorique

Col de veste relevé, yeux cernés de khôl noir, Yanowski se faufile sur scène, tel Dracula. Au piano, Fred Parker égrène des notes inquiétantes. La magie du Cirque des mirages a pris hier soir au Corbak. Le grand corbeau Yanowski a suspendu le public à ses bras déployés, à son phrasé à la Jacques Brel ou Edith Piaf. Une maîtrise de la voix et de l'interprétation théâtrale pour raconter des histoires, dans une ambiance qui mêlerait des films de David Lynch et de Tim Burton.

Un homme qui fait l'amour à une prostituée fantôme, un autre qui a donné ses yeux pour un ticket, une âme vendue au diable pendant une partie de cartes. Plus que des chansons, de véritables films prennent forme par la gestuelle théâtrale d'Yanowski, parfaitement synchronisée avec le piano de Fred Parker. Ses notes, tantôt teintées de jazz, de tango ou de classiques, viennent ponctuer chaque changement d'ambiance. Notes pressées pour l'homme qui court au cimetière enterrer l'huisser qu'il vient de tuer. Douce mélodie pour l'amoureux qui raconte celle qui n'est plus là.

On s'accroche aux textes, tantôt chantés, parlés, criés. Ils sont crus dans «Les bordels», tendrement mélancoliques pour «Ceux qui savent s'aimer», irrévérencieux dans «J'ai vu Dieu... dans ton cul» où, tout tremblant, Yanowski, imite Benoît XVI «qui croute au diocèse». Dans le public, on rit de la mimique. Le Cirque des mirages a su l'emporter dans le sillage de son cabaret fantasmagorique. /anc

Des verres bien arrimés

Le Corbak donne certes l'occasion aux festivaliers d'écouter de beaux concerts, mais il leur fournit également l'opportunité de boire de bonnes bières. Depuis quelques années, elles sont servies dans des verres réutilisables, que le client de la Taverne obtient contre une consigne de quelques francs. Le récipient doit être restitué en fin de soirée pour récupérer sa mise.

Si cette façon de faire contribue à protéger l'environnement, elle n'est pas toujours très pratique pour le buveur auditeur, contraint de trimballer son verre avec lui durant toute la soirée. Pour pallier à ce désagrément, les organisateurs ont fait spécialement fabriquer une sorte de collier terminé par un élastique, en vente au bar. Une fois l'objet mis autour du cou, il suffit de passer le verre dans l'élastique et le tour est joué: son verre solidement arrimé, l'amateur de breuvage houblonné pourra s'en aller pogoter les mains libres. Pour autant, bien sûr, qu'il ait préalablement vidé son godet. /nhe

Murmures

Un air de David Lynch

On se serait cru dans un film de David Lynch, hier à La Chaux-du-Milieu, lors de la soirée d'ouverture du Corbak. Un brouillard opaque conférait au village une ambiance fantomatique. A l'intérieur de la Taverne, le mélange de klezmer et de folklore imaginaire concocté par les huit musiciens de Prowpuskovic renforçait encore cette atmosphère d'inquiétante étrangeté.

Slalomant entre les tables, un vieux monsieur, dos vouté et canne maladroite, distribue sans un mot des flyers pour une fête «100% rock». Un peu plus loin, un grand gaillard pieds-nus boit tranquillement sa bière. «C'est Ponge», nous souffle quelqu'un, «il ne se met jamais de chaussures. Il a tellement de corne sous les pieds qu'il peut marcher sur des éclats de verre sans se couper». Détail troublant, Ponge, avec sa crête d'Iroquois et ses yeux vifs, ressemble comme deux gouttes d'eau au pianiste néo-zélandais Aron Ottignon, qui jouait au Corbak il y a une année, pratiquement jour pour jour.

Mais c'est l'heure du premier concert. Dans la salle obscure, le pianiste Parker et le vocaliste Yanowski jouent les Nosferatu. On croirait les deux artistes du Cirque des mirages sortis d'une vieille série Z des studios Hammer. Décidément, David Lynch adorerait le Corbak.

NICOLAS HEINIGER
nheiniger@l'impartial.ch

CinéLA CHAUX-DE-FONDS

CORSO rue Jaquet-Droz 14, tél. 032 916 13 77

DATE NIGHT 2e semaine - 14/14

Acteurs: Steve Carell, Mark Wahlberg.

Réalisateur: Shawn Levy.

Claire et Phil Foster (Tina Fey et Steve Carell) forment un couple presque parfait. Mais cette belle harmonie sombre inexorablement dans une routine pesante.

VF VE au LU 20h30

NANNY MCPHEE ET LE BIG BAND

7e semaine - 7/7

Acteurs: Emma Thompson, Maggie Gyllenhaal.

Réalisateur: Susanna White.

Nanny McPhee protège des enfants pendant la Seconde Guerre mondiale...

DERNIÈRES SÉANCES!

VF SA au LU 15h30

WHITE MATERIAL

2e semaine - 16/16

Acteurs: Isabella Hupert, Christophe Lambert, Nicolas Duvauchelle. Réalisateur: Claire Denis.

Dans un pays d'Afrique, pendant une période troublée par une rébellion. Dans une province agricole dont un des chefs rebelles est issu, Maria, une femme blanche, farouche et brave, refuse de renoncer à sa récolte de café, refuse de voir le danger qu'elle fait courir à sa famille.

VF VE au LU 18h

CASABLANCA

Acteurs: Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Paul Henreid. Réalisateur: Michael Curtiz.

VF MA 19h

MARDI 25 MAI DERNIER JOUR.

Vous êtes cordialement invités à assister à la dernière projection du cinéma Corso.

Ouvert au public - ENTRÉE LIBRE

FERMETURE définitive dès MERCREDI 26 MAI 2010

EDEN rue de la Serre 83, tél. 032 913 13 79

PRINCE OF PERSIA: LES SABLES DU TEMPS 1re semaine - 12/12

Acteurs: Jake Gyllenhaal, Gemma Arteron.

Réalisateur: Mike Newell.

EN PREMIÈRE SUISSE! Un prince s'associe à une princesse rivale pour arrêter les forces du mal.

VF VE au MA 15h, 17h45, 20h15. VE au DI 23h

PLAZA rue de la Serre 68, tél. 032 916 13 55

ROBIN DES BOIS 2e semaine - 12/14

Acteurs: Russel Crowe, Cate Blanchett.

Réalisateur: Ridley Scott.

L'histoire de Robin des Bois revisitée par Ridley Scott...

VF VE au MA 14h, 17h, 20h. VE au DI 23h

SCALA 1 rue de la Serre 52, tél. 032 916 13 66

STREET DANCE 1re semaine - 7/10

Acteurs: Charlotte Rampling, Chris Wilson.

Réalisateur: Max Giwa.

EN PREMIÈRE SUISSE! DIGITAL 3D. Alors que Carly et son groupe de street dance viennent de se qualifier pour la finale des championnats anglais, le départ de Jay, son partenaire et petit ami, remet tout en cause.

VF VE au MA 15h30, 18h, 20h30. VE au DI 22h45

COMMENT DRESSER VOTRE DRAGON

9e semaine - Pour tous/7

Réalisateur: Peter Hastings.

DIGITAL 3D - «Comment dresser votre dragon» est une comédie d'aventures située dans un monde mythique peuplé de vigoureux Vikings et de dragons sauvages.

DERNIERS JOURS! VF SA au LU 13h30

SCALA 2 rue de la Serre 52, tél. 032 916 13 66

CAMPING 2 5e semaine - 7/10

Acteurs: Franck Dubosc, Richard Anconina,

Mathilde Seigner. Réalisateur: Fabien Onteniente.

Arcachon. Mois d'août. Jean-Pierre Savelli, employé aux Mutuelles d'Assurances de Clermont Ferrand, apprend que Valérie, sa fiancée, veut faire un break. Pour se ressourcer et retrouver calme et sérénité, il décide de changer de destination de vacances...

VF VE au MA 15h30, 20h30. VE au DI 22h45

Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion.

Merci de votre compréhension!

CinéREGION

NEUCHÂTEL

■ APOLLO 1, 2, 3 (032 710 10 33)

Prince of Persia - les sables du temps

Ve-ma 15h, 17h45, 20h15. Ve-di 23h.

12 ans. De M. Newell

Street dance - 3D

Ve-ma 15h30. Ve-lu 18h, 20h30. Ve-di

22h45. Ma 18h, 20h30, VO. 7 ans. De

M. Giwa

Comment dresser votre dragon - 3D

Sa-lu 13h30. Pour tous. De P. Hastings

Freddy - Les griffes de la nuit

Ve-ma 20h15. Ve-di 23h. 16 ans.

De S. Bayer

Date night

Ve-ma 16h. 14 ans. De S. Levy

Solutions locales pour un désordre

global

Ve-ma 18h15. 7 ans. De C. Serreau

■ ARCADES (032 710 10 44)

Robin des Bois

Ve-ma 14h, 17h, 20h. Ve-di 23h.

2 ans. De R. Scott

■ BIO (032 710 10 55)

L'amour c'est mieux à deux

Ve-ma 20h30. Ve, ma 15h15. 7 ans.

De D. Farrugia

Nanny McPhee et le big bang

Sa-lu 15h. 7 ans. De S. White

Nénette

Ve-ma 18h15. Pour tous.

De N. Philibert

■ REX (032 710 10 77)

Camping 2

Ve-ma 15h15, 20h15. Ve-di 22h30.

7 ans. De F. Onteniente

Soul kitchen

Ve-ma 18h. VO. 12 ans. De F. Akin

■ STUDIO (032 710 10 88)

Mammuth

Ve-ma 16h15, 18h30, 20h30. 16 ans.

De B. Delépine

Les aventures extraordinaires d'Adèle

Blanc-Sec

Sa-lu 14h. 7 ans. De L. Besson

Iron man 2

Ve-di 22h45. 12 ans. De J. Favreau

LES BREULEUX

■ LUX (032 954 12 26)

Les aventures extraordinaires d'Adèle

Blanc-Sec

Ve-sa 20h30. Di 20h. 7 ans. De L. Bes-

son

LE NOIRMONT

■ CINELUCARNE (032 953 11 84)

Souviens-toi de moi

Sa 20h45. Di 20h30. 10 ans.

De A. Coulter

Tous les jours la nuit

Ve 20h30. Documentaire de J.-C. Wicki

SAINTE-IMIER

■ ESPACE NOIR (032 941 35 35)

Baran

Ve-sa 20h. Di 17h, 20h. VO. 12 ans.

De M. Majidi

■ TRAMELAN

■ CINÉMATOGRAFHE (032 487 45 61)

Le prince de Perse

Ve 20h30. Sa 21h. Di 17h. 12 ans.

De M. Newell

La rafle

Sa 18h. Di-lu 20h. 12 ans. De R. Bosch

Avatar - 3D

Lu 16h. 12 ans. De J. Cameron

■ TAVANNES

■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

Robin des bois

Ve 20h30. Sa 17h, 21h. Di 17h, 20h30.

Lu 17h. 12 ans. De R. Scott

■ MALLERAY

■ PALACE (032 492 25 48)

Green zone

Ve-di 20h30. 14 ans. De P. Greengrass

Nanny McPhee et le big bang

Di-lu 16h. 5 ans. De E. Thompson

■ COUVET

■ LE COLISÉE (032 863 16 66)

Les aventures extraordinaires d'Adèle

Blanc-Sec

Ve-20h30. Sa 16h, 20h30. Di-lu 15h.

7 ans. De L. Besson

La rafle

Di-lu 17h, 20h. 12 ans. De R. Bosch

PUBLICITÉ

LA SPORTIVITÉ INCARNÉE: IBIZA CUPRA ET IBIZA FR



ASTICHER SA Garage et Carrosserie

Les E

À VOIR



«WHITE MATERIAL» Isabelle Huppert sur les écrans chaux-de-fonniers

Après Neuchâtel, le prodigieux film de Claire Denis, «White material», monte à La Chaux-de-Fonds. Magnifique d'intensité, Isabelle Huppert y incarne une femme blanche qui refuse de renoncer à sa dernière récolte de café dans un pays d'Afrique en proie à la guerre civile. /réd

Au cinéma Corso, La Chaux-de-Fonds, 100 min.

«PRINCE OF PERSIA»

Un péplum perse farci d'effets numériques

Adaptation d'un jeu vidéo mythique, les aventures bondissantes du prince Dastan sont à découvrir en exclusivité sur nos écrans helvétiques. Farci d'effets numériques, le nouveau film de Mike Newell frappe pourtant par son aspect désuet. Intrigant!

VINCENT ADATTE

Pour des raisons que l'on ne s'explique pas, la «petite» Suisse a eu la primeur mondiale du nouveau «blockbuster» de Jerry Bruckheimer, le film ne sortant que le 28 mai aux Etats-Unis! A l'heure où Hollywood sécurise à tous crins ses sorties en les programmant de façon simultanée dans les salles de la terre entière, cette présence miraculeuse met la puce à l'oreille. Après avoir découvert «Prince of Persia», nous nous sommes laissé aller à formuler l'hypothèse suivante: réalisé juste avant la renaissance de la projection en relief, le 17e long-métrage du réalisateur britannique Mike Newell n'est pas vraiment dans le trend, sitôt vu, sitôt obsolète, ce qui, entre nous, n'est pas sans lui conférer un certain charme!

L'argument de ce péplum perse a été emprunté à un jeu vidéo «préhistorique», jalon essentiel dans l'évolution du genre. Sa conception remonte à la fin des années 1980. Depuis lors, le jeu a connu moult versions qui ont fait et défait sa réputation. Dans sa mise à jour la plus noire, effectuée en 2001, le joueur s'est vu octroyer la



«PRINCE OF PERSIA» Un film de la veine des séries B d'aventures orientales, les effets numériques en prime. (SP)

possibilité de revenir dans le passé (juste quelques secondes) pour tenter derechef une action manquée.

Pauvre en matière narrative, le jeu consistait alors à sauver une princesse modèle Mille et une nuits en moins d'une heure, l'usager endossant la défroque du Prince sauveur.

Transposé au cinéma, cet argument ludique a été un brin étouffé... Fils adoptif du roi, le Prince Dastan (Jake Gyllenhaal) part à la conquête de la cité d'Alamut avec ses deux frères. Trompés par leur méchant et fourbe oncle (Ben Kingsley), les trois frangins s'entre-déchirent, tandis que la princesse Ta-

A l'heure où Hollywood sécurise à tous crins ses sorties, cette présence miraculeuse met la puce à l'oreille

mina (Gemma Arterton) s'efforce de mettre en lieu sûr une dague magique susceptible d'influencer le cours du destin. Hormis des allusions répétées aux «mensonges» qui permirent à Bush Junior de fondre sur l'Irak, «Prince of Persia» soumet la série B d'aventures orientales d'antan, dont le prototype kitsch insurpassable demeure «Les aventures de Hadji» de Don Weiss (1954), à un déluge d'effets numériques certes bien fichus, mais déjà mille fois vus. D'où ce sentiment d'obsolescence... /VAD

Neuchâtel, Apollo 1; La Chaux-de-Fonds, Eden; 117 min.

«SOUL KITCHEN»

Hambourg, sa zone et sa «cantine»



«SOUL KITCHEN» Dans cet univers singulier, en marge, la réalité semble sans cesse rattraper la fiction. (SP)

L'Allemagne a aussi ses seconds créatifs qui participent à la vitalité de son cinéma. Tous deux nés à Hambourg, Fatih Akin (1973), d'origine turque, et Adam Bousdoukos (1974), d'origine grecque, tournèrent déjà sur les bancs de l'école obligatoire leur premier film. Ils voulaient devenir acteurs.

Tous deux scénaristes, le premier réalisateur, le second acteur, ils racontent l'histoire de Zinos Kazantzakis. Bousdoukos (Zinos) fut longtemps restaurateur dans la zone portuaire d'Hambourg! Vie et fiction se mélangent, dans un film où, dès les premiers plans, une voiture arrive à toute vitesse devant l'établissement.

A peine le temps d'entrer dans la «cantine» que la cuisine est abandonnée par son chef, que Zinos doit faire semblant d'offrir un travail à son frère Erios qui profite de sa liberté provisoire pour revenir aux «affaires». Zinos peine à comprendre pourquoi son amie Nadine part en Asie où il aimera la rejoindre. Les locaux passent mal les contrôles des services de l'hygiène. Il doit en confier la gestion à son frère. Il engage un nouveau cuisinier, Shayn, complètement barjot. Les tuiles tombent sur sa tête:

des musiciens bruyants s'installent dans son établissement qui croule sous le bruit et le succès grâce à la cuisine gastronomique de Shayn.

En dix plans, la rénovation est terminée. Un ancien copain de classe spéculateur tordu finit par devenir propriétaire du «Soul Kitchen». Quand il s'apprête à prendre l'avion pour rejoindre Nadine, il la croise à l'aéroport. Ce n'est pas fini.

Les plats cuisinés sont vivement colorés et appétissants. Zinos et Nadine échangent un triple baiser d'adieu à l'aéroport dans un ballet à la Chaplin. Tout cela est conduit avec une folle énergie. Mais le menu ne maîtrise parfois plus la situation quand le moulin de la comédie va trop vite et tourne rond.

Ce film, souvent, s'écoute autant qu'il se regarde. On en vient à se demander si la musique était diffusée sur le plateau lors du tournage. Hypothèse plus ou moins juste! Akin dit avoir associé un style musical à chaque personnage d'une certaine importance.

Au final, des amis seconds turc et grec ont tourné sans quitter Hambourg un tonitruant film «allemand».

FREDDY LANDRY

Neuchâtel, Rex, 99 min.

AGENDA

Espace = réduction de Fr. 5.- sur présentation de la carte Club espace

LA CHAUX-DU-MILIEU

>Festival

Corbak Festival 2010

Salle de spectacle. Avec NEC, le Cirque des Mirages, Jacques Higelin, Selah Sue, Da Silva, Taraf de Haïdouks, Robe, Arthur H, Da Silva, Thomas Fersen, Ben l'Onde Soul, Taraf de Haïdouks.
Du mardi 19.05.2010 au samedi 22.05, dès 18h.

CORCELLES

>Exposition

Galerie Arcane
Exposition Marie-France Krahenbühl,
peinture. Sa-ju 14h-17h. Du 22.05 au
24.05.

COLOMBIER

>Exposition

Galerie Numaga
Exposition Aliska Lahusen.
«Les Impermanences», peintures
et sculptures. Me-di 14h30-18h.
Jusqu'au 23.05.

>Musée

Musée militaire et des toiles peintes
Ma-ve 14h-17h. Visite guidée du château,
premier du mois, 15h.

COURTELARY

>Exposition

Galerie Le Moulin 4
José René Blanco Salermo.
Sa-di, 14h-16h. Jusqu'au 30.05.

DELÉMONT

>Expositions

Farb

Exposition Victoria Leonard. Travaux
récents sur le thème de la mer et de ses
bestioles. Je 17h-19h. Sa 10h-12h/15h-
18h. Di 15h-18h. Jusqu'au 06.06.

FLEURIER

>Expositions

Galerie Bleu de Chine
Exposition de Muriel Bobillier-Buhler,
peintures et sculptures, Sandrine Soldini,
bronzes et terres et Pierre Le Preux
Jusqu'au 23.05.

peinture dynamique. Ve-di 15h-18h
et sur rdv. Jusqu'au 30.05.

HAUTERIVE

>Musée

Le Laténium

Exposition «Du Nil à Alexandrie». Grâce à
l'eau du Nil, Alexandrie a connu un essor
économique et un rayonnement scientifi-
que et culturel unique en Méditerranée.
Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 30.05.

MALVILLIERS

>Astronomie

«Syderal. Technologies spatiales
au service de l'astronomie»
Hôtel de la Croisée. Conférence d'Arnaud
Gisiger. Ve 21.05, 20h.

MÔTIERS

>Musée

Musée d'art aborigène australien
«La Grange»
Exposition «Visions aborigènes». Ve-di
12h-18h. Jusqu'au 10.10.

MOUTIER

>Exposition

Musée jurassien des arts

Rétrospective Gérard Bregnard, la
période de 1965 à 1980. Me 16h-20h.
Je-di 14h-18h. Jusqu'au 23.05.

LE NOIRMONT

>Exposition

«Estampes contemporaines,
Xylon et invités»
Ancienne église. Tous les jours 14h-18h.
Jusqu'au 24.05.

LA NEUVEVILLE

>Exposition

Galerie du Facon

Exposition Annemarie Maillat, céramique
et Catherine Engel, tapisserie.
Ve-di 15h-18h. Jusqu'au 30.05.

>Musée

Musée d'histoire

Exposition «De la fabrication du papier
à son expression artistique». Avec

la participation de l'artiste Marie-Claire
Meier, entourée des écoles
de La Neuveville et de 5 autres invitées.
Di 14h30-17h30. Jusqu'au 31.10.

LA SAGNE

>Musée

Histoire du village et du canton

Musée régional, histoire du village et du
cantón. Chambre neuchâteloise. Salle
dédiée à Oscar Huguenin. Ancienne hor-
loge du clocher du temple. Ouvert chaque
1er dimanche du mois, 13h30 à 17h, ou
sur rdv. Jusqu'au 31.12.

SAINT-IMIER

>Exposition

Relais culturel d'Erguel

Exposition Anne Laure, «Le jeu de la vie».
Me-ve 14h-18h. Sa-di 14h-17h.
Jusqu'au 27.06.

TRAVERS

>Musée

Mines d'asphalte du Val-de-Travers
Visite guidée des galeries des Mines

de La Presta, évocation de la vie
quotidienne des mineurs et présentation
du Musée de la Mine. Tous les jours,
10h30 et 14h30. Groupes, toute l'année
sur rendez-vous. Jusqu'au 30.06.

TRAMELAN

>Exposition

CIP
Exposition L'Autre.ch. Portraits
de migrant-e-s vivant en Suisse, ainsi
que des éclairages universitaires sur le
thème de la migration et des préjugés liés
aux migrants. Lu-je 8h-20h. Ve 8h-18h.
Sa-di fermé. Jusqu'au 21.05.

VALANGIN

>Musée

Château

Exposition collections 2008-2009. Dons
reçus, dans les domaines de la mode, des
dentelles, des objets de la vie quotidienne
d'autrefois. Mise en espace Decopub/Moni-
ka Roulet. Exposition «La vitrine du collectionneur: bottes (en sept lieux). Me-di 11h-
17h. Jusqu'au 13.06.

Retrouvez l'agenda sur nos sites internet www.arcinfo.ch

- **Naissance** En 1938, dans le Val d'Anniviers (VS).
- **Etudes** En 1979, il obtient son doctorat en sociologie à l'Université de Genève.
- **Musée** De 1975 à 2003: conservateur du Musée d'ethnographie de Genève. Sa dernière exposition, en 1999, s'intitule «La mort à vivre». Sa femme, l'anthropologue Yvonne Preiswerk, décède cette même année.
- **Président** Dès 1982, il fonde et préside (jusqu'en 2009) la Société d'études thanatologiques de Suisse romande.
- **«Cafés mortels»** Ils débutent en 2004, à Neuchâtel, à la suite d'une conférence au Musée d'ethnographie sur le thème «Parler de la mort».

SOCIÉTÉ

Bernard Crettaz replace la mort au cœur de la cité

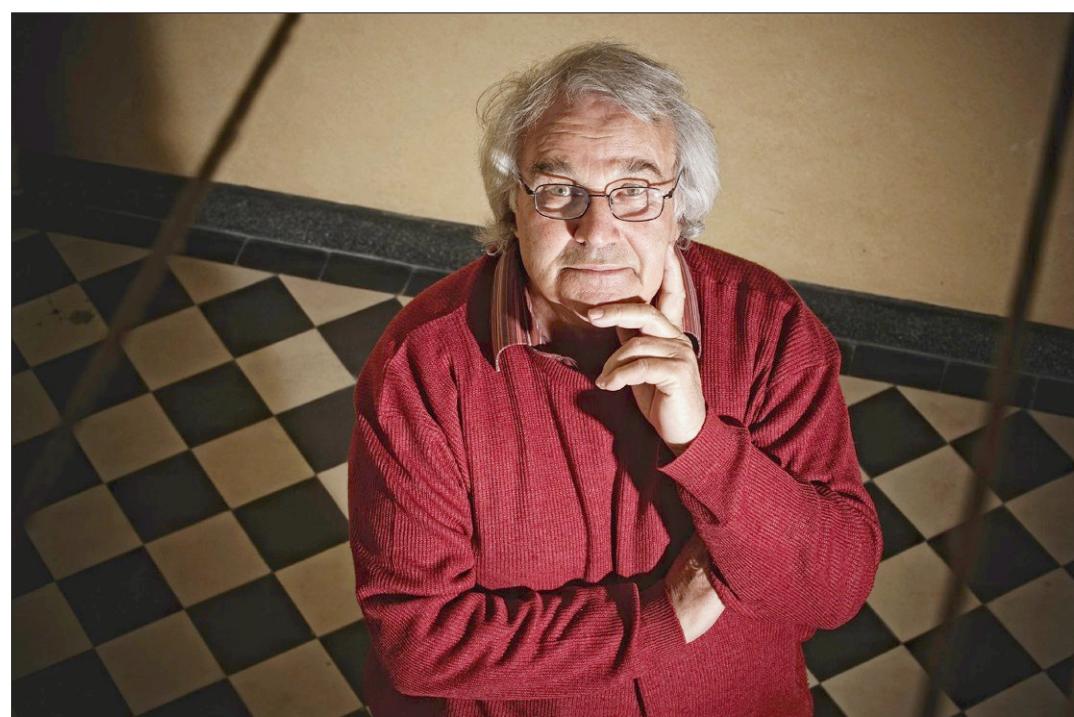
Après avoir sillonné une quarantaine de bistrots de Suisse romande pour parler de la mort, le sociologue Bernard Crettaz fait le point sur papier avec «Cafés mortels. Sortir la mort du silence». A 72 ans, sa volonté de délier les langues reste intacte.

ANA CARDOSO

«E n entrant dans la dernière période de ma vie, je me rends compte que la mémoire est tout ce qui reste», analyse Bernard Crettaz. Une mémoire que le sociologue et ethnologue valaisan tient à transmettre, dans les bistrots ou dans les livres. Avec «Cafés mortels. Sortir la mort du silence», le portrait fait «l'examen critique» de sa démarche, mais songe aussi au passage de flambeau: «J'ai 72 ans. Un jour, je vais arrêter. C'est ma façon de dire à d'autres «prenez le relais», résume-t-il, serein. Mais ce jour n'est pas encore arrivé. Bernard Crettaz parcourt encore la Suisse romande pour briser les tabous autour de la mort et le mythe de la belle mort. Une «action ordinaire de mise en commun, mais que l'on a oubliée» explique le sociologue. Une culture qu'il tient du Val d'Anniviers de son enfance, où la mort n'était pas séparée de la vie.

Pourquoi est-ce si difficile de parler de la mort dans notre société?

A partir des années 1960, avec l'enrichissement, la so-



BERNARD RETTAZ «Mon but est de sortir la mort du silence.»

(DAVID MARCHON)

cité de consommation, les progrès de la médecine, on a marginalisé la mort, on l'a évacuée. Les rites mortuaires ont perdu de l'importance. Mais on s'est aperçu que les gens le vivaient très mal.

même, on parle de comment bien mourir.

Sur le plan personnel, que vous ont apporté les cafés mortels?

Cela m'a fait découvrir ce lien profond entre mort et vérité, une révolution dans ma vie. Au fur et à mesure que je fais ce travail, mes hypocrisies, mes masques tombent. A aucun moment je ne me suis senti autant en vérité avec moi-même que pendant ces rencontres.

Vous évoquez le caractère épuisant de ces rencontres dans votre livre. Pourquoi continuez-vous?

Derrière tout ce projet, il y a l'idée d'un retour à ma société d'origine. On a privatisé, subjectivé la mort. On l'a retirée de la cité, on en a fait un objet de solitude. Mon but est de sortir la mort du silence, de la ramener au cœur de la cité. Lorsqu'une société prend conscience de la mort, elle attribue un autre prix à la vie. Les sociétés qui ont vécu le plus pleinement sont celles qui se sont confrontées à la mort. En Occident, nous avons du mal à laisser partir nos morts: c'est le sens des rites. Il faut que l'on retrouve des rites mortuaires, des pratiques, des récits.

Vous précisez que vous n'êtes pas un thérapeute. Mais vous n'enfilez pas non plus le costume de l'ethnologue pendant ces «cafés»...

Au fond du fond, je fais cela parce que je suis le plus grand bénéficiaire de cette démarche. Là, Crettaz n'est plus en position de donner un cours, une conférence. Je suis à l'écoute, l'une des choses les plus riches au monde. Cela me maintient les yeux ouverts: nous ne parlons pas abstrairement de la mort. Les cafés me tiennent confrontés au destin dans ce qu'il a de plus fondamental. /ANC

«Cafés mortels. Sortir la mort du silence», Ed. Labor et Fides, 2010

En bref

EPFL

Modélisation 3D du système sanguin

Un système de modélisation en trois dimensions développé par des chercheurs lausannois permettra bientôt d'évaluer le risque d'artériosclérose de manière personnalisée. Ce résultat a été obtenu grâce au supercalculateur Cadmos installé à l'EPFL depuis août dernier. La technologie mise au point par le Laboratoire de modélisation des matériaux permet de reproduire le système sanguin en 3D et en mouvement, a indiqué hier la haute école dans un communiqué. Elle devrait permettre, d'ici deux ou trois ans, de prévoir les risques d'insuffisance coronarienne pour un patient en particulier. /ats

BIODIVERSITÉ

Trois Suisses sur cinq inquiets

Trois Helvètes sur cinq estiment que l'environnement que nous léguons à nos enfants est dans un état inquiétant, voire catastrophique. Cette majorité demande que les autorités suisses s'impliquent davantage contre le recul de la biodiversité de nos écosystèmes. «La diversité biologique suisse va mal», selon un sondage commandé par Pro Natura et publié hier. Il doit faire écho à la Journée mondiale de la biodiversité du samedi 22 mai. /ats

RECHERCHE

Institut suisse de thérapies cellulaires fondé à Genève

Un institut suisse de thérapies cellulaires a été fondé à Genève pour développer ce type de traitement innovant. Cette fondation présidée par la conseillère nationale Thérèse Meyer (PDC/FR) offre une plate-forme aux chercheurs pour mettre en commun leurs projets. /ats

FESTIVAL DE CANNES

Sean Penn, maître contradicteur

Quand les Etats-Unis sont entrés en guerre, en 2003, les voix discordantes n'étaient pas nombreuses. Mais il y avait la sienne! Sean Penn s'est rendu en Irak. Il a publié un article en deux parties dans le «San Francisco Chronicle». Pour donner un autre éclairage à ses compatriotes, gavés de manipulations alarmistes. Il n'est donc pas étonnant de retrouver le comédien engagé à l'affiche de «Fair Game», seul film américain retenu dans la compétition cannoise 2010.

A 50 ans, Sean Penn entre de manière crédible dans la peau d'un personnage bien réel: Joseph Wilson, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Gabon. A l'époque où sa femme travaillait pour la CIA, Wilson s'était tendu au Niger en service commandé. Objectif: recueillir les preuves d'un vaste trafic d'uranium au bénéfice de l'Irak. Il revint avec un rapport basé sur ses observations et son intime conviction: pas de trafic! La CIA ignora ses conclusions. On con-



«FAIR GAME» De Doug Liman avec Naomi Watts et Sean Penn.

lance du public, face aux «preuves» brandies à la télévision pour discréder les ennemis du jour.

On peut aussi s'irriter d'une impression de déjà vu. On devrait même s'insurger contre la place que le film de Doug Liman nous assigne comme spectateur, dans ce théâtre mondial où chacun joue sa partition: les fabricants d'armes vendent leur camelote, les agents de renseignement renseignent, les politiques ajustent leur discours à la réalité qui les arrange, les militaires obéissent, les victimes enterrent leurs morts, les artistes «engagés» jouent dans des films qui démontrent que l'agression reposait sur des bases faussées. Et le public est invité à applaudir ces confessions «courageuses». Jusqu'à la prochaine abjection justifiée par l'intérêt supérieur de l'Etat et la sécurité de tous...



CHRISTIAN GEORGES

Le reste de l'actualité du festival en page 32 et sur <http://blog.lexpress.ch/cannes10>

«TRESKILLING JAUNE»

Enchères et timbre d'exception



PHILATÉLIE Le «Treskilling Jaune» est estimé entre 1,5 et 2 millions d'euros. Ce timbre sera mis aux enchères demain à Genève. (SP)

Le timbre-poste le plus cher au monde sera mis aux enchères demain à Genève lors d'une vente privée. Estimé entre 1,5 et 2 millions d'euros, le «Treskilling Jaune», un timbre suédois de 3 skilling, n'existe qu'en un seul exemplaire. Il a été imprimé par erreur en 1857.

Lors d'un tirage de timbres de 8 skilling jaunes, un cliché de 3 skilling a été accidentellement inséré dans la plaque d'impression. Or la couleur du 3 skilling était le vert. En 1857, un garçon de 14 ans a trouvé ce timbre-poste unique sur une lettre, chez sa grand-mère.

L'objet a traversé le temps, passant entre les mains de collectionneurs célèbres et prenant toujours plus de valeur. Il a notamment appartenu au roi de Roumanie. Le dernier détenteur en date est une banque suisse, qui l'a reçu au titre de garantie.

Samedi, le «Treskilling Jaune» sera vendu à huis clos par la maison de vente aux enchères de timbres poste David Feldman SA, à Genève. Les participants seront tenus à une clause de confidentialité concernant l'identité de l'acheteur et le prix d'acquisition, qui pourrait être inférieur à l'estimation de base. Selon la maison de vente, trois à quatre personnes au monde seraient intéressées. /ats



KEYSTONE

FOOTBALL**Vicente del Bosque a retenu Pedro dans les 23**

Révélation de la saison, l'attaquant de Barcelone Pedro, a conservé sa place dans la liste des 23 joueurs pour la Coupe du monde 2010, annoncée par le sélectionneur espagnol Vicente del Bosque. Par contre, deux vainqueurs de l'Euro 2008 n'ont pas été retenus, en l'occurrence le demi Marcos Senna (Villarreal) et l'attaquant Dani Güiza (Fenerbahçe). /si

Laurent Blanc sera bien le prochain sélectionneur français

Laurent Blanc sera bien le sélectionneur de l'équipe de France après la Coupe du monde. Selon «L'Equipe», la Fédération française verserait 1,5 million d'euros à Bordeaux pour libérer Blanc un an avant le terme de son contrat. /si

HOCKEY SUR GLACE

Fin de l'aventure

L'équipe de Suisse a été éliminée en quarts de finale des Mondiaux par l'Allemagne (1-0), hier soir à Mannheim. Un match typique entre ces deux nations, c'est-à-dire serré et indécis à souhait. Dennis Endras, le gardien de la Mannschaft, a tout retenu et causé le désespoir helvétique.

MANNHEIM
FRÉDÉRIC LOVIS

L hymne national allemand a retenti, vers 22h30, dans une SAP Arena en délire. Il laisse des traces de tristesse sur le visage des hommes de Sean Simpson, coupables d'avoir été incapables de trouver la solution dans le système défensif érigé par Uwe Krupp. Le sélectionneur de la Mannschaft aurait été conseillé par un certain Ralph Krueger, dont le fils Justin est l'un de ses défenseurs, que cela ne nous étonnerait pas le moins du monde...

Etre éliminée en quarts de finale d'une compétition majeure, la Suisse ne connaît que trop bien. Mais être bouteé hors de la compétition à ce stade par une équipe d'Allemagne n'appartenant pas au gotha du hockey sur glace mondial, c'est plus difficile à digérer. Voilà le sentiment qui prédomine au sortir d'une partie durant laquelle les internationaux helvétiques ont livré un match correct. Pour passer sur le corps du pays organisateur, soutenu par une patinoire toute acquise à sa cause, il aurait toutefois fallu davantage, et cela laisse forcément un goût d'inachevé. La bagarre générale ayant éclaté au coup de sifflet final traduit ce goût de frustration ayant dû envahir la bouche de Timo Helbling et de ses copains.

Mieux entrée dans la rencontre que son adversaire, la Suisse regrettera

sans doute longtemps de n'avoir pas été à même de concrétiser sa domination initiale (douze tirs cadrés à six durant le premier tiers). En début de match, elle a su retrouver son niveau du début du tournoi et l'on s'est dit qu'accéder aux demi-finales était possible. Mais voilà, une pénalité de match sifflée envers Martin Plüss (15e, coup de canne évitable porté dans les jambes de Christian Ehrhoff) n'arrangeait pas les choses. Se retrouver privé de l'un de ses meilleurs atouts offensifs constituait un coup dur pour une équipe de Suisse peignant à faire trembler les filets à Mannheim. La fine gâchette du CP Berne aurait été plus utile sur la glace que dans le vestiaire, pour trouver un Dennis Endras ayant à nouveau sorti un tout grand match et fêté un blanchissage permettant à ses couleurs de défier la Russie en demi-finale.

Hachée, d'un niveau tout de même relativement faible pour un quart de finale mondial, la partie prenait une vilaine tournure pour les hommes de Sean Simpson dès le début du second «vingt». Entre la 21e et la 23e, ils ne parvenaient à nouveau pas à bénéficier d'un avantage numérique. Le power-play suisse aura vraiment été déficient du début à la fin à Mannheim. Pour terminer dans le dernier carré, ce n'est pas un avantage, loin s'en faut.

Le coup de poignard qui allait toucher mortellement l'équipe de Suisse était décoché par Philipp Gogulla, bien esseulé au moment de faire fructifier le rebond accordé par un Martin Gerber au demeurant excellent. Ce goal, déjà décisif, intervenait alors que la mi-match venait d'être passée. Il coupera les jambes des Helvètes, très empruntés lorsqu'il a fallu terminer ce tiers.

Mais les hommes de Sean Simpson empoigneront le taureau par les cor-



EN PANNE Marcel Goc (au centre) menace Mathias Seger et Martin Gerber: les Suisses n'ont pas trouvé la clé face aux Allemands. (KEYSTONE)

nes pour essayer d'égaliser lors des 20 dernières minutes de jeu. Ils mettront sous pression constamment un Dennis Endras infranchissable. L'occasion la plus franche échouait dans la canne de Damien Brunner qui, seul au second poteau (53e), trouvait le moyen de viser à côté d'une cage pourtant totalement ouverte. La sortie de Martin Gerber au profit d'un sixième joueur de champ ne changeait pas la donne. Uwe Krupp pouvait verser quelques larmes au terme de l'hymne national, Dennis Endras patiner avec un énorme drapeau allemand prêté par

un spectateur et les Allemands se lancer dans une célébration patriotique ayant fait trembler les bases de la SAP Arena.

Pour la Suisse, les Mondiaux se terminent là. Comme d'habitude, serait-on tenté d'écrire. Et c'est bien dommage. /FLO

SUISSE - ALLEMAGNE 0-1 (0-0 0-1 0-0)

MANNHEIM, SAP ARENA: 12 500 spectateurs (guichets fermés).

ARBITRES: Laaksonen (Fin), Sterns (EU), Brown (EU) et Terho (Fin).

BUT: 31e Gogulla (Hospelt, Sulzer) 0-1.

PÉNALITÉS: 1 x 2', 1 x 5' + pénalité de match (Plüss) contre la Suisse, 1 x 2' contre l'Allemagne.

SUISSE: Gerber; Seger, Vaulclair; Hirschi, Bezina; Josi, Du Bois; Helbling; Déruns, Plüss, Rüthemann; Ducat, Savary, Lemm; Monnet, Ambühl, Brunner; Jenni, Trachsler, Romy; Christen.

ALLEMAGNE: Endras; Ehrhoff, Dietrich; Krueger, Sulzer; Holzer, Braun; Nicolai Goc; Schutz, Marcel Goc, Rankel; Wolf, Müller, Ullmann; Hager, Hospelt, Gogulla; Felski, Barta, Kreutzer; Tripp.

NOTES: la Suisse sans Geering, Back, Niederreiter ni Manzato (surnuméraires). Tir sur le poteau: Brunner (54e). Temps mort pour la Suisse (58'36"), qui joue ensuite sans gardien jusqu'à la fin de la rencontre.

Russes, Tchèques et Suédois en demi



ÀIE! Alexei Emelin et la Russie (à droite) ont assommé John Tavares et le Canada... (KEYSTONE)

entrent ainsi dans le dernier carré des Mondiaux pour la première fois depuis 2006. Pourtant, le Finlandais Petri Kontiola avait ouvert la marque après 55 secondes de jeu seulement.

Dans l'autre quart de finale disputé dans l'après-midi, la Suède a logiquement pris le meilleur sur le Cendrillon de la compétition, le Danemark. Le conte de fées a ainsi pris fin pour les Danois, qui ont tout de même marqué l'histoire puisque c'est la première fois qu'ils atteignaient le stade des quarts de finale lors de Mondiaux. /si

Commentaire

FREDERIC LOVIS

Un sentiment d'inachevé

L'équipe de Suisse de hockey sur glace, après avoir tutoyé des sommets, est brusquement retombée sur terre. Le revers concédé en quart de finale des championnats du monde face à l'Allemagne rend sa marche de Mannheim, dans un premier temps fraîche et enthousiasmante, d'une triste banalité. Faut-il lui en vouloir? Oui et non.

Oui, car elle vient de passer à côté d'une occasion en or de finir dans le dernier carré d'une compétition internationale majeure. Un honneur n'étant arrivé qu'à deux reprises ces cinquante dernières années (lors des Mondiaux de 1992 et de 1998), un honneur trop rare pour gaspiller les opportunités se présentant. Car en héritant, hier au soir, de ces voisins géographiques n'ayant rien de foudroyant de guerre sur la planète hockey, par la grâce d'un début de parcours magnifique mais sans lendemain, il y avait incontestablement un truc à réaliser. C'est raté et il faudra repasser.

Cela dit, on ne peut décentrement pas trop en vouloir à Damien Brunner, Morris Trachsler et à tous les autres

ayant accepté de défendre l'honneur du pays quand d'autres préféraient se bronzer sur les plages de sable fin. Ce groupe, bricolé par Sean Simpson, manquait d'envergure pour prétendre à autre chose qu'un quart de finale faisant déjà figure d'excellent résultat au vu des circonstances dans lesquelles il a été mis sur pied. Manque d'expérience et jeunesse d'une grande partie de ses composantes ont joué un mauvais tour au mauvais moment au nouveau coach national, auquel il faut laisser le mérite d'avoir su tirer le maximum de ce qu'il avait sous la main.

La marche de Mannheim a donc pris fin abruptement, au terme d'une journée pluvieuse, une de plus, s'étant abattue sur ce coin de l'Allemagne bâti à gros coup de rincées célestes depuis deux semaines. Mais l'on a envie de croire à des jours encore meilleurs, à des moments davantage ensoleillés pour cette équipe de Suisse ne pouvant que se bonifier avec les années, avec le retour à de meilleurs sentiments patriotiques de certaines divas du hockey suisse, et avec Sean Simpson à sa tête.



FOOTBALL

Veloso et Etoundi à Biel, Gohou flambe

Neuchâtel Xamax a prêté, pour une saison, Max Veloso (photo) et Franck Etoundi à Biel. Par ailleurs, le directeur sportif Paolo Urfer a confirmé l'intérêt que le club porte au milieu tunisien Mohamed Ali Nafkha (Etoile sportive du Sahel). Enfin, hier, au festival des espoirs de Toulon, la Côte d'Ivoire a battu la Colombie 2-0, grâce à un doublé de Gohou. /fr

HOCKEY SUR GLACE

Bilan positif malgré la saison ratée au HCC

Le HCC a terminé la saison 2009-2010 sur un échec sportif, mais le bilan économique est positif. Les dirigeants, l'entraîneur et les joueurs veulent aller de l'avant.

JULIÁN CERVIÑO

Après la séance d'autoflagellation du 26 mars, à l'occasion de son Forum public, le HCC s'est livré à une session d'autosatisfaction hier soir lors de son assemblée générale ordinaire. Malgré l'élimination en quart de finale en play-off, les comptes ont bouclé dans le noir pour la quatrième saison de suite (lire encadré). A la grande satisfaction des dirigeants qui remplissent tous.

En présence de 69 actionnaires (sur 2000), cette assemblée n'a pas traîné (1h15). Marius Meijer, président, s'est montré confiant en l'avenir. «Je suis convaincu que la saison prochaine sera pleine de satisfaction», annonce-t-il. «Notre bilan sportif depuis quatre saisons n'est pas si mauvais avec deux finales disputées.»

Le président du Mouvement juniors (MoJu), Patrick Barbetton, a aussi dressé un bilan positif de la saison, malgré quelques soucis. Les novices viseront une promotion en novices élites. «Nous espérons encore intégrer plus de juniors en première équipe», a-t-il lancé. «Nous devons encore améliorer la qualité de notre formation pour y parvenir.» L'accord liant la SA et le MoJu a été renégocié et redéfini.

Le conseiller communal, Jean-Pierre Veya, était présent et a donné de bonnes nouvelles concernant l'adaptation de la patinoire aux nouvelles normes de sécurité. «Un crédit de 40 000 francs a été débloqué pour effectuer de nouveaux aménagements», a-t-il divulgué.



RONDEMENT MENÉ L'assemblée du HCC, dirigée par le président Marius Meijer (debout), n'a pas traîné. C'est vrai qu'après, il y avait Suisse-Allemagne... (DAVID MARCHON)

L'entraîneur Gary Sheehan a, ensuite, présenté sa nouvelle équipe. Nico Spolidoro et Oliver Baur font toujours partie du contingent. Les partants Danny Masa et Fabien Hecquet sont en contact avec des clubs de LNB. Thomas Frutig n'a, semble-t-il, reçu aucune offre. Il est possible qu'une licence B soit activée avec Samuel Grezet, parti à Martigny-Verbier.

Les blessés, Fabrizio Conte et Julien Turler sont en avance dans leur rétablissement. Concernant la reprise sur glace, elle est fixée au 2 août à 11h15, mais les joueurs patineront dès le 28 juillet.

Gary Sheehan espère réaliser un nouveau bon début de championnat. «Nous voulons aussi redevenir la meilleure équipe à domicile», a-t-il lancé en se montrant tout aussi motivé qu'il y a quatre ans. Joli programme. /JCE

14 000 francs de bénéfice

Les comptes de l'exercice 2010-2011 du HCC se sont soldés par un bénéfice de 14 086 francs, malgré l'élimination prémature en play-off (quart de finale). Celle-ci a induit une diminution des recettes de 14,3% (3,49 millions au lieu de 5,82 millions la saison passée). Les entrées au match ont passé de 1,235 million à 790 762 francs. Le produit des diverses buvettes et de la loge VIP est de 914 577 francs au lieu de 1,230 million lors de l'exercice précédent. On arrive néanmoins à un résultat positif de plus de 14 000 francs. Notamment grâce à des amortissements moins élevés (100 000 fr.) qu'en 2009 (327 618 francs). Les charges de personnel n'ont pas tellement baissé (1,635 million au lieu 1,642), à cause des apports de joueurs supplémentaires. Il reste 543 395 francs de disponible et la dette courante est de 360 000 francs. L'exigible à long terme est de zéro franc. La construction de la loge VIP (720 000 fr.) est amortie, le prêt de la Ville pour sa réalisation (200 000 fr.) est remboursé.

L'organisation du match international Suisse - Norvège, facturé 35 000 fr. par la Ligue, a généré un bénéfice de plus de 10 000 francs. Enfin, les frais de sécurité (25 000 fr.), facturés par le canton, sont impayés et les dirigeants n'ont pas l'intention de s'acquitter de cette somme. /jce

FOOTBALL

Mieux collaborer entre l'ANF et les clubs

«L'ANF doit encore plus être à proximité des clubs!» Le futur chef technique de l'Association neuchâteloise de football, Daniel Martini (42 ans), qui entrera en fonction le 1er juillet prochain, en remplacement de Daniel Guyot, a déjà des idées très précises sur le développement du football régional.

«Je ne vais révolutionner ni les structures, ni les projets déjà mis en place, mais amplifier quelques directions déjà prises ou proposer quelques idées neuves», remar-

quait-il hier, à l'occasion de la présentation officielle au siège de l'ANF, aux Hauts-Geneveys. «En premier, nous devrons encore être plus à disposition des clubs, leur prouver par les actes, non par les paroles, que ce que nous proposons vise à une amélioration générale du football régional.»

Soigner les formes, mais aussi améliorer le fond. Ainsi, que ce soit au niveau de l'organisation interne (meilleure communication et idée de secrétariat perma-

nent), du secteur formation (Foot + et les labels de formation) ou du foot féminin, ce ne sont pas les chantiers qui manquent. «Le but est de trouver des personnes de référence dans chaque club, pour qu'une philosophie puisse perdurer malgré les turnovers fréquents des entraîneurs.»

En rejoignant l'ANF, le futur homme de terrain du football cantonal n'entre cependant pas dans un monde inconnu. Ancien joueur, entraîneur actuel des M13 de

Xamax, titulaire du diplôme d'instructeur ASF et du brevet fédéral d'entraîneur et président de la fédération suisse de... kinball, Daniel de Martini est un grand connaisseur du sport en général, et du football régional en particulier. «Je suis quelqu'un du sérail et connais bien le fonctionnement de l'ANF pour avoir collaboré avec elle toutes ces années. Cette fonction est en continuité avec mes spécificités», concluait-il.

LAURENT MERLET

EN VRAC

Basketball

Quatrième ligue, groupe 1

Dimanche
10h Floria II - Corcelles C. II
16h Centre Portugais - Auverier II

Groupe 2
Ce soir
20h Fleurier II - La Sagne II
Saint-Sulpice - Dombresson

Samedi
17h30 Le Landeron II - Môtiers

Dimanche
16h Benfica - Les Ponts-de-Martel

Groupe 3
Samedi
17h30 Sonvilier II - Villeret

Cinquième ligue, groupe 1
Ce soir
20h Les Brenets II - Béroche-Gorg. III
Superga - Le Parc II

Dimanche
10h Môtiers II - Couvet III

Groupe 2
Samedi
17h30 Lignières II - Blue Stars

Première ligue féminine
Samedi
20h Etoile - Kirchberg

Deuxième ligue féminine
Dimanche
14h NE Xamax - Stade Nyonnais

Troisième ligue féminine
Mardi
19h45 Etoile II - Geneveys-sur-Coffrane

Coupe d'Espagne
Atletico Madrid - FC Séville 0-2

Hockey sur glace

Championnats du monde

QUARTS DE FINALE
Suède - Danemark 4-2
Finlande - République tchèque tab 1-2
Russie - Canada 5-2
Suisse - Allemagne 0-1

SUÈDE - DANEMARK 4-2 (1-0 2-1 1-1)

SAP-Arena, Mannheim: 3487 spectateurs.

Arbitres: Levonen (Fin), Piechaczek (All), Dediuliu (Bié) et Semionov (Est).

Buts: 15e Marcus Nilson (Magnus Johansson, Martensson, à 5 contre 4)
1-0. 28e Andersson (Karlsson, Backlund) 2-0. 33e Wallin (à 4 contre 5)
3-0. 34e Damgaard (Eller, Frans Nielsen)
3-1. 54e Ormark (Persson, Harju, à 5 contre 4) 4-1. 58e Morten Madsen (Daniel Nielsen, Damgaard) 4-2.

Pénalités: 5 x 2' contre la Suède, 6 x 2' contre le Danemark.

FINLANDE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE 1-2 tab (1-0 0-0 0-1)

Kölnarena: 9258 spectateurs.

Arbitres: Savage (Can), Sjöberg (Su), Bechar (Can) et Sabelström (Su).

Buts: 1ère (0'55") Kontiola (Niskala, Nummelin) 1-0. 42e Klepis (Blaták, à 5 contre 4) 1-1.

Tirs au but: Kaspar 0-1, Immonen 1-1; Marek 1-2, Jussi Jokinen - (à côté); Klepis - (arrêt), Kontiola - (arrêt).

Pénalités: 4 x 2' contre la Finlande, 5 x 2' contre la République tchèque.

RUSSIE - CANADA 5-2 (1-0 2-0 2-2)

Kölnarena: 18 522 spectateurs.

Arbitres: Larking (Su), Sindler (Tch), Arm (S) et Wehrli (S).

Buts: 20e (19'02") Afinogenov (Kulikov, Atiouchin) 1-0. 22e Datsyuk (Gontchar, Kovatchuk, à 5 contre 3) 2-0. 38e Malkin (Kalinin, à 5 contre 4) 3-0. 48e Fedorov (Atiouchin) 4-0. 54e Tavares (Burns) 4-1. 57e Malkin (Kovatchuk, Nikulin, dans le but vide) 5-1. 60e (59'46") Duchene (Cumiskey, Myers) 5-2.

Pénalités: 10 x 2' + 10' (Afinogenov) contre la Russie. 14 x 2' + 2 x 10' (Downie, Ott) contre le Canada.

DEMI-FINALES

Demain, à 14h et 18h (ordre des matches à définir): Suède - République tchèque et Russie - Allemagne.

En bref

TENNIS

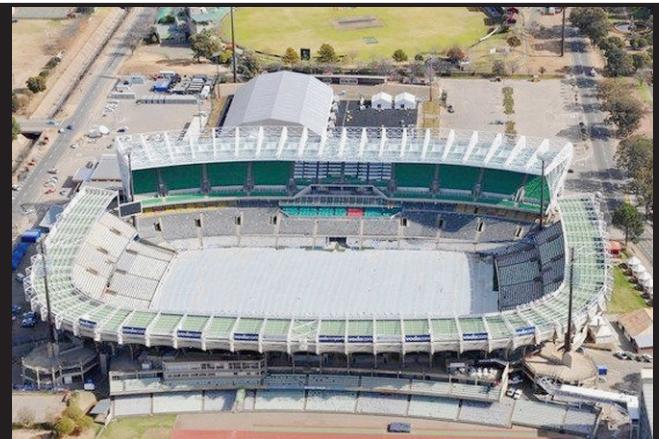
Federer gagne une exhibition à Paris

Pour sa répétition générale avant le début des Internationaux de France à Roland-Garros demain, Roger Federer a remporté son match face à l'Allemand Rainer Schüttler (ATP 75) 4-6 6-3 10-5 lors de l'exhibition de Rueil-Malmaison, dans la région parisienne. /si

FOOTBALL

Webb arbitrera la finale de la Ligue des champions

L'UEFA a désigné l'arbitre anglais Howard Webb (38 ans) pour officier lors de la finale de la Ligue des champions entre le Bayern Munich et l'Inter Milan, demain soir à Madrid. Le policier anglais sera assisté de ses compatriotes Michael Mullarkey et Darren Cann. Le trio officiera aussi lors de la Coupe du monde. /si



RENDEZ-VOUS La Suisse jouera au Moses Mabhida de Durban (16 juin contre l'Espagne), au Nelson Mandela Bay de Port Elizabeth (Chili, 21 juin) et au Free State de Bloemfontein (Honduras, 25 juin).

FOOTBALL

Charles R. Botta, l'homme des stades de la Coupe du monde sud-africaine

La Coupe du monde en Afrique du Sud peut commencer. Si les stades sont prêts à temps, Charles R. Botta y est pour beaucoup. Pour le compte de la Fifa, sa société de management a supervisé la construction (ou la rénovation) des dix enceintes africaines. Déployant au passage des trésors de diplomatie.

EMANUELE SARACENO

Charles R. Botta est un travailleur de l'ombre. Il n'est pas architecte, n'a pas d'entreprise de construction. Mais grâce à l'expertise de sa société basée à Baar, la première Coupe du monde en Afrique se jouera dans des stades dignes de l'événement.

Durant les quatre dernières années, il a multiplié les allers-retours avec l'Afrique du Sud, pour assurer la supervision, la coordination et la réalisation des dix enceintes qui, dans quelques semaines, accueilleront les meilleurs footballeurs de la planète. Un travail titanique – entre constructions et plus ou moins importantes rénovations – pour un coût total supérieur à trois milliards de francs. Tout en sirotant une tasse de thé dans un grand hôtel neuchâtelois, l'entrepreneur relate le principaux défis qu'il a eu à relever.

Quel a été le rôle de Botta Management Group dans la construction ou la rénovation des stades de la Coupe du monde?

Charles R. Botta: Nous n'intervenons pas dans le processus de soumission des candidatures. Ce choix revient entièrement au pays organisateur. L'architecture, le design général ne nous concernent pas non plus. En revanche, nous devons veiller à ce que tous les plans et les aménagements correspondent aux demandes de la Fifa.

Est-ce un gros travail?

Bien entendu (réé: il sort un énorme fascicule de sa serviette). Voilà, là-dedans sont comprises toutes les exigences de la Fifa en matière de stades. Il y a plusieurs centaines de pages de critères à respecter.

Qu'est ce qui est le plus important?

Tout d'abord la sécurité puisqu'il y aura plus de trois millions de spectateurs dans les stades, mais plusieurs milliards de personnes suivront les matches à la tv. La Fifa a prévu 32 positions de caméras, tout doit être réuni dans les enceintes pour une qualité optimale de l'image. Il faut faire attention aux angles, aux ombres, à la lumière. Mais il y a des dizaines d'autres points sur lesquels il faut travailler en collaboration étroite avec les organisateurs, les divers comités de la Fifa, etc.

C'est-à-dire?

Toute l'aire de la compétition avec la taille des vestiaires, la salle de presse, la zone mixte pour les journalistes, la restauration... Pour tout, plusieurs personnes ont un avis et il s'agit de faire preuve de diplomatie, de persuasion. Malgré cela, par rapport aux chantiers « traditionnels », nous devons être absolument inflexibles sur un point: les délais. On ne peut pas changer les dates d'une Coupe du monde!

Y a-t-il eu des moments où vous avez douté, où vous avez pensé que vous n'y arriveriez pas?

Non. Mais c'était un grand défi. Je me rendais toutes les deux semaines en Afrique du Sud pour surveiller l'avancement des travaux. Soit dit en passant, je n'ai jamais été confronté au moindre problème de sécurité. Lorsqu'un pays obtient l'organisation d'un grand événement, il y a d'abord une immense euphorie, puis pendant plus d'un an, rien ne se fait. Il faut rattraper le temps perdu. Sans compter les imprévus.



RÉALISATION Charles R. Botta montre un des fleurons du prochain Mondial, Soccer City à Johannesburg, où se disputera la finale, le 11 juillet.

(DAVID MARCHON)

Au tour du Brésil... et de Sotchi!

«Une fois que tu mets un pied dans le sport, les contrats s'enchaînent. Au fond, il s'agit d'un assez petit monde. Au bout d'un certain temps on se connaît tous», note avec une certaine modestie Charles R. Botta.

En la matière, son entreprise est servie. Botta Management Group supervisera également les constructions des stades au Brésil pour la Coupe du monde 2014. «J'effectuerai ces prochains mois les premières visites. Nous tiendrons compte aussi des enseignements du Mondial en Afrique du Sud. Les critères, les exigences en matière de stades sont constamment revus en fonction des expériences passées et de l'avancée de la technologie.»

Le football n'est pas le seul domaine d'activités de Charles R. Botta. Le Bernois a aussi été mandaté pour les Jeux olympiques



PROJET Une maquette du stade olympique de Sotchi.

(SP)

d'hiver 2014 à Sotchi, en Russie. «Les principaux chantiers seront une patinoire de 12 000 places et le stade olympique. Celui-ci aura la particularité d'être transformé en stade de foot après la fin des Jeux.» /esa

Un colonel qui aime les Romands

Surveillor de chantiers pharaoniques. Charles R. (pour Robert) Botta a des racines (une maman neuvevilloise) dans l'Arc jurassien. L'homme a aujourd'hui 58 ans.

Selon ses proches, il avance en suivant son flair tout en gardant le sourire. Il débute sa carrière au bas de l'échelle comme maçon à Offingen (Olten), puis devient dessinateur. Sportif d'élite, il gagne en aviron un titre de champion de Suisse juniors en double-scull avec Reto Wyss. L'étranger le tente: ce sera la construction d'une autoroute en Côte d'Ivoire. En Afrique, sa vocation de surveillor de grands chantiers se révèle. Mais il faut parler anglais et se perfectionner. Départ pour les Etats-Unis. Suivra une école de marketing à Saint-Gall. Parallèlement, il poursuit sa carrière d'officier de milice dans les troupes du génie.

Il fonde Botta Management Group en 1989 et se fait un nom comme spécialiste pour restructurer et assainir des complexes immobiliers, par exemple un resort de loisirs et de golf en Algarve ou encore des centres commerciaux aux Etats-Unis. De fil en aiguille les projets développés grossissent, de la patinoire Sazka Arena, à Prague, le chemin le mène à la Fifa.

On l'a dit, ce Suisse alémanique aime la Romandie. Devenu commandant de régiment, il établit notamment le quartier général de ses troupes de génie durant trois ans à La Neuveville (1991-1993). A Neuchâtel, il est une des chevilles ouvrières de l'aventure du stade de la Maladière. L'entreprise générale HRS Real Estate le consulte dans le développement et le financement du projet. Les Biannois viennent de faire de même pour leurs futurs stades.

Michel Merz

Immobilier à vendre

LA CHAUX-DE-FONDS, rue des Chevreuils, villa mitoyenne de 5 pièces avec jardin et terrasse. Fr. 570 000.— Didier Gentil 079 439 13 66.

132-232639

PERRIGNAN/F Villa mitoyenne, jardin/parking, 1,5 are, rez, 40 m² garage compris, 2^e étage 80 m², 3 chambres, 1 salle à manger, 1 cuisine, 1 salle de bains, WC. 115 000 Euros. ph.carlin@orange.fr

132-232607

VALAIS, Marécottes, Chalet neuf 4½ pièces, 120 m², 10 min de Martigny, terrasse + jardin, mazout transformable en spa ou cave, parc couvert, Fr. 510 000.—, 079 293 12 64.

012-722539

Immobilier à louer

BOUDRY CENTRE, joli 3½ pièces, rez-de-chaussée, cuisine agencée, calme et verdure. Libre dès le 01.08.2010. Fr. 1170.— charges comprises. Tél. 079 252 95 68.

028-657334

BOUDRY, joli 3½ pièces avec balcon, belle vue, cuisine entièrement équipée, hall habitable, living, 2 chambres à coucher, WC séparé, jardin communautaire, barbecue, place de parc, Fr. 1350.— charges comprises. Libre fin août ou à convenir. Tél. 032 757 21 64.

028-657165

BOUDRY, 2 pièces, cuisine agencée, douche, ascenseur, cave, tranquille. Fr. 870.— charges comprises. Tél. 078 922 96 37.

028-657069

BOUDRY, 3½ pièces, très bon état, bien situé, libre 1^{er} juin ou à convenir, Fr. 980.— charges comprises. Tél. 076 427 69 73.

028-657299

CHAMBRE MEUBLÉE INDÉPENDANTE à La Chaux-de-Fonds. Centre ville, non-fumeur, bains-douche, sans cuisine, libre de suite. Fr. 400.—/mois charges comprises. Tél. 032 913 32 72/tél. 079 446 33 70.

132-232597

FIVAZ
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Nouveautés
Produits exclusifs
Aménagements extérieurs
Isolation - Mortiers Bio
Citernes à eau
Vaste choix - Visite libre
www.fivaz.ch

BOUDEVILLIERS T. 032 857 23 73 F. 032 857 24 01

CHAUX-DE-FONDS, Signal 6, appartement 3 pièces, 103 m², 2^e étage, cuisine, balcon, cave. Fr. 1 200.— charges comprises. Libre dès le 1^{er} juillet 2010 ou date à convenir. Tél. 032 913 49 79.

132-232447

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier Nord, beau 4 pièces, cuisine agencée. Fr. 1368.— charges comprises. Libre 01.08.10. Tél. 078 880 97 48.

132-232630

COLOMBIER, Rue de Sentier 10, 2^e étage. Studio 2 pièces, cuisinette, salle de bains. Libre 1^{er} juin. Fr. 600.— charges comprises. Tél. 079 711 89 01.

028-657271

CORCELLES, en pleine verdure, 2½ pièces, cuisine et bains agencés, lave/sèche-linge, parquet, terrasse ensoleillée, calme. Fr. 1300.— charges et parking compris. Tél. 032 731 58 27.

028-657140

VENDEZ VOTRE OR

BIJOUX ANCIENS. ARGENTERIE. LINGOT D'OR. MONTRES
TOUT OR POUR LA FONTE ARGENT MASSIF OR DENTAIRE ROLEX, CARTIER, ETC.

BIJOUTERIE À CÔTÉ DU FUNICULAIRE
ÉCLUSE 2, NEUCHÂTEL

079 637 72 48

COUVET, centre, 3½ pièces, 2^e étage, complètement rénové, cuisine habitable agencée, cave, galettes. Situation calme. Fr. 860.— + charges Fr. 190.— Libre de suite ou à convenir. Tél. 032 863 23 60.

028-657116

FLEURIER, grand 1½ pièce, cuisine habitable semi agencée, grand hall d'entrée, salle de bains-WC, balcon, cave, galettes, buanderie, local à vélos, jardin d'aménagement. Surface habitable environ 48 m². Peut convenir comme pied-à-terre, week-end ou bureau. A personne tranquille de préférence. Fr. 596.— charges comprises. Libre 01.07.2010. Tél. 032 861 36 23, le soir.

028-656181

GENEVEYS-SUR-COFFRANE, 3 pièces, lumineux, rez, cuisine agencée, balcon, cave. Fr. 790.— + Fr. 190.— Tél. 076 446 80 91.

028-657299

GORGIER, Cour 6, magnifique 3 pièces en duplex, 87 m², sous les toits. Libre dès le 01.07.10. Fr. 1315.— charges comprises. Tél. 079 621 85 42.

028-657139

GORGIER, 2 pièces dans villa, confort. Jardin. Fr. 900.— charges comprises. 032 835 16 93.

028-657244

JEUNE ÉTUDIANTE **CHERCHE** chambre à louer chez famille d'accueil à Neuchâtel. Loyer: env. Fr. 800.— en demi-pension. Tél. 079 262 98 88.

028-657262

NEUCHÂTEL, rue des Fahys, 2 pièces partiellement meublées, cuisine habitable, hall, bains, pour le 1^{er} juillet. Fr. 760.— chauffage compris. Tél. 079 721 12 66, le soir.

028-657020

NEUCHÂTEL, chambre indépendante meublée, confort, douche. Libre. Tél. 032 724 70 23.

028-657295

PESEUX, Temple 1, appartement duplex 3½ pièces, 125 m², entrée indépendante, Fr. 1580.— charges comprises. Dès le 1^{er} juillet. Tél. 078 904 61 32.

028-657324

Immobilier demandes d'achat

DE PARTICULIER À PARTICULIER, recherchons propriétés, appartements, terrains, commerces, entreprises. Tél. 021 320 70 71.

022-030884

CHX-DE-FDS. Jolie Espagnole, blonde, douce, seins XXXL, tous plaisirs. 7/7. 078 815 28 58.

132-232543

LA CHAUX-DE-FONDS. Belle, sexy, seins XXXL, rasée, tous fantasmes. 7/7. Tél. 076 433 39 34.

132-232594

CHX-DE-FDS. Belle femme de couleur, sexy, douce fait massage et+. Privé. Tél. 076 704 66 43.

132-232505

CHX-DE-FDS. Milli très jolie blonde, embrasse, rapports complets. Pas pressée. 076 431 45 47.

132-232573

CHX-DE-FDS. 1^{er} jour, jolie brune, 26 ans, seins XL. Toutes spécialités. 7/7. Tél. 076 956 51 77.

132-232596

CHX-DE-FDS. Blonde, L'Amour complet. Rue de la Paix 69, 2^e étage. Tél. 078 764 28 24

132-232608

Immobilier demandes d'achat

Bar à café Carioca
Balance 10
La Chaux-de-Fonds

Nouveau propriétaire

De 6h à 9h30

1 café + 1 jus d'orange
Fr. 2.50

Au plaisir de vous voir nombreux.

PROMO ACTUELLE
www.auberge.ch

MENU «TOP»:
4 plats Fr. 38.-

Le pavé de bœuf sur ardoise

AUBERGE du CHASSEUR

2063 FENIN

Tél. 032 852 02 02 Fermé lu + ma + sa midi

CHX-DE-FDS. Gabriella, Hongroise, tous fantasmes. Progrès 89a, 2^e. 7/7. 078 696 75 45.

132-232476

NEUCHÂTEL, massage détente, gros seins, sexy, coquine, porte-jarretelles. Tél. 079 682 69 10.

028-657171

1^{re} FOIS, Ana vraie Espagnole, belle, sexy, douce. Râteau 2, 24/24, 7/7. Tél. 076 771 66 58.

028-657281

CHERCHE: REGLEUR-MÉCANICIEN sur Wahli ou Strausak. Tél. 079 637 33 21.

012-722580

CAFE-RESTAURANT DE LA CHARRIÈRE, Rue Charrière 21, La Chaux-de-Fonds, cherche extra tout de suite. Se présenter sur place.

132-232598

RESTAURANT à St-Blaise cherche 1 aide de cuisine avec expérience. Tél. 076 397 06 40.

028-657312

Véhicules d'occasion

A BON PRIX ACHÈTE AUTOS, BUS. Paie cash. Etat indifférent. Rapide. Tél. 079 240 45 45.

028-656641

A BON PRIX ACHÈTE voitures, bus, camions. Etat indifférent. Paie cash. Tél. 079 606 09 55.

028-656113

A BON PRIX ACHÈTE AUTOS, BUS. Camionnettes. Rapide. Paie cash. Tél. 079 502 53 54.

028-656361

Divers

WWW.JEANLOUISRESTAURANT.CH vous propose son entrecôte «gerle».

028-657313

CHERCHE AIDE pour déresse morale. Réponse par sms au tél. 077 477 35 23. Merci

132-232593

DÉMÉNAGEMENTS SERVICES, débarras-nettoyages. Devis gratuit. Tél. 079 263 04 53.

028-653894

MANU-U SERVICES, déménagements, nettoyages. Cartes bancaires ok. Tél. 079 756 39 28.

028-655337

NON NON RIEN A CHANGÉ, le bar King du lac avec M. Galland et M. Boulanger est à nouveau ouvert. Venez déguster ses fameuses grillades au feu de bois. Société de Navigation SA, www.navig.ch Tél. 032 729 96 00.

028-657183

NE: MASSAGE RELAXANT, super régal de qualité. Sur rendez-vous. Tél. 079 890 85 44.

028-656731

VIDE-GRENIER, samedi 22 mai, 10h - 17h, Route de Sonvilier 16, 2610 Saint-Imier. Renseignements : tél. 079 787 96 49.

132-232304

Cherchez le mot caché!

Etonnement profond,
un mot de 7 lettres

La solution de la grille se trouve en page 29

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

E	P	A	T	E	C	S	P	T	B	T	I	U	N	R

<

KESTONE
GIRO**Première victoire d'étape pour les Italiens**

Filippo Pozzato (Katusha) a signé la première victoire italienne depuis le départ d'Amsterdam, hier, dans la 12e étape du Giro, qui est arrivée à Porto Recanati. L'Australien Richie Porte (Saxo Bank) a gardé le maillot rose après cette étape de plaine de 206 km, enflammée dans son final. /si

CYCLISME

Landis charge Rihs, Bruyneel et Armstrong

Floyd Landis a enfin parlé.
L'Américain, convaincu de dopage à la testostérone en 2006 après sa victoire au Tour de France, explique comment il s'est dopé pendant des années. Personne n'est épargné. Armstrong, Rihs, Bruyneel et le Dr Ferrari, entre autres, sont accusés de complicité. L'UCI aussi!

JULIÁN CERVÍNO

«Je veux laver ma conscience, je ne veux plus faire partie de ce problème.»
Après quatre ans de déni, de contradictions, de procédures judiciaires coûteuses et interminables, Floyd Landis (34 ans), ruiné après une procédure qui lui a coûté 2,4 millions de francs, déballe tout. L'ex-coureur de Phonak et de l'US Postal a envoyé une lettre au président de la Fédération américaine de cyclisme, Steve Johnson, que nous publions sur notre site (www.arcinfo.ch).

Dans ce courrier, transmis ensuite à d'autres instances (AMA et UCI), le brave Floyd raconte comme il s'est dopé et qui l'a aidé. Petits extraits.

En 2002, alors qu'il est dans l'équipe US Postal, Floyd Landis est initié, selon lui, à l'utilisation des patches de testostérone par son manager Johan Bruyneel. «Après le Dauphiné libéré», raconte-t-il, «j'ai volé en hélicoptère avec Lance Armstrong jusqu'à Saint-Moritz. Il m'a donné une boîte de 2,5 mg de testostérone. Une semaine plus tard, le Dr. Ferrari (réd: sulfureux préparateur d'Armstrong...) a procédé à une extraction d'un litre de sang pour qu'elle me soit transfusée durant le Tour de France.»

Landis raconte aussi comment Armstrong lui parlait durant leurs sorties d'entraînement des méthodes de transfusion et de l'évolution des tests EPO. Landis



IL ÉTAIT UNE FOIS Andy Rihs félicite Floyd Landis après son sacre lors du Tour de France 2006.
Les deux hommes sont désormais brouillés à vie... (KEYSTONE)

affirme que son coéquipier Lance Armstrong a été contrôlé positif à l'EPO lors du Tour de Suisse gagné par le septuple vainqueur du Tour en 2001. Ce qui n'est pas très clair, car Landis indique que cet épisode s'est produit en 2002. Ce contrôle aurait été occulté suite à un marchandage avec le président de l'UCI de l'époque, Hein Verbruggen.

Pat McQuaid, président actuel de l'Union cycliste internationale, réfute cette accusation. «C'est pratiquement impossible», déclare l'Irlandais. «Un contrôle positif est automatiquement communiqué aux autres instances responsables des contrôles antidopage (AMA, Fédération suisse, etc.)» Soit...

Floyd Landis n'en reste pas là. Il raconte les transfusions organisées dans l'appartement d'Armstrong à Gérone (Espagne) en 2003. Ce sang lui aurait été réinjecté durant le Tour de France ensuite. «J'ai assisté aux

transfusions opérées sur mes coéquipiers Hincapie, Armstrong, Rubiera, après avoir moi-même été transfusé», narre Floyd Landis. Il aurait aussi reçu une dose de testostérone (Andriol). George Hincapie, aujourd'hui chez BMC, nie catégoriquement ces faits et se montre déçu. Lance Armstrong est égal à lui-même: «Nous n'avons rien à cacher, rien à fuir. Je pense que l'histoire parle d'elle-même.» Tout juste!

Avant la Vuelta 2003, il s'est aussi injecté de l'EPO sur les conseils de Johan Bruyneel et n'a jamais été testé positif lors des contrôles sanguins. Le directeur sportif belge, actuel manager du Team Radio Schack, lui aurait aussi indiqué comment utiliser l'hormone de croissance sur les conseils du médecin espagnol de l'équipe. Un personnage surpris en train de se débarrasser de fioles suspectes lors du Tour en 2000...

Dès 2004, les transfusions ont continué, de façon plus secrète, mais toujours organisée. Ensuite, Landis s'est débrouillé plus ou moins seul et a initié son compatriote et coéquipier Levi Leipheimer à ces pratiques dopantes.

Arrive 2006 et son passage chez Phonak. Landis affirme avoir informé Andy Rihs, propriétaire de l'équipe et actuel patron de BMC, des protocoles qu'il suivait pour se dopper et qui lui coûtaient 90 000 dollars par saison. John Lelangue, manager de l'époque et actuellement chez BMC, tout comme Jim Ochowicz, responsable du team, aurait donné la permission à son leader de continuer à se dopper de la sorte. Des affirmations que le team manager de BMC a nié. Pour la forme? Le fond, lui, reste peu reluisant... /JCE-avec les agences

Plus d'infos sur: www.arcinfo.ch

Andy Rihs dément

Andy Rihs se sent atteint dans son honneur et dément les accusations de Floyd Landis. L'entrepreneur alémanique affirme que jusqu'à la divulgation du cas de dopage de Landis au Tour de France 2006, «ni moi, ni la direction de l'équipe ne savions que Floyd Landis se dopait. Ses allégations actuelles, selon lesquelles j'aurais été informé de ces faits, sont des mensonges».

John Fahey, président de l'AMA, envisage de se rapprocher de ses collègues de l'Usada (agence américaine antidopage) pour faire «toute la lumière sur les questions soulevées». Selon lui, les aveux de Landis «contribueront à renforcer les programmes antidopage». Pat McQuaid regrette que Landis ait décidé de parler seulement maintenant. «J'aurais préféré qu'il avoue tout de suite», déplore le président de l'UCI. «Il aurait épargné beaucoup d'argent et nous aurait permis de rechercher des preuves. Maintenant, c'est impossible. Cette démarche ne rend pas service au cyclisme.» Pas si sûr... /jce

Martial Saugy pas étonné

Le directeur du Laboratoire antidopage de Lausanne, reconnu par le CIO, le Dr Martial Saugy, a pris connaissance de la lettre de Floyd Landis. «C'est toujours bien de savoir comment les choses se déroulent réellement», avoue le Vaudois. «Tout ce que raconte Landis me paraît plausible et possible, concernant les méthodes de dopage. Ses déclarations remettent en cause l'efficacité des contrôles, surtout à l'époque. Tout dépend à quel moment le sang d'un athlète est prélevé et comment il est prélevé. Si Landis avait toujours été contrôlé le matin de bonne heure, il aurait été testé positif plus tôt. Maintenant, avec le passeport biologique, on ne pourrait pas passer entre les gouttes en se dopant de la sorte.» Mais les méthodes de dopage ont aussi évolué. Concernant l'éventuel contrôle positif d'Armstrong sur le Tour de Suisse, Martial Saugy ne se mouille pas. «Ça ne me dit rien», assure-t-il. «Mais la méthode de contrôle de l'EPO était très souvent remise en cause à l'époque.» Ah bon? /jce

ICI...

COURSE À PIED

BCN Tour
Sixième et dernière étape, mercredi 26 mai, à Neuchâtel.

CYCLISME

Tour de Franche-Comté
Quatrième étape, dimanche 23 mai, avec arrivée à La Chaux-de-Fonds. (vers 17h).
Route des Hautes-Vallées
Première étape, mercredi 26 mai, à 18h45, au Cerneux-Péquignot.

FOOTBALL

Tournoi du 101e
Football mixte interfacultaire, jeudi 27 mai, au stade de la Maladière, à Neuchâtel.

HIPPISSME

Concours de dressage de Fénin
Dimanche 23 mai.

RUGBY

Neuchâtel Sevens
Tournoi à sept, du vendredi 21 au dimanche 23 mai, à Puits-Godet.

STREET-HOCKEY

Street-Hockey Cup
Du samedi 22 au lundi 24 mai, au Communal, au Locle.

VOILE

Les 100 milles de Pentecôte
Samedi 22 mai, dès 10h30, au départ d'Estavayer-le-Lac.
Championnat C3L
Samedi 22 (premier départ possible à 13h30) et dimanche 23 mai (dernier départ possible à 15h), au port du Nid-du-Crê, à Neuchâtel.

VTT

La Vallonnier
Randonnée, lundi 24 mai, à Fleurier.

...AILLEURS

ATHLÉTIQUE

Meeting de Shanghai
Diamond League, dimanche 23 mai.

AVIRON

Régates du Rotsee
Samedi 22 et dimanche 23 mai.

CYCLISME

Tour d'Italie
Jusqu'au dimanche 30 mai.
Championnats cantonaux et romands de contre-la-montre
Dimanche 23 mai, à Estavayer-le-Lac.

FOOTBALL

Bellinzona - Lugano
Barrage de promotion-relégation Super League - Challenge League, match aller, vendredi 21 mai, à 20h15, au stade Comunale.
Bayern Munich - Inter Milan
Finale de la Ligue des champions, samedi 22 mai, à 20h45, au stade Santiago Bernabéu, à Madrid.

Lugano - Bellinzona

Barrage de promotion-relégation Super League - Challenge League, match retour, lundi 24 mai, à 16h, au stade Cornaredo.

HOCKEY SUR GLACE

Championnats du monde
Samedi 22 (demi-finales) et dimanche 23 mai (finale) à Cologne (Allemagne).

MOTOCYCLISME

Grand Prix de France
Dimanche 23 mai, au Mans.

TENNIS

Tournoi de Roland-Garros
Deuxième levée du Grand Chelem, du dimanche 23 mai au dimanche 6 juin.

VTT

Arnon Bike et Championnats cantonaux et romands
Dimanche 23 mai, à Bonvillars (VD).

BASKETBALL

Un week-end de détection

Après 2001, les Journées fédérales de minibasket font leur retour à Neuchâtel. Demain, dès 13h30, et dimanche, dès 9h, à la Riveraine et à la Maladière, l'Association cantonale neuchâteloise de basketball amateur et les clubs neuchâtelois accueilleront plus de 300 jeunes joueurs et joueuses, représentant 26 équipes de toute la Suisse.

Ces journées, organisées sous l'égide de Swiss Basketball, concernent les écoliers (10-11 ans) et minimes (12-13 ans) et proposeront plus d'une cinquantaine de matches sur les deux jours. Côté cantonal, le Mouvement jeunesse d'Union Neuchâtel sera représenté en écoliers et minimes, Université Neuchâtel chez les plus jeunes seulement. /red



KESTONE

MINARETS**Première victoire pour les opposants à l'initiative**

Les opposants à l'initiative antiminarets, dont l'association des musulmans de Neuchâtel, savourent une première victoire: la Cour européenne des droits de l'homme a jugé hier recevable l'un des six recours déposés après le scrutin du 29 novembre. Le Conseil fédéral devra soumettre ses observations d'ici au 15 septembre. /ats

LA QUESTION DU JOUR

Faut-il durcir les règles d'expulsion des étrangers criminels?

VOTEZ par SMS en envoyant **DUO DUR OUI** ou **DUO DUR NON** au numéro **363** (Fr. 0,30/SMS) ou **par internet** sur le site www.arcinfo.ch

RÉAGISSEZ à la question du jour via notre site internet www.arcinfo.ch

L'EXPRESS L'Impartial

CRIMINELS ÉTRANGERS

Le casse-tête politique de l'initiative sur le renvoi

Faire barrage à l'initiative UDC sur le renvoi des étrangers criminels: la commission du National tente, à son tour, de lui opposer un contre-projet direct détaillé. Car l'initiative ne sera pas retirée.

BERNE
FRANÇOIS NUSSBAUM

A près le succès de l'initiative sur les minarets, le Parlement ne parie plus sur l'échec de celle sur le renvoi des étrangers criminels. En mars, le Conseil des Etats a adopté un contre-projet direct (constitutionnel) qui reformule de manière plus cohérente les motifs de renvoi prévus pour l'initiative. Mais en rappelant que la priorité va à l'intégration des étrangers et au respect du droit international.

En vue du débat au Conseil national (2 juin), sa commission préparatoire a suivi le Conseil des Etats en ajoutant que toute décision d'expulsion doit être prise «dans le respect des droits fondamentaux et des principes de base de la Constitution fédérale et du droit international». Au final, la commission a voté ce contre-projet par 13 voix contre 11 et deux abstentions. Les voix opposées sont celles de l'UDC et d'une partie de la gauche.

La commission a également suivi le Conseil des Etats en ajoutant que toute décision d'expulsion doit être prise «dans le respect des droits fondamentaux et des principes de base de la Constitution fédérale et du droit international».

Le président de la commission, Yvan Perrin, est sorti brièvement de son rôle, hier, pour l'expliquer. Son parti, l'UDC, ne retirera pas l'initia-

Sauf qu'elle part de l'article actuel sur l'«expulsion des étrangers qui menacent l'ordre public» pour, ensuite, dresser la liste des motifs: assassinat, meurtre, viol, lésions corporelles graves, brigandage qualifié, prise d'otage, traite d'êtres humains, infraction grave à la loi sur les stupéfiants.

Dans cette catégorie, il doit s'agir de délits ayant entraîné une condamnation à un an de prison au moins. L'escroquerie aux assurances sociales est également un motif d'expulsion, si elle a donné lieu à une condamnation à 18 mois. Et, finalement, tout autre délit sanctionné par deux ans de prison. En son temps, le Conseil fédéral avait déjà proposé une telle liste, pour un contre-projet indirect.

La commission a également suivi le Conseil des Etats en ajoutant que toute décision d'expulsion doit être prise «dans le respect des droits fondamentaux et des principes de base de la Constitution fédérale et du droit international».

Le libéral-radical argovien Philipp Müller a rappelé que le droit actuel avait permis l'expulsion d'environ 700 étrangers en 2008. Ce chiffre



BERNE Les conseillers nationaux argovien Philipp Müller (à gauche) et neuchâtelois Yvan Perrin, président de la commission des institutions politiques du Conseil national, hier lors de la conférence de presse. (KEYSTONE)

tive au profit d'un contre-projet qui contiendrait une réserve sur le respect du droit international. En commission, le refus du contre-projet vient donc de ce parti, mais aussi, pour des raisons inverses, d'une partie de la gauche qui rejette l'initiative et le contre-projet.

D'autres députés de gauche se sont joints au centre droit, estimant qu'«entre deux maux, il fallait choisir le moindre» (c'est-à-dire le

contre-projet), selon l'expression d'Yvan Perrin. Le centre droit, lui, accepte un renforcement des dispositions sur l'expulsion, mais tient à préciser que toute décision dans ce domaine doit être conforme aux droits fondamentaux, suisses et internationaux.

Le libéral-radical argovien Philipp Müller a rappelé que le droit actuel avait permis l'expulsion d'environ 700 étrangers en 2008. Ce chiffre

pourrait doubler avec l'initiative et se situer entre-deux avec le contre-projet. Mais ces évaluations n'ont rien de scientifique, prévient-il.

De son côté, la Commission fédérale contre le racisme (comme la Commission des questions de migration) s'oppose aux deux textes: «La législation actuelle offre suffisamment d'instrument pour refouler les délinquants d'origine étrangère», a-t-elle dit hier. /FNU

ROUTE NATIONALES

1,2 milliard pour améliorer la sécurité des tunnels

Les tunnels suisses sont parmi les plus sûrs du monde, mais plus de la moitié des tubes du réseau des routes nationales ne répondent pas aux dernières normes de sécurité. Près de 1,2 milliard de francs seront investis d'ici 2020 pour y remédier. Les principaux travaux auront lieu entre 2012 et 2016.

Ils concernent notamment diverses améliorations – éclairage, ventilation et signalisation – des tunnels autoroutiers sur la N5 en territoire neuchâtelois et sur la N16 en terres jurassiennes et bernoises.

Les tunnels de la H20 sous la Vue-des-Alpes, dans le canton de Neuchâtel, ne sont par contre pas compris dans ce plan d'action. Le Conseil fédéral a en effet proposé d'intégrer la H20 dans le réseau des routes nationales, mais il a aussi émis des prétentions financières

compensatoires qui doivent encore être finalisées. Du coup, le Parlement n'a pas ratifié, à ce jour, la nouvelle liste des routes nationales comprenant la H20, qui pourrait ainsi faire l'objet de mesures séparées dans un délai non précisé.

En matière de sécurité routière, les améliorations de l'infrastructure font partie des mesures les plus chères, mais aussi les mieux acceptées par la population, a relevé hier Rudolf Dieterle, directeur de l'Office fédéral des routes (Ofrou). Tout sera fait pour limiter le dérangement causé aux usagers de la route, a assuré son vice-directeur Jürg Röthlisberger. Depuis les accidents meurtriers des tunnels du Mont-Blanc et du Gothard, la sécurité des tunnels a été nettement renforcée. Les accidents y sont statistiquement moins fréquents qu'à ciel ouvert,



TUNNELS DE LA N5 Les améliorations porteront notamment sur la signalisation et la ventilation. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

constate Rudolf Dieterle. Mais le besoin de sécurité reste actuel et d'importance pour la Suisse, championne d'Europe de tunnels en chiffres absolus.

Les travaux prévus d'ici 2020 nécessitent environ 150 millions de francs par an

que le Parlement doit libérer avec les crédits annuels du financement spécial pour la sécurité routière. Ils sont nécessaires car 126 des 220 tunnels du réseau des routes nationales ne correspondent pas ou que partiellement aux nouvelles

normes, qui datent de 2004. Insuffisant dans 59 tubes, les systèmes de ventilation nécessitent les investissements les plus lourds. Quelque 150 millions de francs avaient déjà été utilisés fin 2009, mais l'Ofrou prévoit d'y consacrer encore 610 millions d'ici 2022. Toujours à l'horizon 2002, les issues de secours doivent être adaptées dans 63 tubes. Cela a déjà coûté 50 millions et devrait en absorber encore 450 millions selon la planification de l'Ofrou.

Les améliorations prévues ont absorbé 40 millions et en nécessiteront encore autant, mais tout devrait être terminé l'an prochain. Egalement pour 80 millions au total, 27 tunnels doivent être mis aux normes en matière d'approvisionnement en énergie. Les travaux ne seront achevés qu'en 2021. /ats-réd.

normes, qui datent de 2004. Insuffisant dans 59 tubes, les systèmes de ventilation nécessitent les investissements les plus lourds. Quelque 150 millions de francs avaient déjà été utilisés fin 2009, mais l'Ofrou prévoit d'y consacrer encore 610 millions d'ici 2022. Toujours à l'horizon 2002, les issues de secours doivent être adaptées dans 63 tubes. Cela a déjà coûté 50 millions et devrait en absorber encore 450 millions selon la planification de l'Ofrou.

Les améliorations prévues ont absorbé 40 millions et en nécessiteront encore autant, mais tout devrait être terminé l'an prochain. Egalement pour 80 millions au total, 27 tunnels doivent être mis aux normes en matière d'approvisionnement en énergie. Les travaux ne seront achevés qu'en 2021. /ats-réd.

HÔPITAUX
Ne pas oublier le secteur ambulatoire

Le rôle que jouent les hôpitaux dans le secteur ambulatoire doit être pris en compte dans la prochaine révision de la Lamal estime H+. Pour l'association des hôpitaux de Suisse, une nouvelle organisation permettra de faire face à la forte hausse dans ce secteur. En vue de la session d'été des Chambres fédérales, les hôpitaux suisses veulent préparer le terrain pour faire passer leur message. «Il n'y a pas de révision du modèle d'organisation des soins en Suisse sans une intégration complète des prestations ambulatoires en hôpital», a revendiqué hier devant la presse à Berne H+. /ats

En bref**ZURICH**
A 67 ans, il crevait des pneus par frustration

Un retraité âgé de 67 ans a été condamné hier à Zurich à 8 mois de prison ferme pour avoir crevé des pneus dans les quartiers nord de la ville. Il avait été arrêté en flagrant délit en mai 2009. Le retraité devait répondre de 29 cas. Il a refusé de s'exprimer. Pendant l'enquête, il avait déclaré agir par frustration. /ats

SAINT-GALL
Un meurtrier kosovar extradé vers la Suisse

L'homme qui a tué l'enseignant de sa fille en 1999 dans une école saint-galloise se trouve en détention en vue de son extradition du Kosovo vers la Suisse. Le Département fédéral de justice et police a confirmé hier la décision du juge kosovar. Le meurtrier a été arrêté lundi à son domicile au Kosovo après une longue cavale. /ats

BERNE
Réception du ministre turc de la Justice

La cheffe du Département fédéral de justice et police Eveline Widmer-Schlumpf a reçu hier à Berne le ministre turc de la Justice Mehmet Sadullah Ergin. Lors de cette visite de travail, ils ont notamment parlé de la coopération en matière judiciaire entre les deux pays. /ats

TÉLÉVISION
Les émissions de nuit ne seront pas interdites

Interdire les émissions de télé de minuit à six heures du matin est non seulement inutile mais impossible, a estimé hier le Conseil fédéral. Il s'oppose à cette mesure prônée par le conseiller national Josef Zisyadis dans une motion. /ats

POSTE
Les offices pourront être joints par téléphone

Les offices de poste du pays sont à nouveau joignables par téléphone. Ils ne répondent plus depuis 2005, date de la mise en place d'un centre d'appel du service à la clientèle. La Poste a tenu compte des réclamations. Les demandes de renseignements pour un numéro postal ou un affranchissement de courrier restent cependant toujours traitées par le centre d'appel, au numéro gratuit 0848 888 888. /ats

HÔPITAUX
Ne pas oublier le secteur ambulatoire

Le rôle que jouent les hôpitaux dans le secteur ambulatoire doit être pris en compte dans la prochaine révision de la Lamal estime H+. Pour l'association des hôpitaux de Suisse, une nouvelle organisation permettra de faire face à la forte hausse dans ce secteur. En vue de la session d'été des Chambres fédérales, les hôpitaux suisses veulent préparer le terrain pour faire passer leur message. «Il n'y a pas de révision du modèle d'organisation des soins en Suisse sans une intégration complète des prestations ambulatoires en hôpital», a revendiqué hier devant la presse à Berne H+. /ats



Nestlé lance un système de dosettes à usage unique en aluminium pour le thé

Fort du succès de son système Nespresso, Nestlé lance un concept similaire dans le monde du thé. Baptisé Special. T, il sera commercialisé, d'abord en France, dès septembre prochain, a annoncé hier Nestlé. Le système Special. T repose également sur des capsules en aluminium utilisables dans des machines spécialisées. /ats

CAFÉ EN CAPSULES

Jean-Paul Gaillard, l'ancien patron de Nespresso qui défie Nestlé

Qui est celui qui s'attaque à Nespresso avec ses capsules biodégradables? Jean-Paul Gaillard a relancé plusieurs sociétés. Et aussi connu quelques couacs.

THIERRY JACOLET

Nous sommes en 1988. George Clooney trempe cette année-là dans le nanar «Le retour des tomates tueuses». Il ne joue pas encore le beau gosse chic et cathodique, un café à la main. La commercialisation des dosettes Nespresso a commencé deux ans plus tôt. Mais les ventes peinent à décoller. Surtout sur le marché professionnel. Nespresso risque de boire la tasse.

Pour relancer la machine, un chasseur de tête débusqué Jean-Paul Gaillard. L'entrepreneur suisse est placé à la tête de la filiale de Nestlé. C'est qu'il vient de se faire un nom dans le marketing: il a développé avec succès la ligne de vêtements et d'accessoires Marlboro Classics lors de son passage chez Philip Morris Europe entre 1983 et 1988.

Jean-Paul Gaillard recentre la stratégie Nespresso sur les particuliers et la vente directe de dosettes. Visionnaire, il imagine un concept qui a tout pour... capoter: hisser la capsule dans le haut de gamme avec des produits chers, une distribution exclusive – via le fameux «club Nespresso» (7 millions d'affiliés dans le monde) – et des boutiques luxueuses.

Sous cette impulsion et avec ce nouvel habillage, Nespresso va

devenir le leader mondial du café en dosettes. «M. Gaillard a joué d'opportunité et a été capable de populariser la communication qu'on a mise en place», reconnaît Eric Favre, premier patron de Nespresso entre 1986 et 1990.

Patron aujourd'hui d'Ethical Coffee Company (ECC), Jean-Paul Gaillard a changé de camp: il est devenu le meilleur ennemi de Nespresso. Son passage dans la peau du concurrent laisse un goût amer dans l'empire du petit noir. Julian Liew, porte-parole de Nespresso, avoue du bout des lèvres qu'il est bien dommage qu'un ancien collaborateur fasse concurrence à la société qu'il a aidée à construire». Il n'en dira pas plus.

Agé de 56 ans, Jean-Paul Gaillard commercialisera d'ici la fin mai, sous l'enseigne Casino, 350 millions de capsules biodégradables Espresso qu'il fait fabriquer à Chambéry, en France. Avant d'installer une deuxième unité de production en Suisse. Plus précisément dans le canton de Fribourg, où il cherche des locaux existants.

Il se déclare toujours intéressé par la région malgré quelques couacs de communication avec les autorités cantonales. Mais Neuchâtel est aussi sur les rangs.

Depuis l'annonce de son irruption prochaine sur le marché, on entend beaucoup parler de Jean-Paul Gaillard. Mais qui est vraiment ce personnage truculent, un peu hâbleur, volontiers provocateur, passionné d'innovation, qui «ose» s'attaquer à une fortresse? Jean-



JEAN-PAUL GAILLARD L'ancien directeur de Nespresso commercialisera d'ici à la fin mai, sous l'enseigne Casino, 350 millions de capsules biodégradables Espresso.

(ALAIN WICHT)

Paul Gaillard quitte Nespresso en 1997 après avoir mis son succès commercial sur orbite. Propulsé ensuite à la tête de la division crèmes glacées de Nestlé Etats-Unis, il plaque en 1998 ce poste qu'il juge ennuieux. Il officie ensuite comme CEO (chef de direction) chez Mövenpick Foods. Mais il rend sa casquette en 2000 à la suite d'un conflit avec le CEO de Mövenpick Holding. Au printemps 2001, un consortium d'investisseurs privés reprend la société horlo-

gère Bertolucci en quasi-faillite, sise à Marin-Epagnier (NE). Parmi les nouveaux propriétaires figure Jean-Paul Gaillard. «Il voulait changer les réseaux de distribution mondiaux, l'image, lancer des nouveautés, développer l'entreprise, mais cela n'a pas réussi», rappelle-t-on du côté de Bertolucci. «Entre 2001 et 2004, on a perdu des marchés. C'est une des raisons pour lesquelles ces investisseurs se sont séparés de la marque.» Bertolucci est revendu fin 2004 à Dickson Concepts International Limited, groupe actif dans l'industrie du luxe, basé à Hong-Kong.

Entre-temps, l'entrepreneur a déjà élargi ses activités. A la recherche d'une affaire à relancer, ce passionné de marques pense flairer le bon coup sur le marché du mariage alors en stagnation. En été 2002, il prend la tête du français Pronuptia, le distributeur et fabricant de robes de mariée.

Les années Gaillard vont pourtant coïncider avec les déboires de la société. Il cherche à étendre la marque dans le monde entier. La stratégie visant à doper la croissance de l'entreprise cotée en bourse va peser sur les comptes et conduire au dépôt de bilan.

Le PDG lance en 2003 Pronuptia International pour commercialiser et transformer les produits du groupe, développer les réseaux à l'extérieur de la France. Il ouvre le siège de cette filiale à Lausanne en 2004, promettant la création d'une cinquantaine d'emplois dans les dix-huit mois.

«On devait l'aider à installer son quartier général dans le canton», se souvient Michel Conne, directeur de projet au Développement économique vaudois (DEV). «Mais cela n'a jamais donné ce qu'il espérait. La société n'a pas décollé.» Une quinzaine d'emplois auraient été créés. Pronuptia International SA a finalement été déclarée en faillite en janvier 2009 par le Tribunal de l'arrondissement de Lausanne.

Entre 2003 et 2007, le chiffre d'affaires de la maison-mère Pronuptia a été divisé par deux pour plafonner à 7,9 millions d'euros (11,3 millions de francs). Les pertes s'accumulent et en 2007, l'entreprise accuse un passif total de 10 millions d'euros. En avril 2008, elle est placée en redressement judiciaire. Pronuptia est finalement rachetée par Nuptialiance l'été suivant. Jean-Paul Gaillard avait déjà démissionné en juillet 2007. Il espère aujourd'hui récupérer une partie de sa mise devant les tribunaux.

Dans l'intervalle, il crée Ethical Coffee Company, société inscrite au registre du commerce fribourgeois en 2008. C'est avec cette structure que le bouillonnant Jean-Paul Gaillard entend défier le géant Nespresso. Il aurait levé 20 millions d'euros de capital développement et assure pouvoir compter sur de sérieux appuis financiers une structure de la famille Benetton (Edition), le céréalier français Unigrains ou encore l'animateur de télé Arthur. /TJA-La Liberté

«Si Nestlé nous attaquait, cela nous ferait la meilleure publicité au monde»

Vous avez connu la réussite avec Nespresso ou Marlboro Classics et des couacs avec Pronuptia ou Bertolucci. Comment expliquez-vous cette trajectoire en dents de scie?

Les affaires sont plus complexes qu'elles n'en ont l'air. Celles décrites comme des flops ne le sont pas vraiment. Bertolucci, par exemple, a été achetée pour un franc et la revente à Dickson a été une superbe affaire. Pronuptia, c'est autre chose. Quand je suis entré avec ma holding Coventry dans le capital de la société, le titre Pronuptia était coté 19 euros, mais sa vraie valeur était de 7 euros. Il a été surévalué par manipulation délibérée et illégale du cours. En outre, on m'avait notamment caché un procès perdu en Allemagne. Si je l'avais su, je ne serais jamais entré. J'ai fait une erreur. La société a perdu de l'argent notamment parce que des stocks n'étaient pas amortis. Mais la stratégie visant à assainir et à remettre la société sur les rails a porté ses fruits. Par contre, il a fallu réajuster les comptes à leur vraie valeur.

Et le conflit au sein de Mövenpick?

Ce n'était pas un désaccord avec un CEO (réé: chef de la direction), mais un désaccord sur le rachat des glaces par Nestlé alors que je montais une joint-venture avec Unilever (réé: multinationale active dans les produits de consommation). On n'avait pas la même vision stratégique. Nestlé a racheté Mövenpick très certainement pour éviter cette joint-venture qui aurait pu s'avérer dangereuse pour eux. Je suis donc parti pour des raisons



CAPSULES ESPRESSO Le concurrent direct du leader mondial de la capsule de café.

(ALAIN WICHT)

de «gouvernance d'entreprise». Mais avec énormément d'argent.

Qu'en est-il de la commercialisation des capsules Espresso?

La production a commencé il y a plus d'un mois et la commercialisation débutera encore ce mois-ci. Je veux éviter la rupture de stock comme cela vient d'être le cas pour un concurrent.

Votre projet de site de production à Fribourg avance-t-il?

Il est en suspens en attendant d'avoir de nouvelles discussions avec le directeur de l'Economie, Beat Vonlanthen. Je ne peux vous dire ce que j'attends de lui, mais il le sait parfaitement bien. La balle est dans son camp.

Vos dosettes dans les rayons en Suisse, c'est pour quand?

J'ai des lettres d'intention de grands distributeurs comme Coop ou Migros. Mais il reste quelques détails administratifs à régler. Cela prendra environ une année. Il faut savoir que c'est pour des raisons de droit communautaire que je commence à commercialiser dans l'UE. Les lois sur la concurrence en Suisse sont beaucoup moins favorables au consommateur. Il faut les moderniser. Si Nestlé veut me «taquiner», c'est plus facile pour lui en Suisse. En France, il ne peut rien faire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le deuxième pays de commercialisation sera l'Allemagne. La Suisse viendra après.

Vous craignez la contre-attaque de Nestlé?

Ce serait amusant que Nestlé nous attaque. Cela nous ferait la meilleure publicité au monde. Notre produit a été vu par les trois plus grands cabinets d'avocats de France. On est hors du champ de brevets de Nestlé. Qui dit avoir 1700 brevets pour protéger ses capsules, mais c'est faux. 1700 brevets, c'est 1700 enregistrements. Trois ou quatre brevets sont pertinents.

Propos recueillis par Thierry Jacolet

LA QUESTION D'HIER

La libéralisation du marché postal est-elle condamnée?

OUI 67%

NON 33%

L'EXPRESS L'Impartial

Participation: 184 votes



GRÈCE ET ESPAGNE

Grosses manifestations contre les mesures d'austérité

Des dizaines de milliers de personnes sont descendues hier dans les rues de villes grecques et espagnoles pour protester contre les mesures d'austérité annoncées par leurs gouvernements. A Athènes (photo), la manifestation a réuni près de 20 000 mécontents selon la police, le double selon les syndicats. Il s'agissait de la quatrième grève générale organisée contre l'austérité et une réforme des retraites dans la capitale grecque. /ats-afp

PARIS

Cinq toiles valant 140 millions volées au Musée d'art moderne

Cinq tableaux de maîtres, dont un Matisse et un Picasso, ont été volés dans la nuit de mercredi à hier au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Le préjudice est estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros.

La disparition des tableaux a été constatée hier vers 6h50 avant l'ouverture des portes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris dans le XVIe arrondissement.

Les responsables du musée ont constaté qu'une vitre du musée avait été brisée et un cadenas cisaillé, selon la même source.

Un enregistrement des caméras de surveillance du musée a révélé qu'une personne s'était introduite dans l'établissement par une fenêtre. La brigade de répression du banditisme a été saisie de l'enquête.

Selon une source judiciaire, les œuvres volées sont «Pigeon aux petits pois» de Pablo Picasso, «La pastorale» d'Henri Matisse, «L'olivier près de l'Estaque» de Georges Braque, «Nature morte, chandeliers» de Fernand Léger et «La femme à l'éventail» d'Arnadeo Modigliani.

«Il s'agit de tableaux importants de peintres majeurs», a souligné Christophe Girard, adjoint à la culture du maire de Paris Bertrand Delanoë, lors d'un point de presse devant l'entrée du musée. Il a dénoncé «un crime grave fait au patrimoine de l'humanité». Le mon-

tant total de ce vol s'élève à 100 millions d'euros (plus de 140 millions de francs), selon la direction du musée. Les autorités avaient auparavant avancé le chiffre de 500 millions. La toile de Picasso, un tableau datant de la période cubiste du maître espagnol, est à elle seule estimée à 22 millions d'euros.

La notoriété des œuvres dérobées fait qu'elles peuvent difficilement être mises sur un marché même parallèle. De précédentes enquêtes de police sur des faits similaires ont d'ailleurs montré que des collectionneurs sollicitaient le vol d'œuvres spécifiques à leur profit exclusif.

Sitôt le vol connu, le signalement et la photo des tableaux ont été diffusés, comme l'exigent les procédures en la matière, sur toutes les bases de données policières existantes dans le monde, via Interpol.

L'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels, un service de police judiciaire spécialisé depuis 1975 dans ce domaine, alimente une base de données qui recense quelque 80 000 images d'œuvres d'art disparues. Interpol, de son côté, tient une base identique recensant environ 26 000 images des œuvres d'art les plus recherchées dans le monde.

Ce vol exceptionnel pose une nouvelle fois la question de la sécurité dans les musées français. Les services spécialisés de la police ont en effet relevé



MUSÉE D'ART MODERNE Un policier passe les cadres des œuvres volées à l'un de ses collègues par la même fenêtre que les voleurs ont fracturée lors de leur effraction. (KEYSTONE)

à plusieurs reprises le manque de protection des musées, singulièrement à Paris. Le 9 juin 2009, un carnet de dessins signés Picasso, estimé à plusieurs millions d'euros, avait été volé au musée Picasso à Paris, à l'époque en pleine rénovation et donc vulnérable en termes de sécurité.

Le musée est doté d'une alarme et d'un PC sécurité. Mercredi soir, trois gardiens étaient sur place, chargés de rondes pendant la nuit. «Il faut laisser la police trouver comment le système de sécurité a pu être déjoué puisque de toute évidence les trois personnes présentes n'ont rien vu et n'ont donc pas réagi», a déclaré Christophe Girard.

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris est situé dans l'aile est du Palais de Tokyo, non loin de la Tour Eiffel et du Trocadéro. Ouvert en 1961 et enrichi régulièrement grâce à des donations, il abrite plus de 8000 œuvres illustrant les divers courants de l'art du XXe siècle (fauvisme, cubisme, Nouveau Réalisme, etc.)

Parmi les artistes exposés figurent Pablo Picasso, Henri Matisse, Raoul Dufy, Maurice de Vlaminck, Georges Rouault, Fernand Léger, Georges Braque, Francis Picabia, Amedeo Modigliani, Giorgio de Chirico, Pierre Bonnard, Suzanne Valadon, Maurice Utrillo, Jean Arp, Alberto Giacometti ou encore Pierre Soulages. /ats-afp

En bref

KURDISTAN IRAKien L'aviation turque bombarde des rebelles

L'aviation turque a bombardé hier plusieurs dizaines de positions des rebelles kurdes du parti des travailleurs du Kurdistan dans le nord de l'Irak. Quelque 20 avions de combat ont participé aux opérations. /ats-afp

MARSEILLE Première pierre pour La Grande mosquée

La ville de Marseille, symbole de l'immigration d'Afrique du Nord, a lancé hier les travaux de sa Grande mosquée. L'édifice musulman, l'un des plus importants du pays, sera doté d'un minaret de 25 mètres, alors que la France nage en plein débat sur la place de l'islam dans la société. L'association chargée de sa construction doit encore résoudre la difficile équation du financement des travaux, estimés à 22 millions d'euros. /ats-afp

GENÈVE Assemblée houleuse pour l'OMS

L'Assemblée mondiale de la santé a tenu mercredi et hier à Genève des débats houleux sur la lutte contre les médicaments contrefaçons. Plusieurs pays ont accusé l'OMS d'avoir «un agenda caché» au profit de l'industrie pharmaceutique des pays du Nord. L'OMS a rejeté ces accusations. /ats-afp

RUSSIE Gay pride une nouvelle fois interdite

La mairie de Moscou a interdit hier pour la cinquième année consécutive la gay pride prévue le 29 mai au centre-ville. La manifestation avait été organisée précisément pour réclamer le respect des droits des homosexuels en Russie. /ats-afp

IRAN Les mères des trois Américains à Téhéran



Les mères de trois randonneurs américains détenus depuis dix mois en Iran sous l'accusation d'espionnage ont rencontré leur enfant hier matin dans un grand hôtel de Téhéran. Elles ont imploré les autorités iraniennes de les libérer. Les mères ont exprimé l'espoir de rencontrer des responsables iraniens pour plaider la cause de leurs enfants, mais aucune rencontre n'a encore été officiellement annoncée. Les mères étaient accompagnées par l'ambassadrice de Suisse à Téhéran, Livia Leu Agosti (foulard bleu clair). La Suisse représente les intérêts américains en Iran. /ats-afp

BAYONNE Arrestation du chef militaire de l'ETA

Le chef présumé de l'appareil militaire de l'ETA a été arrêté hier à Bayonne au sud-ouest de la France avec son «adjoint». Celui-ci est soupçonné d'être impliqué dans une fusillade en région parisienne où un policier a été tué le 16 mars. /ats-afp

THAÏLANDE

L'armée contrôle le centre dévasté de Bangkok

Les soldats ont pris le contrôle hier du centre de Bangkok. La capitale offrait un spectacle de désolation avec des centres commerciaux incendiés et des rues désertes au lendemain d'émeutes ayant suivi l'assaut meurtrier contre les «chemises rouges» thaïlandaises.

La tension est nettement retombée dans la ville, où aucun affrontement sérieux n'a été signalé durant la journée. Mais le gouvernement a reconduit pour trois nuits le couvre-feu qui a permis, selon lui, de stopper les violences et les incendies allumés par les émeutiers la veille d'un quartier à l'autre.

«Il y a encore des militants armés, cachés dans des immeubles» aux alentours de la «zone rouge» évacuée mercredi, a affirmé le porte-parole de l'armée, Sunsern

Kaewkumnerd. Les accès à ce quartier situé au cœur de Bangkok sont restés limités par une succession de barrages militaires.

Au total, 14 personnes, dont un photographe italien, ont été tuées et 91 blessées lors de l'assaut militaire qui a mis fin à deux mois de manifestations, selon un bilan officiel. Plusieurs d'entre elles ont été tuées par balles mercredi soir autour du temple bouddhique érigé en sanctuaire pendant les violences, où plusieurs milliers de «rouges» avaient trouvé refuge.

Des cars et des trains ont été mis à leur disposition hier pour les raccompagner chez eux. La plupart sont originaires des régions agricoles et pauvres du nord et du nord-est où l'état d'urgence et le couvre-feu ont été également dé-



BANGKOK Les pompiers tentent de venir à bout des nombreux incendies allumés par les manifestants de l'opposition. (KEYSTONE)

crétés après des incendies de bâtiments officiels. Le premier ministre Abhisit Vejjajiva, dont les «rouges» exigeaient la démission, a appelé la population à lui faire confiance pour rétablir le calme. «Nous ramènerons la paix et nous nous re-lèverons», a-t-il assuré. Les leaders rouges ont également appelé à la modération et à la non-violence. «La démocratie ne peut pas se bâtir sur la vengeance», a expliqué l'un d'eux, Veera Musikapong. Il s'est rendu à la police avec un autre

cadre du mouvement, Weng Tojirarkan. Les pompiers ont eu fort à faire pour éteindre les incendies de la Bourse, d'une télévision, de banques et de plusieurs centres commerciaux. Le plus spectaculaire a dévasté l'imposant «Central World», qui ressemblait à un tas de ruines avec un vaste périmètre calciné et encore fumant.

Ce centre commercial géant était un emblème de la «nouvelle Thaïlande», prospère et ouverte sur l'étranger. Il est ainsi devenu le symbole d'une capitale en feu au lendemain du mouvement politique le plus important depuis vingt ans. La gravité de la crise, qui a fait au moins 82 morts et plus de 1800 blessés depuis la mi-mars, risque d'accentuer les divisions déjà profondes de la société thaïlandaise. /ats-afp

Portes ouvertes Rue St-Gothard 24-26-28 "Le Paddock", La Chaux-de-Fonds

Mercredi 26 mai de 11h00 à 14h00

- Appartements neufs de 3½, 4½ pièces
- Cuisine agencée, balcon ou terrasse
- Deux salles d'eau, place de jeux
- Proche des transports publics
- Loyer dès Fr. 1'240.- + charges

Renseignements et visites:

La Chaux-de-Fonds: 032 913 45 75
Neuchâtel: 032 729 00 60
Internet: www.fidimmobil.ch

SMS-immo: www.fidimmobil.ch/sms



2001 Neuchâtel - 2300 La Chaux-de-Fonds - www.fidimmobil.ch



Vous cherchez de charmants locataires pour votre appartement?

Ici, vous avez 8000 candidats.

Source: MACH Basic 2008-2

A LOUER A La Chaux-de-Fonds

3½ pièces, Fr. 790.- + charges libre de suite ou à convenir cuisine agencée, grand balcon www.jordan-immobilier.ch

MARC JORDAN
026 470 42 30

Les Geneveys-s/Coffrane
dans une ancienne usine (2^e étage)

Magnifique local de 120 m²

A l'usage de bureau ou toute autre activité libérale

Eventuellement loft

- Coin cuisine
- Rangements dans la souffente du toit
- Belle vue

Prix location à discuter

Disponible pour date à convenir

032 913 45 75 - www.fidimmobil.ch

SMS-immo: www.fidimmobil.ch/sms



Av. Léopold-Robert 56b, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tel est le nombre de lectrices et de lecteurs s'intéressant au marché du logement qui liront votre annonce.
Les médias - notre métier.

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14
2302 La Chaux-de-Fonds
T 032 910 20 50
F 032 910 20 59

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

AVIS DIVERS

PAGES SPÉCIALES FÊTE DES MÈRES

L'EXPRESS **L'Impartial**



Les pages spéciales parues récemment dans *L'Express* et *L'Impartial* à l'occasion de la Fête des mères étaient assorties d'un grand concours. A la clé, trois magnifiques montres Balmya Lady offertes par le sponsor de l'opération, Balmain Swiss Watches.

Remises de trois montres Balmain



Rachel et Eddy Monnier avec leur petite Cassandra.



Robert Luna (à gauche) a gagné la troisième montre Balmain. Son prix lui est remis par Michele Orfeo.



Thibaud Heurtel est très fier de sa maman Aline.

Tirés au sort, les heureux gagnants ont été accueillis mardi dernier dans les locaux de *L'Express* à Neuchâtel pour recevoir leurs prix en présence d'Anna Pierri et de Jacques Pochon de *L'Express*. Michele Orfeo, responsable marketing et communication de Balmain Swiss Watches, a remis les montres à Thibaud Heurtel de Fleurier, à Rachel Monnier de Dombresson et à Robert Luna du Landeron. Toutes et tous se sont déclarés enchantés par leur prix.

Le verre de l'amitié a agrémenté cette sympathique cérémonie toute de convivialité et de simplicité.

TEXTES ET PHOTOS: PIERRE-ALAIN FAVRE - CONCEPT GRAPHIQUE: FRANÇOIS ALLANOU

NOTRE PARTENAIRE POUR LA FÊTE DES MÈRES



BALMAIN
swiss watches

*Balmya
Lady*

38 diamants Wesselton
CHF 740.-



Des participants ravis d'avoir gagné la magnifique montre Balmya Lady.

District de La Chaux-de-Fonds

RÉFORMÉS

CULTES DE DIMANCHE 23 MAI

Farel

Di 9h45, culte unique de fête du catéchisme, sainte cène, E. Berger, K. Demarle et Y. Bourquin; garderie. Lu, marche méditative, départ 9h30, devant le Temple Farel, inscriptions, 032 968 42 32

Radio suisse romande, Espace 2

Di 10h, culte radiodiffusé du Temple de Champel, J. Stoudinski

Deutschsprachige Reformierte Kirchgemeinde

(Temple-Allemagne 70). Pfingstsonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Frau Pfarrer Müller Renner

CATHOLIQUES ROMAINS

Sacré-Cœur

Sa 14h, messe de la mission portugaise; 18h, messe italien-français. Di 10h30, messe avec l'onction des malades

Notre-Dame de la Paix

Sa 17h30, messe. Di 9h, messe; 18h, messe

CATHOLIQUES CHRÉTIENS

Saint-Pierre

(Chapelle 7). Di 9h45, messe de Pentecôte. Ma 19h30, rencontre autour de la liturgie

ÉVANGÉLIQUES

Armée du salut

Ve 17h45, catéchisme et club d'ados à Neuchâtel. Di 9h45, culte, programme pour les enfants; 18h40, chant à la gare. Me 9h, prière au foyer. Je 14h, club d'automne

Eglise évangélique libre

(Paix 126). Ve 18h45, groupe de jeunes ABEL. Di 9h45, culte de Pentecôte, prédicateur, Charles-André Geiser, thème: pour Dieu, rien n'est impossible. Ma chaîne de prière: les mamans célibataires. Je 17h, ouvrir la bible et prier

Eglise évangélique de Réveil

(Rue du Nord 116). Ve 20h, au club 44, soirée avec Philippe Martinez, guide de haute montagne et pasteur, «Vers les plus hauts sommets», projection de son ascension du mont Everest et témoignage. Sa 20h, soirée et témoignage avec Philippe Martinez à l'église. Di 9h30, culte, prédication Philippe Martinez. Ma 20h, soirée bible pour les nuls, «Abraham, le voyage continue». Me 15h, rencontre des aînés

Mennonite - Chapelle des Bulles

Di 10h, culte de Pentecôte, sainte cène

Evangelisation populaire

Chapelle du Secours, Jaquet-Droz 25. Di 9h45, culte; 11h, école du dimanche. Dernier vendredi de chaque mois, réunion de prière à 18h30, répétition du Chœur mixte à 19h

Eglise ouverte Stadtmission

(Musées 37). Di 9h45, Gottesdienst

Jura

CATHOLIQUES ROMAINS

Les Bois

Sa 18h30, messe

Le Noirmont

Di 10h, messe de la Pentecôte

Les Breuleux

Di 10h, messe de la Première communion

Montaupon

Sa 18h, messe

Saignelégier

Di 10h, messe

Lajoux

Di 10h, messe de la Première communion

RÉFORMÉS

Saignelégier

Di 9h30, culte; école du dimanche; garderie

ÉVANGÉLIQUES

Saignelégier

Eglise évangélique. (Rangiers 25). Di 9h45, culte; école du dimanche; garderie. Groupes de maisons, ma 20h30, aux Bois. KT, camp KT du 21 au 24 mai.

District du Locle

RÉFORMÉS

Paroisse des Hautes Joux

Le Locle, Temple
Di 9h45, culte, sainte cène, Y.-A. Leuba; garderie à la cure

La Chaux-du-Milieu, Sous la tente du Corbak Festival

Di 10h15, culte, M.-C. Pétremand

Les Ponts-de-Martel, Temple

Di 10h15, culte, sainte cène, F. Caudwell

CATHOLIQUES ROMAINS

Le Locle

Sa 17h30, messe. Di 10h15, messe italien et français

ÉVANGÉLIQUES

Les Brenets

Sa 19h, messe

Le Cerneux-Péquignot

Di 10h, messe

Eglise apostolique évangélique

(Le Locle, Chapelle 5). Di 18h, célébration de la Pentecôte avec Jean Brunet, chef d'entreprise dans le commerce équitable et pasteur de Toulouse; suivie d'un repas en commun

Les Ponts-de-Martel - Armée du salut

Di 9h45, culte. Me 12h, repas communautaire. Tous les 2 jeudis, à 19h30, groupe féminin. Ve 20h, prière. Ve 9h30, baby Song à Travers

RÉFORMÉS

Les Hauts-Geneveys

Di 10h, culte de Pentecôte, Christian Miaz

Dombresson

Di 10h, culte de Pentecôte, Phil Baker

Fontaines

Di 10h, culte de Pentecôte

CATHOLIQUES

Cernier

Sa 18h, messe

Les Geneveys-sur-Coffrane

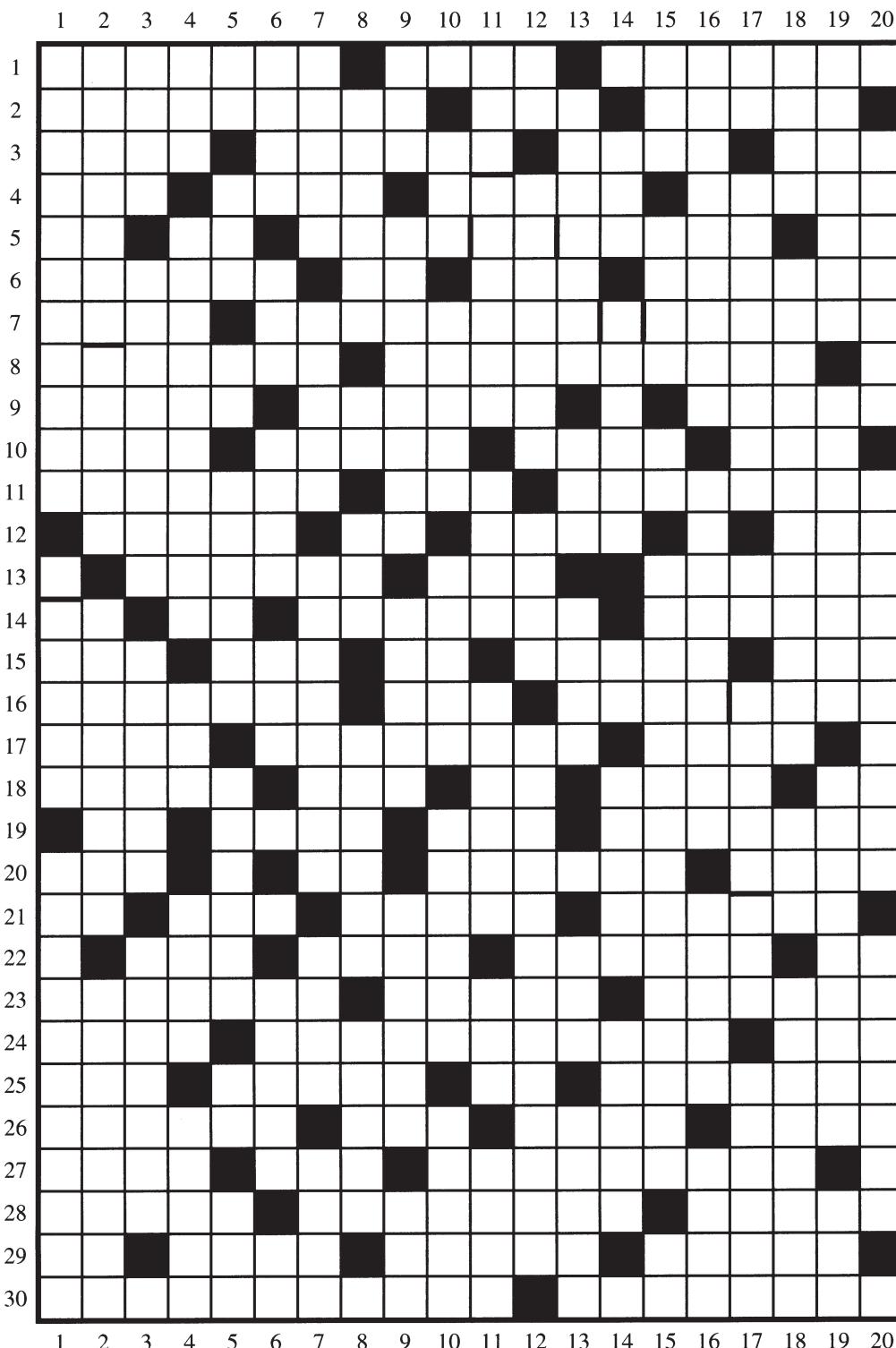
Di 10h, messe

ÉVANGÉLIQUES

Cernier, Centre Chrétien Le Cap

Di 9h45, culte à la Rebatte

LES MOTS CROISÉS DU VENDREDI



Horizontalement: 1. Recours. Petite société fermée. Un des plus grands scolastiques. 2. Ville de Norman-die. Poussée. Petit four. 3. Donne de l'aplomb. Monopolise. Fonction. Prénom féminin. 4. Retiré. Opère. Prénom masculin. Canot automobile rapide. 5. Pronom. Possessif. Se dérobe au travail. Participe. 6. Vin utilisé dans la cuisine. Bande de papier peint. Le sorgho en est un. Godiche. 7. Cours d'eau temporaire. Aptitude à répondre ou réagir avec à-propos. 8. Difficulté de la miction. Se dit d'un organe tel que la main. 9. Dans le nom d'un saint. Qui présente des petits points rapprochés. Noble. 10. Que rien ne garnit. Parente. Sorte de virage, en ski. Sigle monétaire. 11. Maladie grave. Sert à surélever une balle de golf. Rend joyeux. 12. Mince. Le volant a les siens. Ville d'Alsace. Ville du Japon. 13. Camp de prisonniers. Qui est en touffes épaisse. Sorte de verre coloré. 14. Adverbe. Pronom. Reçoivent des provisions. Crustacés. 15. Côté de l'horizon. Diplôme. Source discrète. Devenu amer et irritable. Petit poème. 16. Qui a deux côtés égaux. Ville du Japon. Sans aide aucune. 17. Fleuve de Sibérie. Rend (un acte) juridiquement valable. Résineux. 18. Ville d'Angleterre. Dieu scandinave. Préfixe. Capitale des îles Fidji. Symbole. 19. Article. Victor Hugo le connut. Interjection. Drame de Jean Giraudoux. 20. Possessif. Connu. Aux traits marqués. Boisson des pays slaves. 21. L'original n'en a cure. Confère des priviléges. Fils de Noé. Coiffure de peuples orientaux. 22. Epoque. Prélat anglais qui fut décapité. Citadelle gauloise. Sur la rose des vents. 23. Ecrivain français d'origine roumaine. Danse d'origine cubaine. Borné. 24. Organisation syndicale française. Manque d'assiduité. Ancien Etat. 25. Ville du Nigeria. Cour d'une prison. Suppositions. Pronom. Dupes. 26. Radin. Enrichissent une décoration. Pays de Bretagne. Règles plates. 27. Suite de scènes. Forme de nuisance. 28. Le mariage en crée. Refuse de se soumettre. Promis. 29. Préposition. Entendus. Groupement d'entreprises. Piliers d'encoignure. 30. Tenues illégalement isolées du monde extérieur. Recrues.

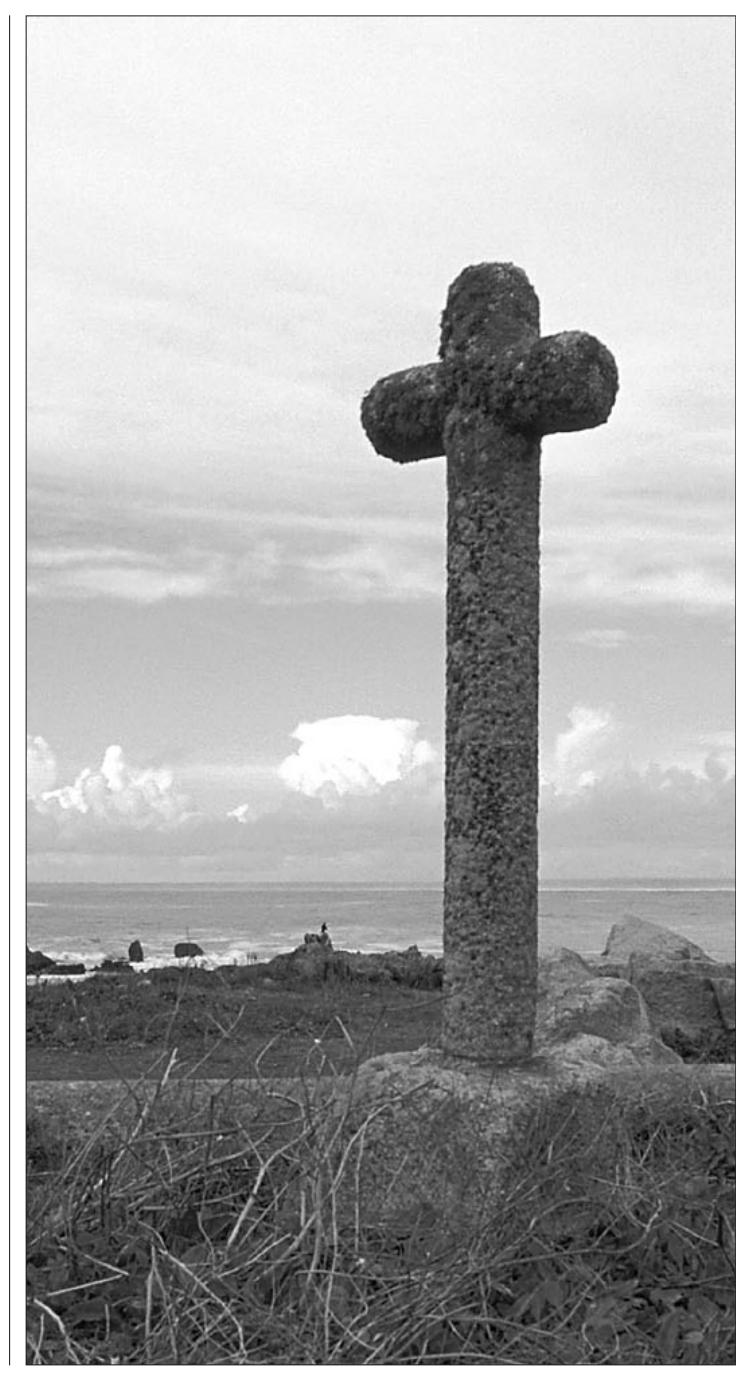
Verticalement: 1. Avec qui on s'entend sans peine. Ecrivain américain. Elections. 2. Cru renommé du Bordelais. Qu'on laisse sans compagnie. Pharmacie. 3. Poste. Dont on a abandonné l'usage. Tailles. Bonne intelligence. 4. Transport démodé. Qui a du charme. Navigateur portugais. Palmier. Articulation. 5. Fleuve de Russie. Spécialité bretonne. Route. Subtilité. Dans le nom du point culminant de la Réunion. Symbole. Se donne beaucoup de fatigue. 6. Remarque. Type d'inflorescence. Celui d'Adam est célèbre. Bière blonde. Tortue marine. Ville de Bourgogne. 7. Prend un goût acide. Dans le nom d'un saint. Petit bâtiment adossé à un grand. Partie d'un pavillon. Veille à la sûreté nationale. 8. Brille d'un vif éclat. Ile des Charentes. Officier de la cour du sultan. Ville du Mexique. Traverse Lyon. 9. Ancien système de mesures. Hommages. Arbre à chatons. Disposition chagrine.

Sainte. 10. Petite cheville. Ville du Maine. Monnaie de divers pays. Ville d'Iran. Elément生殖者. Parasite. Ancien système de mesures. On en met dans le mortier. 12. Lettre grecque. Accroche-cœurs. Rayonnement d'une personnalité. Disconvenienc. Vivent en colonies. 13. Entamée superficiellement. Adverbe. Offre un spectacle. Volonté imposé. Fleur. 14. Sigle médical. Passe à Kiev. Sur des cadavres. Petit chemin. Bière brune. 15. Dieu babylonien. Héros de fables. Possessif. Avec exactitude. Article. 16. Prolongée indéfiniment. Qui constitue un aliment. Pratique réglée. Territoire marocain. 17. Participe. Ville du Mexique. Dieu égyptien. Café-restaurant. Moyens de succès. 18. Non sans. Dont on ne peut démontrer la fausseté. Taxe. Aiguillée. 19. Jeu de cartes. Dans le titre d'un opéra de Richard Wagner. Groupe d'arthropodes à huit pattes. Abîme. 20. Petite mélodie. Pâs-d'âne. Mis hors de portée. Désinence verbale.

Solution du problème de la semaine précédente

Horizontalement: 1. Dialogues. Lourds. Fla. 2. Ergoterie. Usurière. 3. Cratères. Cave. Uræus. 4. Hep. Roténone. Aïeul. 5. Ides. Mener grand train. 6. Qu. Amers. Tétine. Etre. 7. Uccle. Ether. Lesage. 8. Ethuse. Aa. Suée. Taegu. 9. Tiers ordre. Bétail. La. 10. Ebre. Sétaçée. Edredon. 11. Elu. Hie. Sol. Erre. Ibo. 12. Ebranle. Tancrède. En. 13. Iule. Pô. Méritant. 14. Acnés. Laïc. Tub. Irian. 15. Rail. Sur toute la ligne. 16. As. Laue. Anse. Exécrer. 17. Piper-cub. Cash. Hébéc. 18. Ane. Cérumen. Essai. Aï. 19. Copahu. Tartare. Méats. 20. Emergent. Panne. Se. 21. Arioso. Corpulents. 22. Gsell. Rue. Artificier. 23. Ut. Contralto. Théta. 24. Tirage. Sue. Piégeages. 25. Brutaux. Ordre. Dés. 26. UK. Bétel. Epie. Scorie. 27. Rata. Ereinte. Star. Ex. 28. Azurite. Sciences. Uni. 29. Larche. Taro. Aisées. 30. Encas. Sérénité. Suède.

Verticalement: 1. Déchiquetée. Carapace. Gutturale. 2. Irréductible. Casino. Asti. Kazan. 3. Agape. Cherubini. Pépère. Rb. Turc. 4. Lot. Salure. Ruelle. Amilcar Barca. 5. Oter. Mess. Hals. Archéologue. IHS. 6. Géromé. Eosine. Suceurs. Netteté. 7. Uretère. Réel. Lueur. Gort. Aéré. 8. Eisenstadt. Epar. Bute. Ursule. Té. 9. SE. Ne. Haras. Oita. Manceaux. Isar. 10. Corte. Ecot. Concerto. Le. Encre. 11. Angers. Elam. Usant. Rat. Option. 12. Ouvert. Ube. Nettes. Appropriée. 13. Use. Ailée. Ercue. Héaut. Ide. Nat. 14. Ru. Année terrible. S'enliser. Scie. 15. Druides. Adret. Axis. Nef. Gestes. 16. Siret. A tire-d'aile. Aménité. Casés. 17. Eau régale. Enrichie. Tchador. Eu. 18. Frelatée. Di. Tigre. Assiéger. Usé. 19. Leu. Ir. Globe. Ane bâti. Eté-sien. 20. Sine qua non. Néréis. Gras. Exilé.



Adresses RÉGION

■ Accompagnement de personnes en fin de vie. Service bénévole: 032 886 80 70

■ Alcoolisme La Croix-Bleue, 032 725 02 17 SOS Alcool 24h/24, 0848 805 005

■ ANAAP (psychiatrie) Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale, après-midi: Neuchâtel, Plan 19; La Chaux-de-Fonds, Beau-Site 29. Groupes d'entraides, groupe des proches, 032 721 10 93

■ ANPP (psychologie) Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 032 767 93 03. E-mail: info@anpp.ch

■ Aslco - Neuchâtel Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, réponseur, 724 54 24, fax 724 37 26

■ Aspedah Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9-12h, Je 14-16h. 021 703 24 20

■ Association Alzheimer 032 886 83 59; tél 8h-11h30/14h-16h30, sauf ve. Groupes de contact, lieux de rencontre, présence à domicile, séminaires, groupe d'entraide pour jeunes proches, www.alz.ch/ne

■ Association boulimie anorexie ABA Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence téléphonique: lu 19h30-21h30, me 9-12h, ve 13-15h, 032 725 05 82

■ Association Dyslexie Antenne neuchâteloise. Permanence ve ma 032 725 38 92

■ Association Antenne Handicap Mental Numa-Droz 68, La Chaux-de-Fonds. Aide et conseil aux personnes handicapées et leurs proches. 032 914 10 10 - www.antenne-handicap.com

■ Association lecture et compagnie. Lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution. Case postale, 2035 Corcelles. 032 731 70 41 ou 751 57 57

■ Assoc. neuch. de services bénévoles Rue Louis-Favre 1, Neuchâtel, tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: information, formation dans les domaines des visites, transports.

■ Assoc. suisse maladie de Parkinson Groupe neuchâtelois. 3e jeudi tous les

2 mois. 032 753 10 61. Parkinfon: ligne gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3e mercredi du mois de 17h à 19h

■ Autorité de conciliation En matière de santé. Difficultés entre patients et soignants. Rue du Château 12, Neuchâtel, 032 899 51 41. Demandes à adresser par écrit

■ Cancer Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25. Vivre comme avant, cancer du sein: d'anciennes opérées à votre écoute. Visitez sur demande. 032 721 23 25/032 751 18 13/032 724 32 19

■ Caritas Neuchâtel Service social et administration. Vieux-Château 4, Neuchâtel, 032 886 80 70

■ Cartons du cœur Littoral et VDR 032 731 48 38. Montagnes 032 964 17 27. VDT 032 861 30 30

■ Centre psycho-social neuchâtelois La Chaux-de-Fonds, consultations, rue Sophie-Mairet 29, 032 967 20 61, lu-ve 8-12h/14-18h, sa 8-12h, di, médecin de service et hôpital. Neuchâtel, Verger-Rond, 032 722 12 21

■ Centrevue Interventions sociales et réadapt. pour personnes handicapées de la vue. Rue de Corcelles 3, 2034 Peseux, 032 731 45 56 sur rdv. Expos articles, ma 14-17h.

■ Chambre immobilière neuchâteloise Association de défense des propriétaires, sur rendez-vous, 729 99 90, fbg du Lac 2, Neuchâtel

■ COLIN Centre d'examen des orthophonistes /logopédistes indépendants neuchâtelois. 079 336 17 45. www.lecolin.ch

■ Croix-Bleue 032 725 02 17

■ Espace des Solidarités Lieu d'accueil et repas à domicile. Louis-Favre 1, Neuchâtel, 032 721 11 16

■ Insieme Neuchâtel Association de parents de personnes mentalement handicapées. Av. L.-Robert 128, La Chaux-de-Fonds, 032 926 85 60. Fermé le mercredi. Hôtel des Associations, rue Louis

Favre 1, Neuchâtel, 032 544 40 16. Lu 8h30-12h. Ma 7h30-11h30. www.insieme-ne.ch info@insieme-ne.ch

■ Job Service Serv. public gratuit, spécialisé dans l'insertion professionnelle des jeunes. Quai Philippe-Godet 18, 2000 Neuchâtel, 032 725 35 55

■ Ligue neuchâteloise Contre le rhumatisme, Conseil social, c/o Pro Infirmité, rue de la Maladière 35, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 22 77

■ Médiane Association de médiation. Permanence, je 1h30-19h, Hôtel des Associations, L.-Favre 1, Neuchâtel, 032 725 18 18. www.mediadane.ch mediane@mediadane.ch

■ Mouv.de la condition paternelle Conseils dans les cas de séparation et divorce, CP 261, 2034 Peseux

■ Pro Senectute Arc Jurassien Au service des aînés: conseil social, 032 886 83 40; service des repas, 032 886 83 30

■ Sages-femmes à domicile Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079 280 48 28.

■ Scérose en plaques Centre romand, Lausanne, 021 614 80 80; lu-ve 8-12h/14-17h

■ Serei Service d'entraide pour handicapés, lu-ve, Ronde 30, La Chaux-de-Fonds, 032 886 81 00, fax 032 722 07 44 ou 032 426 13 65 Bassecourt

■ Savc Service pour les auteurs de violence conjugale, 032 886 80 08.

■ Solidarité-femmes 032 968 60 10

■ SOS Racisme 0800 55 44 43.

■ TIM Ton infirmière à la maison. Association neuchâteloise de soins pédiatriques à domicile. Permanence 24h/24h, 079 476 66 33

■ Vivre sans fumer Prévention et aide à l'arrêt. 032 724 12 06, lu-ve 8-12h/13h30-17h

Adresses LA CHAUX-DE-FONDS

■ Accueil familial de jour Région des Montagnes, CP 2317. Permanence 032 968 27 48

■ Alcoolisme CNEEA, Centre neuchâtelois d'alcoolologie, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 889 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h)

■ Amicale des malentendants Séances de lecture labiale. Yves Borboën, CP 68, La Chaux-de-Fonds malentendants.cdf@hotmail.com

■ Avivo. Association suisse des rentiers AVS-Al, et préretraités, La Chaux-de-Fonds, 032 926 01 75

■ Caritas Neuchâtel Espace des Montagnes. Collège 11, La Chaux-de-Fonds. Programme d'insertion et lieu d'accueil. Lieu d'accueil: lu et me 14-17h, 032 886 80 60. Epicerie. Collège 13. Lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Sa 8h30-16h. 032 964 12 70

■ Centre social protestant Consultations sociales, juridiques, conjugales, Temple-Allemagne 23, lu-ma-je 8-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutiques du CSP, Puits 1, ouvert lu-ve 14-18h

■ Chômeurs Association pour la défense des chômeurs, rue du 1er Mars 15. Lu-ma 8h30-12h/13h30-17h30. Me 8h30-12h. Je 8h30-12h/13h30-17h30. Ve 8h30-12h. www.adc-ne.ch

■ Club des loisirs Pour personnes du 3e âge, 968 16 72 ou 968 15 22

■ Centre de consultations Lavi Aide aux victimes d'infractions, Av. Léopold Robert 90, 032 889 66 52 ou La main tendue (143) ou la police (117)

■ Centre de consultation et informations sociales, Bureau du délégué aux étrangers, Av. Léopold-Robert 90. Tél. 032 889 74 42 pour rdv. Ma-me je 14-17h30 sans rdv.

■ Centre de santé La Comète Rue du Pont 25. Ligue pulmonaire neuchâteloise, 032 886 82 60. Pro Senectute, 032 886 83 00, repas à domicile 032 886 83 30. SGMD Croix-Rouge, lu matin, ve matin 032 886 82 35. Centre d'ergothérapie,

032 886 82 70

■ Nomad Rue du Pont 25. Aide et soins à domicile, 032 886 82 10, lu-ve 8h-12h/14h-18h. Stomatérapie, 032 886 83 50, lu-ve

■ Consultations conjugales 032 886 80 10.

■ Consultations juridiques Serre 62, je 16-19h

■ Crèches Arc-en-Ciel, Charrière 4, 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 968 64 88 Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 967 87 77. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h 30-18h, 913 00 22

■ Croix-Rouge Paix 71, 032 913 34 23, 8h-11h30, services bénévolat, transports, baby-sitting, diététique. Vestiaire, vente de vêtements 2e main, Paix 73, me-je 14h-18h, dernier samedi du mois, 9h30-11h30. Centre de puériculture, La Chaux-de-Fonds, Paix 71, lu 9h-11h; ma et ve 14h-17h30; Le Locle, Envers 1, je 14h-17h30, permanence téléphonique, 8h-9h, 079 904 50 58/59. Service de garde-malade à domicile, Pont 25, 032 886 82 35. Formation et promotion de la santé, 032 886 88 61, lu-ve 8h30-11h30

■ Ecole des parents Jardinière 15. Inscriptions pour garde-marie/ve: 914 53 07

■ Groupe de maintenance Cardio-vasculaire, 032 853 33 14 ou 079 347 34 87.

■ Information diabète Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 15 55

■ Intégration des migrants Conseils et informations. Service de la cohésion multiculturelle. Av. L.-Robert 90, 032 889 74 42 pour rdv. Ma, me, je 14h-17h sans rdv

■ Ligue neuch. contre le rhumatisme Conseil social, c/o Pro Infirmité, Marché 4. Secrétariat administratif et cours, 032 913 22 77

■ MCPJN Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h. Collège 9, rez-de-chaussée

■ Médiation familiale (Association neuchâteloise). Rue du Collège 11, 032 886 80 15

■ Parents anonymes

Groupe d'entraide pour parents, 032 926 89 94

■ Planning familial Sophie-Mairet 31, Lu 12h-18h. Ma 15-18h. Me 13h30-18h. Je fermé. Ve 15h-18h. 032 967 90 91

■ Prévention pour jeunes et adultes La Balise. Accompagnement, soutien et écoute en matière d'addictions. Daniel-JeanRichard 5, La Chaux-de-Fonds. Lu, ma 17-19h. Me 14-18h. 032 913 12 28 ou 079 520 02 52

■ Procap La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél. 032 968 00 33. Permanence téléphonique: lu, ma et je 14-17h. Entretiens et conseils en matière d'assurances sociales uniquement sur rendez-vous

■ Pro Infirmité Marché 4, lu-ve 8h-12h/14h-17h. Service social régional sur rendez-vous, 032 967 86 20

■ Samaritains Jacob-Brandt 78, La Chaux-de-Fonds. Cours sauveurs, inscriptions, 032 968 79 79. Pour tout autre renseignement, 032 913 83 66

■ Service de la jeunesse Renseignements et inscriptions aux activités: secrétariat, 032 967 64 90, lu-ve 8h30-11h30

■ Sida Groupe sida Neuchâtel: tests anonymes, sur rendez-vous au 032 737 73 37

■ Société protectrice des animaux rue de l'Est 8, 032 968 64 24, lu-ve 8h45-11h30, ma 14h15-17h15, me 16h30-18h, sinon sur rendez-vous

■ SOS futures mamans Numa-Droz 181, 24/24h, 079 772 16 90

■ Toxicomanie Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8h-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-15h, ma 10-21h, me 10-14h, je 10-14h30, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi

■ La trotinette Espace de rencontre parents et enfants (0-4 ans), Serre, 24. Lu 15h-17h, ma-je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60

■ Viol

AVIS MORTUAIRES

*«O come t'inganni se pensi che gl'anni
Non hann'da finire, bisogna morire»*

Madame Adrienne Angelini-Bürki, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, en Suisse et en Italie, ont le chagrin de faire part du décès subit, à l'âge de 87 ans, de

Tonino ANGELINI

La cérémonie d'adieu aura lieu en la Collégiale de Saint-Imier, le lundi 24 mai 2010 à 14 heures.
Adresse de la famille: Manuela Angelini – Rue de la République 7 – 2300 La Chaux-de-Fonds
Cet avis tient lieu de faire-part.

028-657433

*Pourquoi si tôt?
Toi qui avais encore des rêves à réaliser!
Ta lutte est terminée, tu as tant travaillé
pour nous. Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Son époux: Serge-Alain Thomi et ses enfants

Ses enfants: Cindy Pimentel et sa fille Ciara à Colombier

Livio et Anastasia Pimentel-Calderara
et leurs enfants Bryan, Kelyan et Océane à La Chaux-de-Fonds

Ses frères et sœurs:

Françoise Dalrio et son ami Pascal à Boudry
Patricia Gattoliat à Fontainemelon
Micheline Boillod à Neuchâtel
Georges Gattoliat à St-Léger
Henri Gattoliat et son épouse Madeleine à Auvernier
Gisèle Gattoliat et son ami Nicolas à Auvernier

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Marie-Christine THOMI

née Gattoliat

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement après une pénible maladie supportée avec un courage exemplaire, dans sa 48e année.

2732 Reconvillier, le 20 mai 2010
Benevis 15

La cérémonie avant l'incinération aura lieu le samedi 22 mai à 13h45 en l'église de Reconvillier-Chaindon.

Christine repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres F. Vorpe, Grand-Rue 33 à Tavannes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Un être cher ne s'en va jamais bien loin.
Il se blottit dans nos coeurs et y reste pour toujours.*

Ses enfants:

Jean-Claude et Catherine Wobmann
Raymond et Françoise Wobmann
Denis et Corinne Wobmann
Patricia et Pierre-Alain Cardis

Ses petits-enfants:

Céline et Dominique, Julien
Fanny et Christopher, Sophie et Etienne, Léa
Emilie et Florian, Marion
Olivier et Gwenaëlle, Maud et Pascal

Ses sœurs et leurs familles:

Marie Egger, Stéphanie Werro, Augusta Folly

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame

Marguerite WOBMANN

née Michel

enlevée subitement à leur tendre affection dans sa 86e année.

La Chaux-de-Fonds, le 20 mai 2010

La messe d'adieu aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix à La Chaux-de-Fonds le samedi 22 mai à 14h30.

Marguerite repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Les personnes désirant honorer la mémoire de Marguerite peuvent penser à Terre des Hommes, CCP 10-11504-8.

Adresses de la famille: Jean-Claude Wobmann
Rte du Pré-Terrapon 18
1553 Châtonnaye

Patricia Cardis
A.-L.-Breguet 13 B
2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

ASSO – Val-de-Ruz et Littoral Neuchâtelois

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Denis PINGEON

papa de notre vice-président Cédric Pingeon et de notre membre actif Fabrice Pingeon

028-657462

L'ÉPHÉMÉRIDE

21 mai 1991: Rajiv Gandhi est assassiné à Madras

Le climat de violence qui a fait jusque-là une quarantaine de morts en Inde pendant la tenue des élections législatives atteint son paroxysme alors que l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, âgé de 46 ans, perd la vie, le 21 mai 1991 à Madras, avec 14 autres personnes par l'explosion d'une bombe apparemment dissimulée dans un bouquet de fleurs. Faisant campagne pour le Parti du Congrès, l'ancien chef d'Etat était donné favori pour l'emporter. Rajiv Gandhi aura donc subi le même sort que sa mère Indira, qui avait occupé avant lui le poste de premier ministre, et qui était tombée sous les balles de deux de ses gardes du corps, le 31 octobre 1984.

2003 – Un violent séisme de 6,8 sur l'échelle de Richter en Algérie tue plus de 2260 personnes et fait plus de 10 200 blessés.

2000 – Décès de Barbara Cartland à l'âge de 98 ans. De renommée internationale grâce à ses nombreux romans sentimentaux, elle a écrit 723 ouvrages, traduits en six langues et vendus à un milliard d'exemplaires. Au meilleur de sa forme, elle écrivait deux romans par mois.

1998 – Inauguration à Lisbonne d'Expo 98, la dernière exposition universelle du millénaire.

1996 – Le naufrage d'un ferry sur le lac Victoria, face à la Tanzanie, fait quelque 500 victimes.

1985 – Une Américaine de 30 ans qui avait pris des médicaments contre la stérilité donne naissance à des septuplés, à Orange en Californie. Une des trois petites filles est cependant mort-née, et un autre des bébés succombera trois jours plus tard.

1979 – Elton John est le premier chanteur du monde occidental à se produire en tournée en Union soviétique.

1956 – Les Etats-Unis font exploser leur première bombe à hydrogène sur l'atoll de Bikini.

1932 – L'aviatrice américaine Amelia Earhart réussit la première traversée féminine en solitaire de l'Atlantique.

1927 – Charles Lindbergh complète la première traversée de l'Atlantique Nord en aéroplane et en solitaire. Le «Spirit Of Saint Louis», un monomoteur construit en 60 jours sur des plans de Lindbergh au coût de 15 000 dollars, atterrit à l'aéroport du Bourget devant une foule de 300 000 curieux. L'appareil a parcouru les 6000 kilomètres en 33 heures et 30 minutes.

1881 – Création de la Croix-Rouge américaine.

Le mot caché

SOLUTION

Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

STUPEUR

Délai jusqu'à 19 heures

Remise des textes:
jusqu'à 17h du lundi au vendredi:

PUBLICITAS
tél. 032 910 20 50
fax 032 910 20 59

dès 17h, week-end et jours fériés:
BUREAU DU JOURNAL
tél. 032 723 53 97
fax 032 723 53 09
e-mail: carnet@l'impartial.ch

En bref

NEUCHÂTEL

Cycliste blessé aux Cadolles: appel aux témoins

Hier vers 8h, un véhicule, conduit par un habitant de Mannheim, en Allemagne, âgé de 49 ans, circulait depuis le Verger-Rond en direction de l'est. Arrivé au giratoire des Cadolles, une collision se produisit avec un vélo qui circulait depuis l'avenue des Cadolles en direction sud. Suite à ce choc, le cycliste a chuté dans le giratoire. Blessé, il a été pris en charge par les ambulanciers du SIS de Neuchâtel et conduit à l'hôpital Pourtalès. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la Police neuchâteloise au 032 889 90 00. /comm

Auto contre glissières à Serrières

Hier à 2h, une voiture, conduite par un habitant de Travers de 36 ans, circulait sur l'A5 en direction Lausanne. Peu après la bretelle d'entrée de Serrières, l'auto a heurté la glissière à droite avant de s'immobiliser une centaine de mètres plus loin contre la glissière centrale. /comm

AVIS MORTUAIRE

Madame et Monsieur Carmen et Mario Baptista-Perret-Gentil à Neuchâtel

Monsieur et Madame David et Aude Baptista-Racine à Neuchâtel

Monsieur et Madame Gérald et Danièle Perret-Gentil-Papaux et leur fille Alizé à Yverdon ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André PERRET-GENTIL

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 18 mai 2010 dans sa 81e année.

Selon le désir du défunt la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité de la famille.

Domicile de la famille: Les Vignolants 27, 2000 Neuchâtel

Un grand merci au personnel du home La Résidence En Segrin pour son dévouement et sa gentillesse.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de Madame

Madeleine ARM

née Bandelier

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

La Chaux-de-Fonds, mai 2010

132-232696

You avez été nombreux à nous témoigner votre sympathie lors du décès de

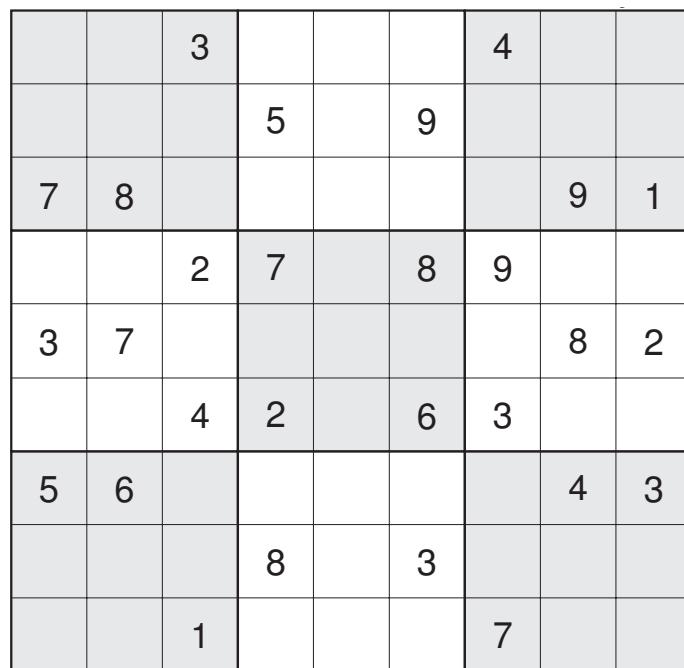
Fezeh BAKHTAKI

Vous avez su, par votre présence et vos fleurs nous entourer et nous réconforter. Nous tenons simplement, par ces quelques mots, à vous dire merci.

La Chaux-de-Fonds, La famille Razi

132-232704

SUDOKU N° 1000



- 1 – Qui a reçu le prix Nobel de littérature en 2006 ?
 A. Elfriede Jelinek B. Harold Pinter
 C. Orhan Pamuk D. Jonathan Littell
- 2 – Combien compte-t-on d'étoiles sur le drapeau australien ?
 A. 2 B. 4 C. 6 D. 8
- 3 – Parmi ces photographes, lequel est à l'Académie des Beaux-Arts ?
 A. Yann Arthus-Bertrand B. Pierre-Jean Amar
 C. Bernard Biraben D. Patrick Chauvel
- Réponses**
1. C. Géraldine Jeannin a reçu le prix Nobel de littérature en 2006. 2. Le drapeau australien est un rectangle bleu avec six étoiles dorées disposées dans un cercle. 3. A. Yann Arthus-Bertrand est un académicien des Beaux-Arts, selon l'Académie des Beaux-Arts, depuis 2006.

Difficulté moyenne

La règle du SUDOKU est on ne peut plus simple. Le but est de compléter la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9 et en tenant compte que chaque ligne, colonne et carré contient tous les chiffres une seule fois.

Solution de la grille n° 999								
2	8	4	6	7	9	5	1	3
6	7	1	2	5	3	9	8	4
5	9	3	4	8	1	6	2	7
9	2	7	3	4	8	1	5	6
3	1	6	5	9	2	4	7	8
4	5	8	7	1	6	3	9	2
1	3	5	8	6	7	2	4	9
7	4	2	9	3	5	8	6	1
8	6	9	1	2	4	7	3	5

Grilles de fabrication Suisse
WWW.SU-DO-KU.CH

HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)

Amour : beaucoup de joies vous attendent, notamment dans les relations avec les enfants. **Travail-Argent** : on pourrait vous proposer plus de responsabilités dans la société où vous travaillez. Réfléchissez avant de prendre une décision. **Santé** : attention à la crise de foie.

TAUREAU (21.4 - 21.5)

Amour : vous avez l'âme romantique. Et si vous organisez un week-end en amoureux, rien que vous deux ? **Travail-Argent** : des changements surviennent. Cela n'affecte pas votre dynamisme inventif et créatif, au contraire ! **Santé** : vous mangez trop de sucreries !

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)

Amour : tout rentrera dans l'ordre assez vite. **Travail-Argent** : ne sollicitez pas l'avis de vos collègues sur une décision qui vous incombe. Ils risquent de vous diriger dans une mauvaise direction ou bien leur avis ne vous avancera pas beaucoup. **Santé** : excellente.

CANCER (22.6 - 22.7)

Amour : vous saurez donner de superbes preuves d'attachement à ceux qui vous entourent et ils vous le rendront bien. **Travail-Argent** : ne prenez pas vos désirs pour des réalités. Vous n'êtes pas encore au bout de vos peines pour finaliser votre projet. **Santé** : surveillez votre tension.



www.centre-toyota.ch

Toujours une longueur d'avance Tél. 032 731 20 20

VERSEAU (21.1 - 19.2)

Amour : vous vous posez des questions de fond qui vous rendent plus sérieux que d'habitude. **Travail-Argent** : ne vous laissez pas décourager par la puissance sociale de certaines personnes. Vous avez des atouts vous aussi. **Santé** : ménagez votre foie et vous vous sentirez plus léger.

Poissons (20.2 - 20.3)

Amour : la journée s'annonce calme, pas de grands changements à prévoir. Quelques opportunités quand même pour les célibataires. **Travail-Argent** : attendez un peu avant de vous lancer dans des projets de grande envergure. Réfléchissez avant d'agir. **Santé** : attention aux virus.



Le bonheur en soie

Monica Joly – Roman – Edition Mon Village / 1

PROLOGUE

– Victoire ! Un prénom pareil ne se choisit pas, il s'impose...

Il s'imposa à sa mère qui, au premier cri de son enfant, fut délivrée, tout à la fois d'une grossesse pénible, de l'angoisse de perdre un troisième bébé et de la culpabilité d'un ventre morbide.

Dans ce contexte particulier, un tel prénom ne pouvait que s'imposer, aussi, à son père. Bien sûr, il aurait préféré un petit Victor, un vrai-futur-bâton-de-vieillesse capable de lui succéder à la ferme mais, conscient qu'elle était l'enfant de la dernière chance, il ne tarda pas à se féliciter de l'arrivée de Victoire et, victorieux, trompéa par tout Tisieu cette naissance.

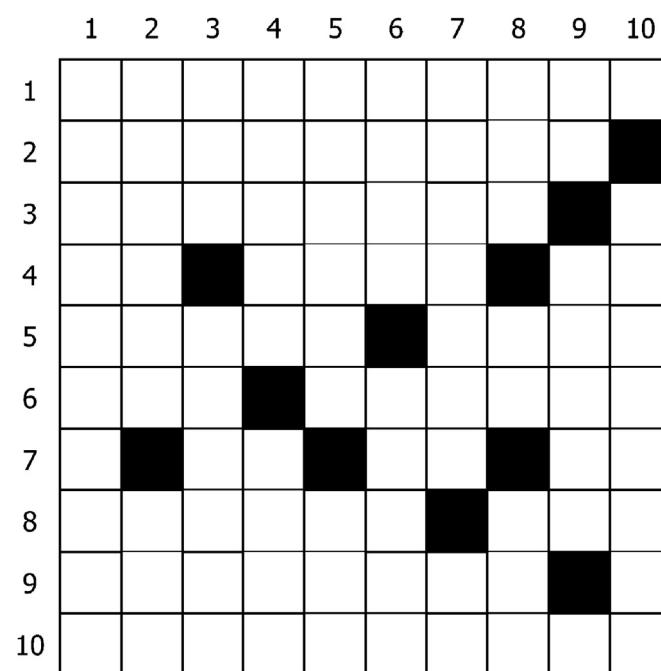
Plus d'un villageois se gaussa d'un tel débordement de bonheur pour l'arrivée d'une «pisseuse» comme l'on surnommait, alors, les filles dans cette France profonde du Nord-Dauphiné.

Quant à sa grand-mère, miraculeusement soustraite au pilori de la honte et au maléfice d'une bru au ventre infanticide qui l'avait privée du bonheur d'être grand-mère, elle accueillit, triomphante, cette enfant de la victoire à l'épnyyme prénom.

Victoire devint le centre de toutes les attentions et de toutes les espérances de ce petit cercle familial apaisé, bien qu'elle eût d'emblée à partager avec Thibaut, son frère de lait, les faveurs d'un sein maternel généreux.

Fortifiée par tant d'amour, dont celui d'un père qui préféra l'appeler Victor et ne pas l'élever comme une «mauviette», elle va chercher à devenir une femme au caractère fort afin de pouvoir s'affranchir d'une

MOTS CROISÉS N° 1775



Horizontalement

1. De bon goût en cuisine. 2. Pertes de connaissance. 3. Cherchaient à atteindre. 4. Il fait le lien. Lettres sur la croix. Le baryum. 5. Etc. Femme très en vue. 6. Préférable à la force. Jour de courses. 7. Sur des timbres français. Convention de Genève. On y joue avec des pierres, les pions. 8. A tout le pigeon. Baisse du mercure. 9. Une future grande gueule. 10. Attraction des corps.

Verticalement

1. Tirent la couverture à elles. 2. Faire comme les autres. Le mot de la victime. 3. Invite à reprendre. Œuvre de chair. 4. Avançait, tête baissée. Mince et élégants. 5. Donnent des complexes. Protecteur ancien. 6. Priver de liberté. Reçut avec bienveillance. 7. Une façon d'endosser les affaires des autres. L'aluminium. 8. Initiales explosives. Personnel. Parasite de l'an nouveau. 9. Quand le tsunami débarque. Signe distinctif. 10. Barbuillée.

Solutions du n° 1774

Horizontalement 1. Découverte. 2. Ici. Sapeur. 3. Faro. Nager. 4. Frère. Tire. 5. Item. Sem. 6. Ce. Estrela. 7. Ure. Ira. Al. 8. Orle. Mme. 9. Téléostéen. 10. Elée. Short.

Verticalement 1. Difficulté. 2. Ecarter. El. 3. Cirée. Eole. 4. Orme. Rée. 5. Us. Silo. 6. Van. Stress. 7. Epatera. TH. 8. Régime. Méo. 9. Tuer. Lamer. 10. Erreraient.



On parie que vous allez gagner

Aujourd'hui à Vincennes, Prix Jacques de Saint Sauveur
 (trot attelé, réunion III, course 2, 2100 mètres, départ à 20h20)

No	Cheval	Dist.	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1.	Pretty Jet	2100	M. Abrivard	S. Guarato	4/1	1a2a2a
2.	Olga Du Dudy	2100	R. Métayer	R. Métayer	17/1	5a9a0a
3.	Orée Du Marais	2100	A. Dillion	F. Anne	71/1	0a0a0a
4.	Sir Karan	2100	R. Hülskath	U. Augst	15/1	3a1a3a
5.	Piombino	2100	T. Duvaldestin	T. Duvaldestin	6/1	Da4a1a
6.	Quito D'Avèze	2100	JM Bazire	F. Souloy	4/1	Da1aDa
7.	Pop Star Mess	2100	PY Verva	G. Verva	81/1	6m6m9m
8.	Obélix Pierji	2100	F. Ouvrie	JM Souici	91/1	6m0a9a
9.	Orléans Spring	2100	E. Varin	E. Varin	25/1	8a0aDa
10.	Quinio Du Relais	2100	S. Hardy	S. Hardy	19/1	1a0a1a
11.	Racing Rainbow	2100	P. Verrycuse	JE Dubois	61/1	8m3a5a
12.	Power Jet	2100	P. Lévesque	P. Lévesque	7/1	2a8a4a
13.	Romance Du Ruel	2100	E. Raffin	F. Anne	27/1	2m0a3m
14.	Pédrito Du Vallon	2100	M. Bézier	F. Ledoux	29/1	0aDaDa

Notre opinion: 12 – Il peut clairement s'imposer. 1 – Irréprochable actuellement. 4 – Il est en pleine confiance. 6 – Susceptible mais avec Bazire. 5 – Il faudra le suivre de près. 10 – Ce sera tout ou rien. 2 – Elle revient bien en forme. 9 – Ses moyens sont évidents.

Répliquants: 14 – C'est un coup d'essai. 13 – Excellent sous la selle.

Notre jeu:
 12*- 1*- 4*- 6- 5- 10- 2- 9 (*Bases)
 Coup de poker: 9
 Au 2/4: 12 - 1
 Au tiercé pour 12 fr.: 12 - X - 1
 Le gros lot:
 12 - 1 - 14 - 13 - 2 - 9 - 4 - 6

Les rapports
 Hier à Longchamp, Prix de Chevilly
 (non partant: 3)

Tiercé: 9 - 14 - 7

Quarté+: 9 - 14 - 7 - 2

Quinté+: 9 - 14 - 7 - 2 - 5

Rapport pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre: Fr. 938.50

Dans un ordre différent: Fr. 187.70/62.60

Quarté+ dans l'ordre: Fr. 4617.-

Dans un ordre différent: Fr. 472.80

Trio/Bonus: Fr. 34.80

Rapport pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre: Fr. 49.020.-

Dans un ordre différent: Fr. 408.50

Bonus 4 sur 5: Fr. 140.50

Bonus 4 sur 5: Fr. 25.50

Bonus 3: Fr. 17.-

Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 97.50/12.50

VIVEZ LES COURSES EN DIRECT !

A La Chaux-de-Fonds



On parie que vous allez gagner

Le Cortina

Le Terminus

L'Aéroport

www.pmur.ch


20.40
Dr House

- 7.00 Le journal
7.05 EuroNews
7.40 Quel temps fait-il ?
8.00 Mon oncle Charlie
8.25 Dolce vita Ⓛ
8.50 Top Models Ⓛ
9.15 Mystère Ⓛ
11.05 Les Feux de l'amour
11.50 Le Rêve de Diana
12.15 Plus belle la vie
12.45 Le journal
13.25 Toute une histoire
14.15 Arabesque
L'amour a toujours gain de cause.
15.20 7 à la maison
Un été difficile. (1/2).
16.00 Tout le monde déteste Chris
16.25 Las Vegas
17.10 Plus belle la vie
17.40 Dolce vita Ⓛ
18.10 Le court du jour
18.15 Top Models Ⓛ
18.35 La recette d'Al dente
19.00 Couleurs locales Ⓛ
19.30 Le journal Ⓛ
20.10 Le passager Ⓛ

20.40 Dr House
Série. Hospitalière. EU.
2010. Réal.: Nick Gomez.
Inédits. The Down Low. - Remorse. Avec : Hugh Laurie, Omar Epps, Ethan Embry. Un dealer perd connaissance lors d'une négociation alors qu'il tentait de désarmer un acolyte violent.

22.15 L'Emmerdeur Ⓛ ★★
Film. Comédie. Fra.
1973. Réal.: Edouard Molinaro. 1 h 25. Avec : Lino Ventura, Jacques Brel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Darras. Un tueur à gages voit son contrat échouer par la faute d'un suicidaire maladroit installé dans l'hôtel même où il faisait ses sombres préparatifs.
23.40 Le journal
23.55 24 Heures chrono Ⓛ
Inédit. 2 épisodes.


21.05
Boulevard du palais

- 6.30 Mabule
10.00 Les Zozios
12.05 Mabule
12.20 tsrinfo
12.45 Quel temps fait-il ?
13.20 Le journal
13.50 Plans-Fixes
Freddy Buache.
14.40 Faut pas croire
15.05 Tard pour Bar
15.55 Infrarouge
Débat.
16.55 Melrose Place
Série. Sentimentale. Vin et vodka.
17.40 Les Simpson
Série. Animation. Poisson d'avril. - Le roi du dessin animé.
18.35 Bones
Série. Policière. L'ombre d'un doute.
19.30 Le journal Ⓛ
Information.
20.00 Banco Jass
20.10 Le grand voyage Ⓛ
Documentaire. Animaux. Une rivière impitoyable.

21.05 Boulevard du palais
Film TV. Policier. Fra.
2008. Réal.: Christian Bonnet. Stationnement dangereux. Avec : Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini, Olivier Saladin. Une équipe de la brigade anti-criminalité trouve le corps d'une femme.

22.35 Le passager Ⓛ
Magazine. Culturel.
Prés.: Manuella Maury.
30 minutes. Invité: Emil, humoriste. Le temps d'un trajet en train sur le territoire helvétique, Manuella Maury rencontre une personnalité francophone issue du monde culturel, sportif, politique ou économique.
23.05 Ligue des champions UEFA
23.25 Tirage Euro millions


20.45
Koh-Lanta, le choc...

- 6.45 TFou Ⓛ
8.30 Téléshopping
9.20 Le Destin de Lisa Ⓛ
4 épisodes.
11.10 Le Protecteur Ⓛ
Solidarité.
12.00 Attention à la marche ! Ⓛ
13.00 Journal Ⓛ
13.53 Trafic info
13.55 Les Feux de l'amour Ⓛ
14.55 Une femme aux abois Ⓛ
Film TV. Drame. Can.
2003. Réal.: Morrie Ruvinsky. 1 h 50.
16.45 New York police judiciaire Ⓛ
Discrimination positive.
17.35 Ghost Whisperer Ⓛ
Auto-portrait.
18.30 A prendre ou à laisser Ⓛ
19.05 La roue de la fortune Ⓛ
20.00 Journal Ⓛ
20.40 Trafic info

20.45 Koh-Lanta, le choc des héros
Télé-réalité. Prés.: Denis Brogniart. 1 h 50. Inédit. Episode 9. Lors de cet avant-dernier rendez-vous de la saison 2010, les candidats encore en lice - ils sont peu nombreux - affrontent des épreuves difficiles.

22.35 Koh-Lanta, le choc des héros
Télé-réalité. Prés.: Denis Brogniart. En direct. 45 minutes. Inédit. Episode 10: La finale. C'est le moment tant attendu de la finale: qui des concurrents, sportifs de haut niveau ou anciens candidat du jeu, remportera le trophée 2010?
23.20 L'amour est aveugle Ⓛ
0.55 Euro millions
1.00 Confessions intimes


20.35
Marion Mazzano

- 6.25 Point route Ⓛ
6.30 Télématin
9.03 Point route Ⓛ
9.05 Des jours et des vies Ⓛ
9.30 Amour, gloire et beauté Ⓛ
C'est au programme
11.00 Motus Ⓛ
11.30 Les z'amours Ⓛ
12.00 Tout le monde veut prendre sa place Ⓛ
13.00 Journal Ⓛ
13.48 Soyons clairs
13.50 Consomag Ⓛ
14.00 Toute une histoire Ⓛ
15.10 Comment ça va bien ! Ⓛ
16.15 Le Renard Ⓛ
17.15 Point route Ⓛ
17.20 Paris sportifs Ⓛ
17.25 Rex Ⓛ
18.09 CD'aujourd'hui Ⓛ
18.10 En toutes lettres Ⓛ
18.55 Point route
19.00 N'oubliez pas les paroles Ⓛ
20.00 Journal Ⓛ

20.35 Marion Mazzano
Série. Réaliste. Fra. 2010. Réal.: Marc Angelo. 4, 5 et 6/6. Inédits. Le défi. - Passage secret. - Le contrat. Avec : Estelle Vincent, Bruno Debhardt, Didier Bezace. La grève des surveillants engendre une situation d'anarchie.

23.05 Vous aurez le dernier mot Ⓛ
Magazine. Culturel.
Prés.: F.-O. Giesbert. Pilote par Franz-Olivier Giesbert, ce magazine propose des débats de société, en face à face ou en un tour de table. Des personnalités du monde politique, de l'univers associatif, du théâtre et du cinéma ou encore des écrivains se sont rendus sur le plateau.
0.30 Journal de la nuit Ⓛ


20.35
Thalassa

- 6.00 EuroNews Ⓛ
6.30 Télématin
9.03 Point route Ⓛ
9.10 Quand on a que l'amour Ⓛ
10.05 Côté maison Ⓛ
10.40 Côté cuisine Ⓛ
11.15 Plus belle la vie Ⓛ
11.45 12/13 Ⓛ
13.00 Nous nous sommes tant aimés Ⓛ
13.35 Inspecteur Derrick Ⓛ
14.30 Inspecteur Frost Ⓛ
Film TV.
16.05 Nous nous sommes tant aimés Ⓛ
16.35 Culturebox Ⓛ
16.40 Slam Ⓛ
17.05 Un livre, un jour Ⓛ
17.15 Des chiffres et des lettres Ⓛ
17.50 Questions pour un champion Ⓛ
18.30 18:30 aujourd'hui Ⓛ
18.45 19/20
20.00 Tout le sport Ⓛ
20.10 Plus belle la vie Ⓛ

20.35 Thalassa
Magazine. Mer. Prés.: Georges Pernoud. L'expédition: dans les îles Eparses. Situées dans le canal du Mozambique et à l'Est de Madagascar, les îles Eparses abritent des trésors naturels, mais aussi parfois des drames.

22.27 La minute épique Ⓛ
22.30 Soir 3 Ⓛ
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo Ⓛ
Magazine. Société. Prés.: Mireille Dumas. Invitée: Michèle Morgan, comédienne. Michèle Morgan, qui vient de fêter ses 90 ans, est une des dernières légendes du cinéma français. On se souvient d'elle pour des rôles inoubliables.
0.05 Toute la musique qu'ils aiment... Ⓛ


20.40
NCIS : Los Angeles

- 6.00 M6 Music Ⓛ
6.45 M6 Clips Ⓛ
7.25 M6 Kid Ⓛ
7.40 Disney Kid Club Ⓛ
8.35 M6 boutique Ⓛ
9.55 Absolument stars Ⓛ
11.10 Un gars, une fille Ⓛ
11.40 Charmed Ⓛ
12.45 Le 12.45 Ⓛ
12.50 Charmed Ⓛ
13.45 Clics et déclics Ⓛ
Film TV. Sentimental. All. 2009. Réal.: Oliver Dommenget. 2 heures. Inédit.
15.45 Roman meurtrier Ⓛ
Film TV. Suspense. Can. 2006. Réal.: George Mendeluk. 1 h 35.
17.20 Ma famille d'abord Ⓛ
17.50 Un dîner presque parfait Ⓛ
18.50 100% Mag Ⓛ
19.40 Scènes de ménages Ⓛ
19.45 Le 19.45 Ⓛ
20.05 Un gars, une fille Ⓛ

20.40 NCIS : Los Angeles
Série. Policière. Ita. 2008. Réal.: Matteo Rovere. 1 h 30. Inédit. Avec : Filippo Nigro, Chiara Chiti, Desirée Noferini, Nadir Caselli, Elena, Michela et Alice, 17 ans, ont grandi dans le milieu coûse de la bourgeoisie italienne.

22.05 Secrets de plantes Ⓛ
Documentaire. Nature. Fra. 2010. Réal.: François Xavier Vivès. Inédit. Le lotus, de la spiritualité à l'hypertechnologie. De l'Inde au Japon, le lotus, plante vénérée, est associée à la spiritualité. Sa fleur, symbole de la perfection de Bouddha, orne les édifices religieux et imprègne le quotidien des croyants.
22.50 Zanzibar musical club


20.35
Jeux pervers

- 6.45 L'emploi par le Net Ⓛ
6.50 Ludo Zouzous Ⓛ
8.45 Consomag Bienvenue chez les p'tits 8.55 Les maternelles Ⓛ
10.00 Allô Rufo Ⓛ
10.15 Planète insolite Ⓛ
11.05 Belles et rebelles Ⓛ
12.00 Ludo Ⓛ
13.35 Le magazine de la santé Ⓛ
14.30 Allô, docteurs ! Ⓛ
15.05 Fourchette et sac à dos Ⓛ
15.35 Carnets de marche Ⓛ
16.30 Superstructures SOS Ⓛ
17.25 C l'info Ⓛ
17.30 C à dire ? ! Ⓛ
17.40 Soyons Claire Ⓛ
17.45 C dans l'air Ⓛ
19.00 Arte journal Ⓛ
19.30 Giordano hebdo Ⓛ
19.50 Forêts vierges d'Europe

20.35 Jeux pervers
Film TV. Drame. Ita. 2008. Réal.: Matteo Rovere. 1 h 30. Inédit. Avec : Filippo Nigro, Chiara Chiti, Desirée Noferini, Nadir Caselli, Elena, Michela et Alice, 17 ans, ont grandi dans le milieu coûse de la bourgeoisie italienne.



18.00 TV5MONDE, le journal.
18.25 Le journal de l'éco.
18.30 L'invité.
18.40 Rumeurs.
19.05 François en série.
19.30 Tout le monde veut prendre sa place.
20.30 Journal (France 2).
21.00 En vol avec l'armée de l'air.
22.55 TV5MONDE, le journal.



17.25 Premiers Baisers.
17.55 Hélène et les Garçons.
18.50 Extreme Make Over : Home Edition.
19.35 La Vie de famille.
20.40 Chasseurs de frissons. Film TV. Suspense. EU. 1999. Réal.: Mario Azzopardi. 1 h 35.
22.15 Extreme Make Over : Home Edition.



17.00 Heute Ⓛ.
17.15 Hallo Deutschland.
17.45 Leute heute Ⓛ.
18.00 SOKO Wien Ⓛ.
19.00 Heute Ⓛ.
19.25 Forsthaus Falkenau Ⓛ.
20.15 Ein Fall für zwei Ⓛ.
Inédit.
21.15 KDD, Kriminaldauerdiens Ⓛ.
22.00 Heute-journal Ⓛ.
22.30 Heute-show.



11.00 Praça da Alegria.
14.00 Jornal da tarde.
15.00 O meu Bairro.
15.30 Timor contacto.
16.00 O preço certo.
17.00 Portugal no Coração.
19.00 Portugal em directo.
20.00 O olhar da serpente.
21.00 Telejornal.
22.00 Antes pelo contrário.



16.15 Les macons du cœur : Extreme Makeover Home Edition.
17.55 Profiler Ⓛ.
18.40 Friends. 2 épisodes.
20.40 Une femme d'honneur Ⓛ. Film TV. Policier. Mort clinique.
20.35 Les trois Ninjas se déchaînent Ⓛ. Film. Aventure.
22.20 Une femme d'honneur Ⓛ. Film TV. Policier. La femme battue.



17.05 Le point sur le Net.
17.15 Les Destins du cœur.
18.15 Top Models.
18.40 Profiler Ⓛ.
19.35 Friends. 2 épisodes.
20.30 RTL9 Family.
20.35 Les trois Ninjas se déchaînent Ⓛ. Film. Aventure.
22.20 Opapataki, les immortels. Film. Action. Inédit.



8.00 Boucle, journal lundi, mardi, mercredi, jeudi, clin d'œil, le canal sportif, conseil jardinage, le Mini Mag 12.00. Boucle du matin, Placebo, Comme chez vous, Ma foi c'est comme ça, BCBN Tour 19.00. Journal régional 19.20. Météo régionale, clin d'œil: images fortes de rencontres à travers le pays neuchâtelois, Baby agenda 19.30. Magazine Antipasto 19.50. Rediffusion en boucle de la tranche 19h/19h30



17.30 Danemark/Qatar. Football. Festival international Espoirs de Toulon et du Var 2010. Groupe B. En direct.
19.40 World Cup Rhythm. 19.55 Grèce/Angleterre. Football. Championnat d'Europe des moins de 17 ans. Groupe B. En direct.



17.10 I Cucinatori.
18.00 Telegiornale flash.
18.10 Zerozero.
19.00 Il Quotidiano Ⓛ.
19.40 Contesto Ⓛ.
20.00 Telegiornale Ⓛ.
20.40 Attenti a quei due Ⓛ.
21.05 Patti chiri.
22.20 MicroMacro.
22.55 Close to Home : Giustizia ad ogni costo.
23.45 Telegiornale notte.



18.30 Le sorelle McLeod.
19.20 Men en Trees Ⓛ.
Black out in città.
20.10 Murder Call. Virus letale.
21.00 Mr Bean's Holiday Ⓛ. Film. Comédie.<br



Des retrouvailles sur fond «de problèmes de type grec»

«Problèmes de type grec.» Jean-Luc n'en est plus à une énigme près. Problèmes d'euro? Problèmes de démocratie? Cannes et son festival ont dû se passer de sa présence. Au grand dam des critiques et des gazettes avides de bons mots et d'entartage. Générique. Godard intrigue, fâche, énerve, questionne, interpelle. C'est comme ça depuis la fin des années 1950. Le cinéaste et ses œuvres dérangent. Preuve que, souvent, il atteint sa cible.

Flash-back. Images qui reviennent en tête. Deux demis parce que Ferdinand aime qu'il en reste un après avoir bu le premier. Belmondo et sa ceinture de dynamite. Décidé à en finir avec la vie. Puis, non, ce serait trop bête. Impossible d'éteindre la mèche. Boum! Une fin décalée pour un «Pierrot le fou» renversant un homme à l'aube de ses 20 ans. Les yeux d'Anna Karina aussi. Moteur! Les années suivantes, ce seront les images pas toujours en rapport avec le dialogue de «Sauve qui peut la

vie», une réplique de «Détective», le brouhaha autour de «Je vous salut Marie», la découverte tardive du chef-d'œuvre «A bout de souffle». Puis, plus rien. Perdu de vue Jean-Luc. Presque oublié. «Film socialisme», ce sera comme un retour au bercail. Des retrouvailles longtemps retardées. Jean-Luc, à en croire les critiques, n'a rien perdu de sa faconde. Son regard est toujours acéré. Sa vision de l'Europe ne laisse pas indifférent. «Des problèmes de type grec.» Coupez!

MÉTÉO

Vendredi
21 mai 2010
Saint Constant

Ils sont nés à cette date:
Maurice André, trompettiste
Stomy Bugsy, rappeur

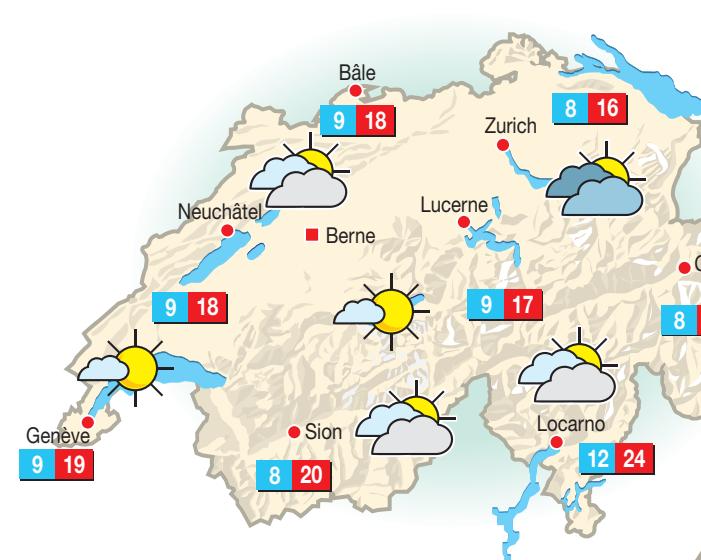
Lever: 5 h 51
Coucher: 21 h 08
Premier quartier: 1 h 43

Lever: 13 h 44
Coucher: 2 h 15

Au diable l'avarice, rayons plus douceur

par Jean-François Rumley

Situation générale. Les histoires drôles sont les plus courtes. En tout cas, la plaisanterie froide et humide du ciel n'a fait rire personne, il est grand temps de passer aux choses sérieuses. Deux absents de longue date font un retour au premier plan, c'est l'anticyclone et Apollon en chair et en rayons. **Prévisions pour la journée.** Rire bien qui rira le dernier. Après en avoir raconté des drôles et des pas mûres, les nébuleux sont chassés comme des malpropres par la bise. Vous l'avez sûrement oublié, derrière le gris il y a du bleu et il s'étale gentiment. Le mercure répond à l'euphorie et atteint déjà 18 degrés. **Les prochains jours.** Le printemps comme vous l'aimez, soleil plus douceur.



	Aujourd'hui	Demain	Dimanche	Lundi	Mardi
En montagne (1000 m)	14 5	16 5	18 6	20 6	16 8
En plaine (500 m)	18 9	20 10	22 12	23 12	21 13

HIER À 12 HEURES

En Suisse	Bâle	pluvieux	11°	Sion	beau	19°	Madrid	beau	22°	Dans le monde	Alger	beau	12°	New Delhi	beau	40°	Atlanta	beau	18°
Berne	très nuageux	12°	En Europe	Zurich	très nuageux	10°	Moscou	beau	23°	Le Caire	beau	20°	Sydney	très nuageux	28°	Chicago	très nuageux	12°	
Genève	très nuageux	14°		Berlin	peu nuageux	16°	Nice	beau	19°	Las Palmas	beau	19°	Pékin	beau	18°	Miami	très nuageux	23°	
Locarno	très nuageux	17°		Lisbonne	beau	28°	Paris	beau	20°	Nairobi	très nuageux	19°	Tel Aviv	peu nuageux	34°	Montréal	beau	13°	
Nyon	très nuageux	14°		Londres	très nuageux	18°	Vienne	très nuageux	12°	Tunis	peu nuageux	16°	Tokyo	pluvieux	22°	New York	très nuageux	15°	

INSOLITE

Star sans papiers refoulée

Lindsay Lohan a déposé plainte mercredi à Cannes, où se tient le Festival du film, pour le vol de son passeport, a-t-on appris de sources policières et de son entourage. Sans ses papiers, l'actrice ne peut se rendre à une convocation de la justice américaine. Selon ses déclarations au commissariat de Cannes, Lindsay Lohan, qui n'a pas monté les marches mais qui a été aperçue dans plusieurs fêtes depuis le début du festival, aurait été victime de ce vol dans sa chambre d'hôtel. Des effets personnels auraient également été dérobés. Selon l'avocat américain de l'actrice, Shawn

Chapman Holley, cité par des magazines people, Lindsay Lohan devait comparaître hier devant le tribunal de Los Angeles qui devait statuer sur sa probation dans le cadre d'une procédure en cours pour conduite en état d'ivresse. Lindsay Lohan a tenté d'embarquer à l'aéroport de Nice mais, dans l'incapacité de produire son passeport, elle a été refoulée par les services de sécurité. Une procédure d'urgence de renouvellement de passeport a été lancée auprès des services de l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Reine des nuits hollywoodiennes, Lindsay Lohan est une ancienne star des studios Disney. /ats-afp

LA PHOTO DU JOUR



SCULPTURES DE GLACE Au Gothard, ce n'est pas encore le printemps... Le col est néanmoins rouvert à la circulation depuis hier.

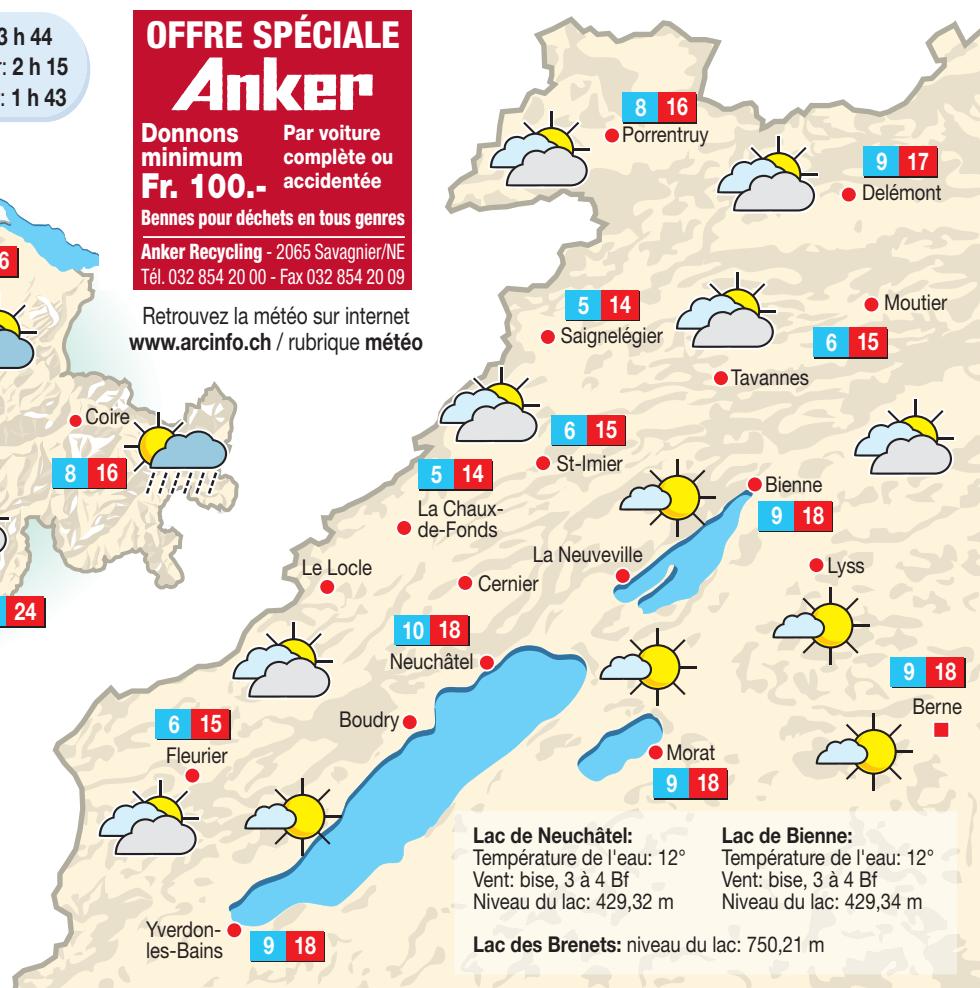
(KEYSTONE)

OFFRE SPÉCIALE

Anker

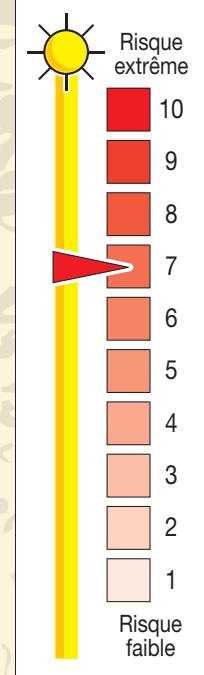
Donnons minimum
Fr. 100.-
Par voiture complète ou accidentée
Bennes pour déchets en tous genres
Anker Recycling - 2065 Savagnier/NE
Tél. 032 854 20 00 - Fax 032 854 20 09

Retrouvez la météo sur internet
www.arcinfo.ch / rubrique météo



Index UV

(entre 12 h et 16 h)



Les ultraviolets sortent de leur boîte, faites attention car on ne peut pas dire que vous y êtes habitué.

FESTIVAL DE CANNES

Cooper, mais pas mini



«TAMARA DREW» Un film pétillant qui va comme un gant à Dominic Cooper.



«Je peux tout à fait m'identifier à elles», assume le comédien sur l'une des plages de la Croisette. «Quand vous êtes adolescents, vous ne supportez pas vos parents et vous n'avez pas envie de rester à la maison. Mais dehors, il n'y a rien pour vous. Les pubs sont pour les plus âgés et vous n'avez pas d'argent...» Formé à la discipline du théâtre à Londres, Dominic Cooper est surtout réceptif aux réactions du public pour améliorer le «timing» de son jeu, une qualité essentielle en matière de comédie. «Ici à Cannes, j'étais servi avec cette salle qui est l'une des plus grandes au monde». Quand on lui demande s'il serait

capable d'aller faire un film à Hollywood pour de mauvaises raisons (percer, gagner davantage...), il temporise: «Je préfère me couler dans un personnage à plusieurs dimensions que de porter la responsabilité du rôle principal dans un film plus simpliste». Si l'occasion se présente, il ira, c'est sûr. Il vient de jouer l'un des fils de Saddam Hussein et son sosie dans «The Devil's Double».

Christian Georges

Lire aussi en page 16. Toute l'actu du festival sur <http://blog.lexpress.ch/cannes10>